



ARCHITECTES  
CONSEILS DE L'ÉTAT

SÉMINAIRE À BARCELONE - OCTOBRE 2021 // COLLOQUE À BOBIGNY - MARS 2022

ON VIT  
ENSEMBLE ?



**BARCELONE  
SEINE-SAINT-DENIS/BOBIGNY  
ON VIT ENSEMBLE ?**



Cet ouvrage « On vit ensemble ? » est le 26<sup>e</sup> de la série Conseils restituant la teneur des séminaires des architectes-conseils de l'État. Il est consacré au séminaire et au colloque qui se sont déroulés à Barcelone, du 14 au 17 octobre 2021, et à Bobigny le 8 mars 2022.

Il est publié à l'initiative de l'association des architectes-conseils de l'État, avec le concours de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, et de la Direction Générale des Patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication.

Cet ouvrage a été élaboré sous la direction d'Hélène Reinhard, présidente 2021-2022 des architectes-conseils de l'État, par Thomas Collet (contenu éditorial), Stéphanie Rouget (coordination) et Hélène Salanave (conception graphique).

Ce livre n'aurait pas été possible sans la qualité et la générosité des intervenants qui en ont fourni la matière première. Nous les remercions très sincèrement.

#### **QUI SONT LES ARCHITECTES-CONSEILS DE L'ÉTAT ?**

Les architectes-conseils de l'État (ACE) forment un groupe singulier auprès des différents services des ministères (Transition Écologique, Cohésion des territoires, Culture). Ils sont recrutés par l'État pour accompagner ses services et établissements publics dans le cadre de missions successives d'une durée de 5 à 8 ans.

En lien avec les paysagistes-conseils de l'État (PCE), ils apportent conseils et réflexions dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et, plus largement, de l'aménagement du territoire.

Sélectionnés par un jury national au regard d'une expérience reconnue et diversifiée dans les domaines de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme - avec une attention particulière portée sur leurs aptitudes en matière de pédagogie, de communication et de stratégie - les ACE exercent leur activité principale dans le secteur privé de la construction et de l'aménagement.



# REMERCIEMENTS

Le Bureau des architectes-conseils de l'État 2021-2022 constitué de :  
Hélène Reinhard (Présidente), David Jouquand (Premier Directeur),  
Henry Chesnot (Secrétaire Général), Guillaume Belus (Trésorier),  
Christophe Ouhayoun et Hervé Dubois (Seconds Directeurs),  
Dominique Wurtz, Anne Forgia, et Vincent Rey

Remercie :

- la Direction Générale du Logement et de la Nature du ministère de la Transition Énergétique
- la Direction Générale des Patrimoines et la Sous-Direction de l'Architecture au ministère de la Culture
- la Ville de Barcelone
- la Ville de Bobigny

Merci également à nos partenaires paysagistes-conseils de l'État, architectes des bâtiments de France, architectes-urbanistes de l'État, pour les échanges fructueux qui animent nos pratiques respectives.

Remerciements d'Hélène Reinhard :

Un grand merci à Xavi Matilla, Nuria Salvado, Elena Albareda, Pere Fuertes, Jesus de la Torre, Sebastia Jornet, Edgardo Bilsky, Natalia Chiner d'avoir pris le temps de me présenter Barcelone et leur travail lors du voyage de préparation en mai 2021.

Je remercie Ariella Masbouni, Grand Prix de l'urbanisme pour ses très précieux conseils et contacts.

Merci à Christine Leconte, Présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes pour la qualité, le dynamisme et l'engagement de nos échanges.

Un très grand merci à David Jouquand, Henry Chesnot et Guillaume Belus pour l'équipe de direction de l'association que nous avons formée pendant deux ans.

Merci à mon conjoint Clément Guillaume, pour son soutien, et aussi pour les photos qu'il a mises gracieusement à notre disposition dans le cadre de la réalisation de cet ouvrage.

Merci à mon équipe d'avoir enrichi les idées de ce programme au quotidien.



Barcelone 2021 avec les ACE : Bernard Althabegoïty - Jérôme Apack - Christophe Balas - Stéphane Barriquand - Agnès Baulme - Guillaume Belus - Guillaume Benier - Julien Boidot - Pierre Bolze - David Borgobello - Marc Botineau - François Bouchaudy - Paul Bouvier - Nelly Breton - Flore Bringand - Tristan Brisard - Suzel Brout - Philippe Challes - Lydie Chamblas - Philippe Chamblas - Sandrine Charvet - Henry Chesnot - Soisick Cléret - Florence Crepu - Gilles Cusy - Natalina Da Costa - Olivier de Boismenu - Isabelle Defos du Rau - Christine Désert - David Devaux - Hervé Dubois - Jean-Louis Duchier - Chloé Duflos - Bruno Dumétier - Grégoire Dumont - Niclas Dunnebacke - Benoît Engel - Emmanuelle Féret - Anne Forgia - Hélène Fricout-Cassignol - Cécile Fridé - Cécile Gaudoin - Michel Grignou - Philippe Guyard - Aline Hannouz - Georges Heintz - Marjan Hessamfar - Jean-Luc Hesters - Bruno Huet - Catherine Jacquot - Marc Jalet - Pierre Janin - Hubert Jeanneau - Alexandre Jonvel - David Jouquand - Pablo Katz - Agnès Lambot - Gérard Lancereau - Catherine Lauvergeat - Xavier Lauzéral - Patricia Leboucq-Biro - Olivier Le Boursicot - Bruno Le Pourveer - Stéphane Lemoine - Marceau Lepinay - Vincent Lombard - Isabelle Manescau - Jean-Louis Maniaque - Michel Maraval - Stéphane Maupin - Patrick Mauger - Frédéric Nicolas - Marc Nicolas - Lionel Orsi - Christophe Ouhayoun - Emmanelle Patte - Jordi Pimas - Sandra Planchez - Philippe Primard - Jean Rehault - Hélène Reinhard - Vincent Rey - Jan Richter - Françoise Risterucci - Lucie Rivault - François Roques - Stéphane Rouault - Chritine Rousselot - Jean-Michel Savignat - Ludovic Schoepen - Marie Schweitzer - Thierry Van de Wyngaert - Phine Weeke Dattelonde - Dominique Wurtz - Stanislas Zakarian

# SOMMAIRE

## QUESTIONS

- 8 **ON VIT ENSEMBLE ?** DISCOURS D'INTRODUCTION
- 11 **BARCELONE : VILLE PIONNIÈRE**
- 13 **SEINE-SAINT-DENIS / BOBIGNY**
- 15 **LES DEUX QUESTIONS QUI NOUS GUIDENT**
- 16 **ON FAIT ENSEMBLE ?** DÉGAGER UNE PROBLÉMATIQUE
- 24 **PARCOURS DU SÉMINAIRE**

## PROPOSITIONS

- 29 Proposition N°1 - **LA GOUVERNANCE HOLISTIQUE AVEC L'ARCHITECTURE**
- 41 Proposition N°2 - **PROMOUVOIR LE COMMUN - VIVRE ET AGIR ENSEMBLE**
- 59 Proposition N°3 - **FÉDÉRER & POUSSER À L'ACTION / FAIRE DES COMMUNAUTÉS LOCALES ENGAGÉES**
- 71 Proposition N°4 - **RE-PRODUIRE EN VILLE, TRAVAILLER, ÉCHANGER, COMMERCER ET HABITER AU MÊME ENDROIT, LE SOCLE DE LA VILLE INTÉRESSANTE**
- 79 Proposition N°5 - **COMMERCER À PETITE ÉCHELLE, EMPLOI ET SERVICES POUR TOUS**
- 85 Proposition N°6 - **METTRE À CONTRIBUTION LES UNIVERSITÉS**
- 91 Proposition N°7 - **AGIR EN SYNERGIE AVEC LA NATURE**
- 99 Proposition N°8 - **TRANSFORMER PLUTÔT QUE DÉTRUIRE**

## PERSPECTIVES

- 110 **ALORS, ON VIT ENSEMBLE ?** COLLOQUE DU 8 MARS 2022 À BOBIGNY
- 120 **POURQUOI ET COMMENT FAIRE PARTICIPER** - ATELIERS DES ACE EN FIN DE SÉMINAIRE
- 124 **QUELLES RÉPONSES POUR FAVORISER LA COHÉSION ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS**
- 128 **LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS À TOUTES LES ÉCHELLES** - CONFÉRENCE DE CLÔTURE DU SÉMINAIRE PAR EDGARDO BILSKY
- 132 **L'ARCHITECTURE POUR RETROUVER DU SENS** - PROPOS DE CLOTURE PAR HÉLÈNE REINHARD
- 134 **COOP OU PAS CAP ?** - 27ÈME SÉMINAIRE 2022 À ZURICH ET COLLOQUE 2023 À LAVAL

## CONTRIBUTIONS & ANNEXES

- 138 **CRÉER DES TERRITOIRES PLUS INCLUSIFS** - CONTRIBUTION ACE POST COLLOQUE
- 141 **QUEL PROJET POUR VIVRE ENSEMBLE ?** CONTRIBUTION ACE POST SÉMINAIRE
- 142 **ABÉCÉDAIRE THÉMATIQUE**
- 144 **LISTE DES INTERVENANTS**
- 146 **PROGRAMME DES 4 JOURS À BARCELONE**



# QUESTIONS

• **ON VIT ENSEMBLE ?** L'architecture et l'urbanisme pour émanciper, dépasser les injustices et redonner du courage • **BARCELONA : VILLE PIONNIÈRE** • **SEINE-SAINT-DENIS / BOBIGNY** • **LES DEUX QUESTIONS QUI NOUS GUIDENT** • **ON FAIT ENSEMBLE ?** Dégager une problématique • **BARCELONE DES COMMUNS EN 4 JOURS** : Parcours du séminaire

# ON VIT ENSEMBLE ?

## L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME POUR ÉMANCIPER, DÉPASSER LES INJUSTICES ET REDONNER DU COURAGE

### DISCOURS D' HÉLÈNE REINHARD<sup>1</sup>, ARCHITECTE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES- CONSEILS DE L'ÉTAT 2021-22

---

« Je suis impatiente de partager avec vous l'interrogation « On vit ensemble ? » qui est le thème de nos rencontres à Barcelone et Bobigny. Ce point d'interrogation, si essentiel, est devenu le fil rouge de notre année 2021-2022.

Je sais que la richesse de notre collectif saura apporter des pistes de réponse à cette question fondamentale qui guide notre travail d'architecte, nos missions d'ACE mais également notre quotidien de citoyen.

La question est vaste et tenter d'y répondre peut sembler bien intimidant. L'objectif, à travers l'organisation de ce séminaire, consiste à nous plonger sans concessions dans les défis qui sont déjà les nôtres et qui ne sont plus réservés à ce que l'on appelait, avec mise à distance, le tiers-monde.

Les grandes métropoles du 21<sup>e</sup> siècle sont parfois perçues très négativement, qualifiées d'êtres ingouvernables, chaotiques, sièges de désordres et d'inégalités, de monstres qui ne cessent de s'étendre sans jamais répondre aux besoins de leurs habitants. Une jungle. Cette perception, les grandes villes occidentales s'en sont plutôt prémunies jusqu'à aujourd'hui, grâce à une existence ancienne, beaucoup d'investissements publics, une croissance contrôlée et une forte réglementation. Cependant, la pression d'un monde dont la métamorphose se précipite – pour le dire rapidement, sous la double influence d'un changement climatique accéléré et d'un capitalisme mondialisé et immatériel – font douter de la pérennité d'un tel modèle et déjà les coutures craquent. L'occident, malgré ses problématiques d'étalement urbain, d'entrées de villes défigurées, d'ultra-densité de certaines villes et de paupérisation d'autres, semblait avoir une sorte de contrôle sur les espaces. Mais il est aujourd'hui, lui aussi, confronté à la ville tentaculaire, mouvante, déséquilibrée, génératrice d'inégalités et d'injustices dont on oublie parfois les habitants qui, quelles que soient leurs conditions, sont à la recherche d'une forme de bonheur d'être sur terre.



1. Hélène Reinhard est architecte depuis 2006 et titulaire d'un master en coopération internationale. Engagée pour l'intérêt général de l'architecture, elle débute sa carrière auprès de l'OPH d'Aubervilliers (chargée de mission rénovation urbaine), d'associations (PactArim des Yvelines, Habitat Cité) et d'ONG. Son parcours est émaillé d'expériences à l'étranger notamment au Portugal et au Brésil.

Elle fonde son agence en 2008 devenue en 2019 SOL ARCHITECTURE ET URBANISME. Elle développe une pratique centrée autour des questions de réhabilitation, de banlieue et de ruralité. En 2018, elle devient architecte-conseil de l'Etat et est en poste auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Loire (42). En 2021, elle est élue présidente de l'association des Architectes-conseils de l'Etat.

De fait, les défis que doivent désormais relever les territoires occidentaux, métropolitains comme ruraux, par leur important facteur de déstabilisation et leur dimension croissante, méritent d'être considérés sans timidité, afin de favoriser leur résilience.

La thématique que j'avais choisie à l'origine était celle de la ville informelle. Je voulais voir s'il s'agissait d'une menace ou bien d'une opportunité, chercher à savoir comment ce thème résonnait en occident où, pour le moment, les villes sont plutôt contrôlées et rigides. Et puis observer ce qui fait que, dans le reste du monde, existe cette ville qui se développe avec peu de contrôle politique. En quoi ce peut aussi être une richesse et comment, en occident, nous pouvons faire la ville et les territoires ruraux, en préservant la qualité de vie tout en accueillant une part de cet informel spontané.

Les derniers rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous ont plus que jamais alertés. Nous pouvons sentir que là, tout de suite, maintenant, nous, acteurs de l'aménagement du territoire (secteur responsable de 30% des émissions de GES) avons la responsabilité pour un tiers de maintenir le réchauffement climatique en dessous des 1.5° supplémentaires.

L'histoire humaine s'accélère. Le temps pour relever certains défis, climatiques et sociaux, rétrécit comme peau de chagrin. Les enfants qui naissent aujourd'hui vivront encore plus durement les conséquences du réchauffement. Le Covid s'est invité sans prévenir dans nos vies avec les conséquences que l'on connaît. Le monde entier est concerné. Qui pensait que nous connaîtrions cela ?

Nos villes et nos villages, si policés, deviennent une exception sur une planète qui abrite des territoires mouvementés où l'informel, le spontané, prennent le dessus.

La souplesse de cet informel, la force de ce spontané, comment allons-nous pouvoir les intégrer, ici en Europe, sans perdre pour autant le contrôle et la maîtrise de l'urbanisme ? Comment faire cohabiter ces forces divergentes pour n'en faire qu'une ?

## SÉMINAIRE ET COLLOQUE : BARCELONE ET BOBIGNY EN REGARD

Cette année, à Barcelone et à Bobigny, avec tout cela en tête, nous avons voulu voir de quelle manière l'espace de vie peut être facteur d'innovation, de créativité, d'empowerment. De quelle manière l'espace de vie peut permettre de dépasser les inégalités et d'accueillir les personnes immigrantes désireuses de s'installer en Europe. De quelle manière l'espace de vie participe à relever le défi du réchauffement climatique.

Barcelone, c'est un peu la Mecque de l'urbanisme pour les architectes et cela m'a paru comme une évidence de nous y retrouver. Depuis des décennies cette ville déploie des stratégies permettant de favoriser l'implication des citoyens dans les décisions d'aménagement, plutôt qu'imposer un modèle. Barcelone parvient à dire : nous allons piétonner une bonne partie de la ville et vous allez en être heureux, vous verrez.

J'ai aussi l'impression que Barcelone, avec sa mise en place des communs - une vraie arme face à la mondialisation, à la privatisation et à la commercialisation de l'espace - réussit à remettre au centre l'essentiel, la notion du bien commun.

Bobigny et toute la Seine-Saint-Denis sont des territoires qui dégagent une grande énergie et une force d'innovation. Mais ce sont aussi des espaces de défis.

Voir Barcelone puis Bobigny nous permet de nous interroger sur la façon dont nous, acteurs de l'aménagement, pouvons redonner du sens aux lieux, favoriser une connexion avec le vivant, ne plus négliger l'esprit, l'épanouissement mental et sensoriel des individus.

## COMMENT IMAGINER ET METTRE EN PLACE CE VIVRE ENSEMBLE ?

Les architectes-conseils de l'État ont un rôle à jouer dans ce contexte. Les valeurs que nous portons et défendons depuis longtemps déjà prennent tout leur sens aujourd'hui, et continueront à guider notre travail auprès des territoires français. »



## BARCELONA : VILLE PIONNIÈRE

Barcelone est située sur le littoral méditerranéen, entre deux fleuves, le Llobregat et le Besòs et la chaîne de montagnes Serra de Collserola.

Barcelone, tout le monde la connaît déjà, mais peut-être pas sous l'aspect de l'une des villes européennes les plus avant-gardistes en termes d'urbanisme participatif. Pionnière dans la réflexion sur le commun, la communauté et l'auto-organisation, la gouvernance urbaine, Barcelone est aussi une ville foisonnante en termes d'architecture et d'aménagement de l'espace public. Elle a certainement beaucoup à nous enseigner sur le moyen de favoriser la cohésion sociale par l'urbanisme. Avec 3 à 4 fois plus de touristes que d'habitants, la ville pourrait n'être qu'un enfer de gentrification et de privatisation. Pourtant, depuis la fin du franquisme, la « Mecque de l'urbanisme », la ville ouverte sur le monde qui se reconstruit constamment sur elle-même, est aussi le siège de la résistance. Résistance à la logique intégratrice de Madrid, à la disparition de son patrimoine culturel, à l'abandon du pouvoir de décider de ses habitants. Un certain idéal démocratique anime et agite l'urbanisme barcelonais depuis des décennies et lui permet de trouver des solutions innovantes. Bien que peu soumise encore à l'afflux de populations migrantes, Barcelone peut inspirer sur l'usage des communs. Conçus comme biens et services mais aussi comme mécanismes d'auto-organisation, les communs sont une arme de lutte contre l'urbanisme néolibéral et sa logique de rendement, qui ignore celle pourtant primordiale de faire société. A l'échelle d'un quartier, d'une copropriété, d'un équipement public partagé, la culture historique de revendication au droit à la ville de sa population pousse la municipalité de Barcelone à promouvoir les collaborations publiques-communautaires et à faire confiance aux initiatives d'économie sociale et solidaire, dont les finalités font obstacle à la puissance marchande promotrice. Nul doute que la profusion des expériences qui ont eu lieu depuis 45 ans dans ce laboratoire qu'est la capitale catalane, ainsi que les enseignements que ses parties prenantes en ont tirés, seront de précieux enseignements pour nous et alimenteront notre réflexion thématique avec richesse.



## SEINE-SAINT-DENIS/BOBIGNY

La Seine Saint-Denis est une vraie tour de Babel vivante, attachante, mouvante. Un territoire qui mêle tant d'histoires et de défis nouveaux.

Au-delà de sa spécificité, c'est aussi un laboratoire pour tous les territoires chamboulés dans leur identité, et qui vont se multiplier à une époque où l'histoire des hommes s'accélère : un espace accroché aux anciens modèles (l'histoire du lieu, les généalogies des autochtones, les propriétaires de la culture locale, la langue unique) et projeté dans les défis actuels et futurs. C'est ce territoire que l'on dit « spécialisé » dans l'accueil de personnes migrantes qui va faire face au défi du changement climatique à double titre, d'abord parce qu'il devra trouver son équilibre face à la pression foncière et immobilière tout en valorisant ses atouts et préservant ses qualités, ensuite parce qu'il va continuer d'être le territoire qui fait face au défi migratoire issu du défi climatique du monde entier. Si la Seine Saint-Denis continue d'être autant créative et en avance sur son temps qu'elle ne l'est aujourd'hui, elle peut devenir un modèle à échelle européenne pour tous ces défis. Elle peut questionner la fabrique de la ville en accueillant l'informel dans le formel, en sachant ouvrir les portes tout en posant des cadres fixes et intangibles. C'est cette Seine Saint-Denis là que nous voulons esquisser, en se basant sur une approche holistique et en visant à favoriser l'empowerment des populations, à activer la solidarité pour faire émerger l'innovation, tout en s'approchant d'une conception de l'humain prenant part à l'écosystème naturel.



Quartier Can Batllo, Barcelone

## LES DEUX QUESTIONS QUI NOUS GUIDENT

---

- COMMENT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PEUT-IL CONTRIBUER À RÉSORBER LES INJUSTICES SOCIALES ?

- COMMENT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PEUT-IL AMÉLIORER LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉPANOUISSEMENT MENTAL ET SENSORIEL ?

# ON FAIT ENSEMBLE ?

## DÉGAGER UNE PROBLÉMATIQUE

SYNTHÈSE PAR THOMAS COLLET

S'agissant d'œuvrer à répondre à l'interrogation « on vit ensemble ? », la question du processus s'est avérée cruciale lors de ce séminaire de Barcelone, et pourrait finalement être résumée ainsi : « on fait ensemble ? ».

« **Faire ensemble** » a bien été au cœur de la majorité des interventions. Faire ensemble le projet urbain, fabriquer avec les autres un quartier, un immeuble, une rénovation, un aménagement. **Mais alors qui sont les acteurs de ce faire-ensemble ? Et comment s'articulent les actions de cette manière plus inclusive de fabriquer la ville ?** Le séminaire de Barcelone et le colloque de Bobigny ont été l'occasion de trouver des éléments de réponse.

En premier lieu, c'est la question majeure des institutions publiques qui est posée : responsables du pilotage du projet urbain, on interroge leur besoin de transversalité et les outils pour la développer. Puis on discute de la position de l'architecte au sein d'un tel processus ; un rôle qui, de l'avis de tous, est en profonde mutation et dont on pressent qu'il pourrait – qu'il devrait peut-être – s'affirmer comme primordial à l'avenir. Enfin, parler de « faire ensemble » est bien entendu l'occasion de mettre en lumière l'avant-gardisme barcelonais en termes d'urbanisme participatif, de place des citoyens dans la construction du projet urbain – une place qui ne se réduit pas à la consultation.

## BESOIN DE TRANSVERSALITÉ

Le directeur des programmes et de la recherche de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Edgardo Bilsky<sup>2</sup>, le rappelle en préambule de son intervention : la gouvernance métropolitaine devient de plus en plus complexe. **Les grandes villes sont le plus souvent régies de manière fragmentée, par différents acteurs, agences et services publics ou privés, dont le niveau de légitimité et de transparence est très variable, et qui entrent en concurrence pour les ressources. Alors qu'elles sont en première ligne des grands enjeux contemporains (sociaux, écologiques, sanitaires et de résistance à la prédation financière) ce mode de gouvernement, affirmé, est rarement adapté aux défis auxquels les métropoles sont confrontées.**

« Faire avec » c'est donc, en premier lieu, ne pas travailler en silo, mais préférer **faire alliance avec des acteurs extérieurs** : alliance avec les écoles d'architecture, l'université, les associations locales – comme nous aurons l'occasion d'y revenir – mais aussi alliance avec des structures plus éloignées du projet urbain, tel qu'un musée par exemple. Le docteur en architecture Marc Arnal<sup>3</sup> a ainsi eu l'occasion d'exposer combien le musée d'histoire de la ville de Barcelone a été fortement impliqué dans le projet de réhabilitation du patrimoine industriel Fabra I Coats. Mais surtout, comme le rappelle la doyenne de l'ordre des architectes régional, Assumpció Puig<sup>4</sup>, ce qui se passe dans nos villes et territoires dépasse désormais la



2. Edgardo Bilsky, directeur de recherche du Secrétariat Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) à Barcelone. Il a assuré la coordination du rapport mondial sur la décentralisation et la démocratie locale (GOLD). Cf p128 : [Conférence de clôture](#)



3. Marc Arnal Huguet, architecte au sein du studio d'architecture Terradas Arquitectos. Parmi les projets réalisés, la Cosmocaixa Barcelona, le bâtiment Sant Miquel de la Salle et l'institut Fabra y Coats. Cf p100 : [Le matériaux du 21e siècle, c'est l'existant](#)



4. Assumpció Puig, doyenne du collège des architectes de Catalogne (2018-2022), présidente de la Commission des relations internationales de l'association intercollégiale des collèges professionnels de Catalogne (2018-2022).

vision traditionnelle de la planification urbaine : cela nécessite une perspective beaucoup plus large et transversale et de nouveaux instruments.



Usine Fabra i Coats

Ce n'est d'ailleurs pas la seule échelle problématique en termes de gouvernance. « **Faire avec** », c'est aussi le besoin de plus d'équilibre entre les territoires, les communes et l'État. Edgardo Bilsky revient ainsi sur le rapport 2020 d'ONU-Habitat qui pointe combien la distribution des compétences entre l'État et les collectivités territoriales est inadéquate. Les responsabilités transférées aux collectivités et les défis réels auxquels elles sont confrontées ne sont, en effet, pas soutenus par les moyens techniques et économiques ainsi que les pouvoirs qui lui sont pourtant nécessaires. Afin que les villes et territoires soient à même d'affronter les enjeux complexes du bien-vivre ensemble au 21e siècle,

ces différents niveaux de gouvernance sont donc appelés à renforcer leur degré de collaboration et de coopération. Une collaboration certes, sans esquisser toutefois la question du système de financement local : le rapport met ainsi en avant les leviers d'une fiscalité locale dynamique et d'un partage adéquat du budget national au travers de dotations et subventions régulières, gérées avec transparence.

À ce titre, le séminaire a été l'occasion de voir le travail conjoint de plusieurs municipalités regroupées dans un consortium, autour d'un élément naturel commun : le fleuve Besòs. Cinq villes fédérées pour un développement urbain des quartiers les plus vulnérables, permettant un transfert de ressources de Barcelone vers des communes disposant de beaucoup moins de moyens. Permettant aussi une action plus spécifique et partagée que ne le peut l'administration de la zone métropolitaine de Barcelone. Cependant, Carme Ribas<sup>5</sup>, directrice de ce consortium, rappelle combien faire travailler ensemble des municipalités peut s'avérer extrêmement compliqué, combien il s'agit d'un laborieux travail de mise en réseau de fonctionnaires aux méthodes et domaines d'action parfois très différents.

## OUTILS DE PILOTAGE TRANSVERSAL

La transversalité c'est justement l'une des qualités mises en avant par Assumpció Puig dans l'application de l'agenda urbain, au travers d'**outils permettant une vision plus large et une élaboration partagée du projet urbain tels qu'une assemblée réunissant institutions, professionnels de l'urbanisme, associations professionnelles et représentants du tissu économique, social et administratif local.**

Pourtant, devant les nombreux défis que doivent relever les acteurs du projet urbain, l'excès d'agenda, l'excès de planification, risque d'enrayer la capacité à agir.

L'architecte en chef de la ville de Barcelone Xavi Matilla<sup>6</sup> pose ainsi la question : « **comment faire**



5. Carme Ribas, architecte-professeure de projets à l'École d'architecture de Barcelone. Elle a commencé sa carrière professionnelle à la mairie de Barcelone au sein du service des projets urbains. Elle dirige aujourd'hui le consortium Besòs. Cf p 93 : [Libérer les cours d'eau](#)



6. Xavi Matilla, architecte en chef de la mairie de Barcelone. Professeur à la Catalunya UPC\_BarcelonaTECH et à l'Institut d'études régionales et métropolitaines de Barcelone (IERMB). Cf p 30 : [Insuffler l'harmonie, sans l'uniformité, dans un esprit de démocratie urbaine](#)

**pour que les changements commencent à se produire sans perdre la vision stratégique ? »**

Le travail spécifique c'est celui à l'échelle de la parcelle, ainsi que Laia Grau<sup>7</sup> - responsable de l'urbanisme à la Ville de Barcelone - et Montserrat Hosta<sup>8</sup> - directrice du projet 22@ - le défendent.

À Barcelone, l'un des outils les plus manifestes de ce travail ciblé, s'agissant d'une gouvernance transversale et de la mise en œuvre rapide des changements, est le **plan de quartier** (« Pla de Barris »). Le développement de cet outil part d'un double constat. D'abord que **certaines parties des métropoles ont un besoin urgent d'actions contribuant à réduire les inégalités**. Ensuite que l'organisation des mairies ne permet pas, structurellement, d'agir de manière à la fois focalisée dans l'espace et le temps, et globale dans les domaines d'intervention. Ainsi, tel que nous le présente Arnau Balcells<sup>9</sup>, directeur du « Pla de Barris » à la Ville de Barcelone, le plan de quartier consiste à créer des synergies, des efforts concentrés - avec des moyens extraordinaires et un objectif de changement à quatre ans - afin de gagner en efficacité et remplacer la dispersion habituelle des actions politiques. Plus léger et maniable qu'un service municipal classique, l'outil plan peut être source d'innovations qui seront reprises ou non par l'action publique traditionnelle. Le modèle de gestion du plan barcelonais prend la forme d'une entreprise municipale, avec une certaine liberté d'action mais dépendant tout à fait de la mairie, alliant ainsi le leadership du maître d'ouvrage et le contrôle des élus. S'agissant de la transversalité, Arnau Balcells vante la possibilité de travailler avec les techniciens de différents services municipaux sans subir l'étanchéité qui sépare leurs domaines respectifs d'action. En effet, le plan visant à toucher aussi bien au logement et à l'espace public qu'aux sphères de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de l'économie et de l'urgence climatique, il est intrinsèquement multisectoriel.

Par ailleurs, la transversalité se retrouve au sein même des équipes du plan, puisque des profils variés y collaborent tels que des architectes, des sociologues ou des anthropologues, aussi bien au niveau de la mise en œuvre qu'au sein de son conseil consultatif. Sur le terrain, c'est un travail intense avec le maximum d'acteurs locaux et une information des habitants qui vise à réparer, voire à créer, les communautés. **Arnau Balcells considère en effet qu'un tel outil contribue grandement à générer un sentiment d'identité positive dans les quartiers, car il met en évidence le soutien de la ville à leur endroit**. Un travail inclusif qui promeut donc l'histoire commune, la qualité du tissu local mais aussi sa connexion à la métropole toute entière. En travaillant au plus près du concret de leur zone d'intervention, les acteurs d'un plan de quartier peuvent articuler plus finement les stratégies et modèles urbains conçus à l'échelle municipale avec des notions plus délicates et individuelles : perception, sensation, sentiment d'identité. Atteindre le particulier avec l'ambition du stratégique, donc. Situé entre le local trop local et la réflexion de cabinet hors-sol, le plan sert ainsi de rouage nécessaire à des changements rapides qui s'inscrivent tout de même dans une stratégie municipale mûrement réfléchie.

Agir vite sans oublier la vision stratégique, enfin, ce peut être utiliser l'**urbanisme tactique** tel que présenté par Laia Grau à propos du projet 22@ et Daniel Alsina<sup>10</sup> - coordinateur du bureau technique de Barcelone Superilla - s'agissant du marché Sant Antoni : un urbanisme à la fois provisoire et évolutif, fait d'actions destinées à s'inscrire dans le temps long mais dont les premières manifestations sont légères, peu coûteuses et rapides à mettre en place. Une manière agile d'expérimenter, de transformer sans brusquer, d'ouvrir des débats autour de quelque chose de concret et de changer progressivement les usages et habitudes.



7. Laia Grau, architecte-urbaniste, responsable de l'urbanisme de la mairie de Barcelone depuis 2019. Elle fait partie du corps spécial d'architectes de la Generalitat de Catalunya. Cf p73 : [L'industrie au coeur de la ville](#)



8. Montserrat Hosta, architecte-urbaniste et conseillère de l'écologie, de l'urbanisme, des infrastructures et de la mobilité de la Ville de Barcelone. Cf p74 : [L'industrie au coeur de la ville](#)



9. Arnau Balcells, architecte chargé de la gestion et de coordination du département et de l'équipe en charge de la conception et du déploiement des plans municipaux de quartier à Barcelone (2016-2020). Cf p46 : [L'urbanisme démocratique en actes](#)



10. Daniel Alsina, architecte, responsable des projets « Superilôts de Barcelone » et « Protéger les écoles », en tant que directeur adjoint des projets au BIMSA (Barcelona d'Infraestructures Municipals SA). Cf p42 : [Le plaisir de la ville piétonne](#)



La tour Agbar - dessinée par Jean Nouvel - située dans le quartier du 22@

Lors de sa présentation du sixième rapport de l'observatoire mondial de la démocratie locale et de la décentralisation, Edgardo Bilksy développe, quant à lui, **six itinéraires de lutte contre les inégalités territoriales et urbaines : biens communs (commoning) / attention aux personnes (caring) / connexions (connecting) / restauration de l'environnement (re-naturing) / promotion de la prospérité (propsering) / démocratie (democratizing) / transversalité.** Il tient à préciser que ces thèmes n'ont rien de théorique et que de nombreux exemples concrets ont lieu à travers le monde, des actions en cours et des expérimentations, au nombre desquelles Barcelone. Les choses changent donc et, à la question de Xavi Matilla sur l'articulation de l'efficacité et de la stratégie, de l'urgence et de la vision, un certain nombre de réponses existent aujourd'hui en termes de pilotage. Vient alors la question de

la place de l'architecte dans tout ce processus.

## PROFESSION(S) : ARCHITECTE

En ouverture du séminaire, Vincent Lacaille<sup>11</sup> a présenté la création en novembre 2021 de l'observatoire de l'économie de l'architecture, sous la houlette du ministère de la Culture. Destiné à observer et analyser les données socio-économiques de la profession d'architecte et de l'ensemble de l'écosystème de l'architecture, ce lieu d'échange vise également à faire l'état des lieux de la mutation des missions et du rôle des architectes dans la société. En préfiguration de ce travail au long cours, on observe déjà que les architectes exercent aujourd'hui une grande diversité d'activités, dont une partie en concurrence avec d'autres professions : conception et maîtrise d'œuvre, réalisation mais aussi étude préalable et programmation. Tout cela en tenant des positions très différentes : maître d'œuvre, assistance, pilotage, coordination, conseil, expertise, recherche, médiation, gestion... Les agences ont ainsi tendance à développer de nouvelles compétences, voire à se spécialiser. Cet aspect touche-à-tout du métier comporte cependant un risque de dilution de la fonction d'architecte, dont le titre reflèterait des réalités désormais si différentes qu'il en perdrait de sa pertinence. **Alors, de quoi l'architecte est-il aujourd'hui le nom ?**

**Architecte en chef, Xavi Matilla dit de l'architecture qu'elle doit toujours unifier dans son creuset la pratique professionnelle, la chose publique et la vision académique.** Mais l'architecte peut-il s'en tenir au premier volet de ce triptyque ou bien **doit-il jouer un rôle transversal ?**

Asumpció Puig affirme, elle, le besoin de transversalité, d'aller-retours entre la recherche, les débats au sein des écoles et leur traduction concrète dans la société, et que cet aller-retour passe par la personne de l'architecte. L'architecte doit alors assumer un rôle actif dans



11. Vincent Lacaille, architecte et urbaniste en chef de l'État. Chef du bureau de la qualité de l'architecture et du paysage. Service de l'architecture du Ministère de la Culture.



12. Mireia Valls Gil-Vernet, cheffe de projet du plan de quartier Trinitat Nova et du Plan de quartier Verdum-Roquetes. Travaille au sein d'une équipe chargée de coordonner les plans de quartier de Barcelone. Cf p48 : L'urbanisme démocratique en actes

la dynamique urbaine et territoriale, un rôle actif sur la qualité de vie des personnes et la qualité globale d'une société de plus en plus urbaine, **un rôle actif dans la médiation entre les différentes parties prenantes de la société.** Mireia Valls Gil-Vernet<sup>12</sup>, de l'agence municipale Foment Ciudad chargée de la mise en place du plan de quartier, le résume en soutenant que, s'agissant de réduire les inégalités sociales, l'architecte et l'urbaniste ont une influence considérable. Coordinateur du diplôme en architecture à l'école d'architecture de Vallès (ETSAV), Roger Sauquet<sup>13</sup> insiste, quant à lui, sur l'idée de responsabilité : **architecte, c'est un métier dont le coup de crayon affecte les gens.**

## OÙ SONT LES ARCHITECTES ?

---

**Alors qu'en est-il de la réelle place de la profession d'architecte dans un processus transversal de transformation urbaine ? Est-elle centrale ? En bout de chaîne ? En amont ?** Par la voix de Marjan Hessamfar<sup>14</sup>, le Conseil National de l'Ordre des Architectes français souhaite donner de la valeur au travail et à la présence des architectes à toutes les étapes de l'acte de construire. Mais se pose la question de sa perception et de sa légitimité.

Julien Boidot<sup>15</sup>, ACE ayant étudié à l'école d'architecture del Vallès (ETSAV) à Barcelone, établit un lien entre la responsabilité de l'architecte évoquée par Roger Sauquet, et ses compétences techniques. Il avance la possibilité qu'une certaine réduction progressive des compétences des architectes français leur aurait fait perdre de la crédibilité auprès de leurs interlocuteurs, un déclin qu'une formation plus polytechnique permettrait d'enrayer. Roger Sauquet précise ainsi qu'en Espagne, l'architecte est également

un ingénieur civil, chargé de calculer la stabilité des bâtiments, de dessiner les réseaux, d'avoir des connaissances importantes en génie civil et en urbanisme. La question de la perception se pose également sur le terrain, où la méfiance vis-à-vis de l'architecte semble avoir une bonne part. Une solution à cela, pour Roger Sauquet, est l'intensification du lien entre l'architecte et la communauté qui sera affectée par son travail. Habitants, usagers, mais aussi voisinage, agents et techniciens municipaux, élus et conseillers, la réalité sociale doit être considérée dans son ensemble. À ce sujet, il insiste sur le manque d'attention aux zones rurales : là où les grandes villes peuvent bénéficier de discussions intenses entre les institutions et de très grandes équipes d'architectes, les petites municipalités peuvent en revanche faire face à des problèmes de premier ordre et manquer de débat public et de réflexion. C'est au prix de cette interaction systématique, affirme-t-il, que l'architecte sortira de son image, encore prégnante, d'artiste enfermé dans son bureau et cherchant le coup de génie. Ceci étant d'autant plus important, selon Roger Sauquet, quand il est question d'agir grâce à des fonds publics.

C'est un rôle qui fait écho aux missions des ACE : Brice Huet<sup>16</sup>, du Ministère de la Transition écologique et solidaire a souligné en préambule du séminaire combien **leur vision holistique des problématiques en font des référents essentiels pour les territoires français.** Mais il reste du chemin à parcourir pour que cette fonction soit pleinement comprise. L'ACE Marc Botineau appelle ainsi de ses vœux à retrouver, par le débat, une complicité avec les maires et les DDT. Jordi Pimas<sup>17</sup>, architecte-conseil de l'État également, estime que l'architecte a comme rôle de contribuer à placer l'architecture au cœur du débat public et que les ACE ont la possibilité d'être d'importants agents de diffusion de la culture architecturale.



13. Roger Sauquet, professeur à l'ETSAV. Membre actif du groupe de recherche de l'UPC HABITAR, directeur adjoint de l'école d'architecture de Vallès et coordinateur du master en architecture. Cf p86 : [Ouvrir le dialogue](#)



15. Julien Boidot, architecte-conseil de l'État dans le Gers depuis 2016. Il fonde l'atelier Boidot-Robin en 2008 puis l'agence Julien Boidot en 2017. Il enseigne à l'ENSA Ville et Territoires.



14. Marjan Hessamfar, est vice-présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes depuis 2021 et architecte-conseil de l'État auprès de la DRAC Hauts-de-France depuis janvier 2020.



16. Brice Huet, adjoint de la Directrice Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature. Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Les ACE Marc Botineau<sup>18</sup> et David Jouquand<sup>19</sup> évoquent ainsi leur pratique des workshops : réunissant des étudiants, des élus, des agents de la DDT, ils donnent également lieu à des restitutions accessibles aux habitants. **Ils en tirent la conclusion que ce travail des étudiants est une excellente démarche d'approche, de prise de conscience et d'appropriation de problématiques complexes d'un territoire donné par les maires. Une pédagogie par le « faire » vertueuse : des étudiants qui travaillent sur des cas concrets et des élus qui apprennent sans se sentir donner de leçon.**



Ateliers ruraux en Mayenne 2012-2020 organisés par la DDT 53, © ACE Marc Botineau

Une méthodologie que Pere Fuertes<sup>20</sup>, directeur de l'ETSAV, présente comme étant centrale dans la formation des étudiants de master dans son école : les élèves vont au contact d'un terrain, de ses habitants et usagers, selon des thèmes prédéfinis traitant toujours de l'habitabilité. Des thèmes qui intéressent les citoyens individuellement et les quartiers collectivement. Roger Sauquet, coordinateur du diplôme, va plus loin : cette interaction avec la communauté (voisinage, techniciens municipaux, mairies) peut aboutir à de véritables réalisations. Partant d'ateliers participatifs, à la demande de conseils municipaux ou régionaux mais parfois aussi d'architectes ou d'associations de quartier, il arrive que de petites constructions utiles soient

bâties à leur issue : poulailler, parc fluvial, salle pédagogique fermière... Un travail de laboratoire appliqué donc, qui redéfinit dès les études la relation de l'architecte aux citoyens.

**En amont, au centre, en fin de processus, la place de l'architecte paraît donc dynamique et ses missions en évolution.** Marjan Hessamfar parle même d'accompagner les politiques jusqu'aux détails techniques et fiscaux afin de favoriser des opérations vertueuses. **Un rôle d'architecte plus proche de l'action politique** donc, comme le séminaire a pu en montrer des exemples avec la fonction d'architecte en chef de la ville de Barcelone ou encore le rôle important que joue l'agence municipale Foment Ciudad sur la gestion du plan de quartier.

En synthèse de toute cette réflexion, Hélène Reinhard déplore finalement le **manque crucial d'élus exerçant la profession d'architecte** et se demande s'il ne s'agirait pas encore d'une autre manière pertinente d'agir étant donné que l'architecte est, en fin de compte, un spécialiste de la culture de projet.

## URBANISME PARTICIPATIF

L'architecte s'inscrit donc désormais dans un processus d'ouverture de la fabrication du projet urbain dont un outil majeur s'avère être la participation citoyenne. Construire la ville c'est, selon Marjan Hessamfar, construire le témoignage d'une époque, un récit qui ne peut s'écrire qu'en partant de l'habitant.

Idee déjà ancienne, d'ailleurs inscrite dans la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) de 2000, sa mise en œuvre a peine à se développer.



17. Jordi Pimas, architecte-conseil de l'État. Architecte associé dans l'agence d'architecture STUDIO 1984 depuis 2011. Diplômé de l'Escola Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona en 2010. Il enseigne à l'ENSA de Montpellier.



19. David Jouquand, architecte-conseil de l'État, président de l'association des ACE en 2022, associé de l'agence d'architecture Remingtonstyle. Il enseigne à l'ENSA Paris-Belleville Cf p88 : [Ouvrir le dialogue](#) & p134 : Présentation du séminaire 2022, [Coop ou pas cap ?](#)



18. Marc Botineau, architecte-conseil de l'État (DDT Mayenne 53) depuis 2012. Associé dans l'agence CAB Architectes. Créateur et encadrant d'un workshop hors les murs consacré à l'architecture en milieu rural à l'ENSA Paris La Villette Cf p87 : [Ouvrir le dialogue](#)



20. Pere Fuertes, professeur associé au département de conception architecturale, école d'architecture Vallès ETSAV, UPC-BarcelonaTech. Directeur de l'ETSAV. Chercheur au groupe Habitar (<http://habitar.upc.edu/>). Cf p87 : [Ouvrir le dialogue](#)

Et lorsque c'était le cas, elle a malheureusement pu être dénoncée par le Conseil National des Villes comme prenant trop souvent une forme infantilisante pour les citoyens, quand elle n'était pas tout simplement manipulateur.

Un esprit de concertation dont Bertrand Folléa<sup>21</sup> déplore qu'il soit en France encore compliqué à réaliser. Il identifie ainsi **quatre points de fragilités de l'urbanisme participatif** :

- **trop tardif** : les gens sont placés en situation de réaction à un projet qui s'est majoritairement fabriqué sans leur expertise d'usagers. La parodie de la participation citoyenne peut alors se manifester sous la forme de vote pour choisir la couleur de la rambarde ou la forme du banc.
- **trop sectoriel** : les questions débattues sur un secteur restreint manquent de complexité, traduisant un manque de confiance en l'intelligence collective, et cette simplification aboutit à des oppositions binaires de pour et de contre.
- **trop abstrait** : les débats ayant lieu en chambre plutôt que sur le terrain favorisent les positions idéologiques et empêchent le rapprochement sensible et expérimental des points de vue.
- **trop restreint** : s'exerçant avec de trop petits groupes, cet urbanisme participatif empêche l'expression d'un bien commun dépassant les intérêts particuliers.

**Quelles sont donc les vertus d'une élaboration du projet urbain où les communautés d'habitants et d'usagers auraient un vrai rôle à jouer ? Et de quelle manière la réaliser en échappant à de tels écueils ?**

Une dose importante de démocratie dans la planification urbaine sert le projet et son efficacité. À un niveau de base, c'est s'assurer de prendre en compte la réalité d'un territoire vécu au quotidien : « lutter contre les inégalités » pour Arnau Balcells, directeur du Pla de Barris ; « faire émerger les voix des minorités », selon Edgardo Bilsky, de Cités et Gouvernement Locaux Unis ; « construire une véritable vision qualitative et hiérarchisée des problèmes du quartier », pour Pere Fuertes et Roger Sauquet de l'ETSAV ;

« obtenir des idées de transformation du patrimoine industriel », comme le rapporte Marc Arnal à propos du projet Fabra I Coats ; « permettre aux craintes légitimes de s'exprimer et d'y répondre avec pédagogie », ainsi que Daniel Alsina en a fait l'expérience pour le marché Sant Antoni...

La consultation citoyenne, on le voit, permet de nourrir en profondeur le projet. Mais il existe un cran supplémentaire à l'urbanisme participatif et c'est celui de considérer la communauté d'habitants et usagers comme une véritable co-conceptrice du projet qui la concerne. La directrice de l'urbanisme de Barcelone Laia Grau énumère ainsi, sans hiérarchie, les parties prenantes à l'élaboration d'un projet comme 22@ : voisinage, entreprises, institutions et universités.

Le séminaire de Barcelone a été l'occasion de voir présentés quelques-uns des instruments qui permettent de valoriser l'implication des citoyennes et citoyens dans la transformation de leur cadre de vie. Jesus Lopez<sup>22</sup>, chef de projet pour Pla de Barris, révèle que **d'un débat citoyen peut émerger le document de politique publique qui servira de bible tout au long de l'élaboration du plan de quartier**. Les rencontres avec les citoyens ont alors lieu lors de séances collectives de diagnostic, de débats thématiques, de recueils de contributions à même la rue, autant d'approches visant à recueillir des points de vue les plus variés. La mairie de Barcelone constitue aussi des groupes consultatifs à partir des voisins, commerçants et associations des zones sujettes à transformation, qui sont impliqués dès l'origine dans l'analyse et la conception du projet, l'amendant et contribuant à adapter le modèle à leurs besoins spécifiques.

Pour ce qui est de la France, Brice Huet a fait état, dès le début du séminaire, de la conclusion de la démarche « Habiter la France de demain » lancée par le ministre du logement en février 2021. Elle avait pour mode d'action les ateliers et tables rondes publiques (en réunions physiques mais accessibles en ligne), la consultation citoyenne



21. Bertrand Folléa, paysagiste DPLG, co-fondateur de l'agence Folléa-Gautier, paysagiste-conseil de l'État. Il a été président de l'association des PCE en 2021.



22. Jesus Lopez, conception et déploiement du projet de politique publique de la Ville de Barcelone «Pla de Barris» dans la zone nord du quartier Nou Barris. Projet développé par la société publique Foment Ciutat S.A. Cf p50 : L'urbanisme démocratique en actes

et des ateliers citoyens, tout cela afin d'aboutir à dix idées partagées et une synthèse du travail participatif.

**Les difficultés existent pour faire des citoyens de véritables collaborateurs dans la conception de projets urbains et architecturaux**, elles sont connues : une certaine lenteur, un manque de culture architecturale et urbanistique, l'obligation de déployer d'importants moyens humains. Rien qui ne semble toutefois hors de portée si tant est que l'on s'outille à la hauteur de ces défis, en usant conjointement de la rencontre physique et des outils numériques.

**L'enjeu est de valoriser l'approche sensible et sortir de l'ornière d'une objectivité qui n'existerait pas afin de s'engager totalement dans une démarche de subjectivité partagée.** Pour y parvenir, il s'agit d'accompagner les habitants et usagers pour qu'ils passent de l'impression à l'expression. En retour, professionnels et institutions gagnent ainsi en perception sensible de leur terrain d'action. C'est au prix de cette attention à l'existant qu'il est possible de mettre en mouvement la population, spontanément conservatrice quant à son cadre de vie. Or c'est là un enjeu considérable à l'heure d'une transition écologique à la fois urgente et anxiogène.

# BARCELONE DES COMMUNS EN 4 JOURS

## PARCOURS DU SÉMINAIRE

Carte © Atelier Berger Milà



### LEGENDE

- Antiques arçades Històriques (sI s - sXIII - sXVI)
- Projets
- Tours
- TC
- District
- Quartier
- Axe structurant

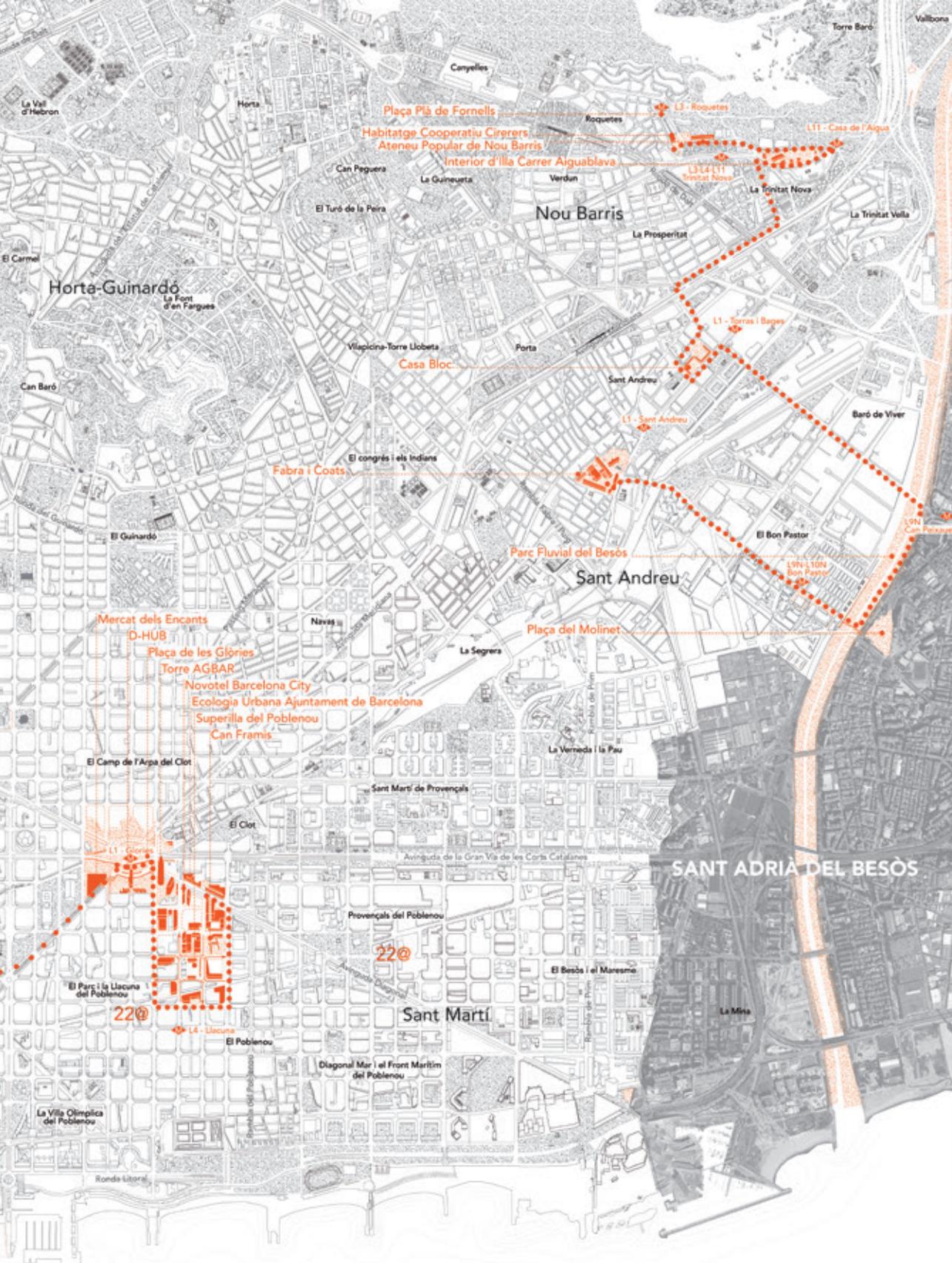
0 100 200 500

Illustrations et design : Gemma Milà © Atelier Berger Milà

JEUDI 14 OCTOBRE

Acte inaugural 18:30 - 20:30

Novotel Barcelona City 20:30 - 24:00



**VENDREDI 15 OCTOBRE**  
 22@ 9:00 - 10:30  
 Quartier de Sant Antoni 11:00 - 13:00  
 Pavillon Mies Van der Rohe 13:30 - 15:30  
 Quartier de Sants 15:30 - 17:00  
 CaixaForum 17:30 - 20:00

**SAMEDI 16 OCTOBRE**  
 District Nou Barris 9:00 - 10:00  
 Casa Bloc 11:00 - 11:30  
 Parc Fluvial del Besòs 12:00 - 13:00  
 Fabra i Coats 15:00 - 19:00  
 Palau del mar 1881 21:00 - 01:00

**DIMANCHE 17 OCTOBRE**  
 D-HUB ArquinFAD 9:30 - 11:00  
 Ateliers 11:00 - 12:30  
 D-HUB 12:30 - 14:30

# BARCELONA 2021

## On vit ensemble?



SÉMINAIRE ET COLLOQUE DES ARCHITECTES CONSEILS DE L'ÉTAT



# PROPOSITIONS

• Proposition N°1 - **LA GOUVERNANCE HOLISTIQUE AVEC L'ARCHITECTURE** • Proposition N°2 - **PROMOUVOIR LE COMMUN - VIVRE ET AGIR ENSEMBLE** • Proposition N°3 - **FÉDÉRER & POUSSER À L'ACTION / FAIRE DES COMMUNAUTÉS LOCALES ENGAGÉES** • Proposition N°4 - **RE-PRODUIRE EN VILLE, TRAVAILLER, ÉCHANGER, COMMERCER ET HABITER AU MÊME ENDROIT, LE SOCLE DE LA VILLE INTÉRESSANTE** • Proposition N°5 - **COMMERCER À PETITE ÉCHELLE, EMPLOIS ET SERVICES POUR TOUS** • Proposition N°6 - **METTRE À CONTRIBUTION LES UNIVERSITÉS** • Proposition N°7 - **AGIR EN SYNERGIE AVEC LA NATURE** • Proposition N°8 - **TRANSFORMER PLUTÔT QUE DÉTRUIRE**





## Proposition N°1 LA GOUVERNANCE HOLISTIQUE AVEC L'ARCHITECTURE

Un projet cohérent et faisant cohésion, c'est un projet bien gouverné. Les politiques et la société civile, le public et le privé insufflent des envies et des idées qui vont devenir un projet. C'est alors à l'architecte de formuler la vision du projet, de mettre en forme puis de coordonner et vérifier que chaque action est menée dans l'optique de former un tout cohérent. C'est à l'architecte que revient aussi d'évaluer les actions pour perfectionner la démarche entreprise. Sur cette base, les pratiques sont diverses. À Medellin, en Colombie, c'est toute une équipe qui gère la ville ; en Belgique, les bouwmeester ont une autorité élargie sur l'harmonie urbaine et architecturale d'un territoire ; à Barcelone, l'architecte en chef et son agence incarnent ce rôle. En France, les architectes-conseils de l'État forment, avec les paysagistes-conseils, une cellule de conseil dans chaque département, l'équivalent d'un thinktank qui accompagne les projets, en zone urbaine comme rurale. C'est un statut original en Europe. Nous verrons ici comment ces différentes façons de diriger ou d'accompagner le projet urbain influent sur sa réalisation et en quoi la manière dont est gouverné le projet par les collectivités conditionne sa réussite.

# INSUFFLER L'HARMONIE, SANS L'UNIFORMITÉ, DANS UN ESPRIT DE DÉMOCRATIE URBAINE

## CONFÉRENCE DE XAVI MATILLA – ARCHITECTE EN CHEF DE LA MAIRIE DE BARCELONE



Xavi Matilla, Architecte en chef de la ville de Barcelone, proche du rôle du maître-architecte (bouwmeester) belge. Son rôle est d'encadrer les marchés et apporter sa vision en vue de garantir la qualité architecturale et paysagère des projets publics et de stimuler la qualité spatiale des projets urbains. Il travaille en équipe et doit garder une certaine indépendance pour exercer son office. Il est également professeur associé au Département d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire (DUOT) de l'Universitat Politècnica de Catalunya UPC\_BarcelonaTECH et au Master Metropol in Metropolitan and Urban Studies, The Barcelona Institute of Regional and Metropolitan Studies (IERMB).

« Je vais vous présenter quelques projets de Barcelone, vous expliquer les transformations fondamentales de l'espace public qu'ils ont engendrées et vous dévoiler le modèle urbain particulier qui les sous-tend. **C'est important de partager ce type d'information en ces moments où l'on peut avoir la sensation d'une planification excessive, d'un excès d'agendas qui nous ôterait notre capacité d'agir. Partir de cette question avec vous : comment faire pour que, tout en s'inscrivant dans une vision stratégique, des changements commencent à se produire tout de suite ?**

### BARCELONE

Pour nous situer, la ville de Barcelone est tout compte fait un petit lieu. C'est une grande ville mais un petit lieu. Nous parlons d'un territoire de cent kilomètres carrés dans lequel nous sommes un million six cent mille personnes ; c'est donc une ville à forte densité de population, en Europe sûrement dépassée seulement par Paris. Une ville très dense et qui ne dispose pas de grands espaces verts, qui n'a pas de grands parcs. Nous avons la côte, c'est vrai, mais à l'exception de la montagne de Collserola au nord et la montagne de Montjuic, nous n'avons que le Parc de la Ciutadella, qui est d'échelle moyenne. **Barcelone est donc une ville de rues.** Ceci est fondamental pour comprendre certains des processus de transformation de l'espace public qui se déroulent actuellement dans la ville.

Barcelone est également une métropole, et ceci aussi est intéressant à garder à l'esprit pour les questions des difficultés de gouvernance et

de gestion découlant aujourd'hui de la division administrative : il y a la ville de Barcelone, ses cent kilomètres carrés et 1,6 millions d'habitants, et la région métropolitaine de Barcelone, avec 3,4 millions d'habitants et plus de six cent km<sup>2</sup>.

### TROIS ÉPISODES CLÉS ONT RYTHMÉ L'HISTOIRE URBAINE DE BARCELONE

D'abord, en 1859 l'Ensanche de Cerdà. Un Plan qui, à l'époque, résolvait les problèmes structurels d'une ville contemporaine. Les grands axes territoriaux tracés par Ildefonso Cerdà - chargé par le gouvernement espagnol de réaliser les plans de l'extension (Eixample en catalan) de la ville - sont la Gran Via, parallèle à la côte, la Meridiana entrant à l'intérieur du territoire et la Diagonal, en sens inverse. Trois grands axes qui sont en cours de transformation en ce moment. C'était une structure urbaine qui, à l'époque, permettait de croître au-delà de la ville médiévale existante, par l'apport des différentes populations qui existaient déjà dans la plaine de Barcelone.

Dans les années 1980, de petites interventions ont lieu, notamment la mise à disposition d'espaces et d'équipements publics dans une ville qui est sortie de la période de dictature en 1979 avec un déficit important d'espaces publics. Un processus intensif de mise à disposition de ces petits espaces, comme stratégie d'acupuncture, et de valorisation de territoires qui avaient connu une croissance accélérée par l'arrivée de la population migrante.

Le projet olympique « Barcelone 1992 » applique à nouveau le mot d'ordre des années 1980, jusqu'à ce jour : conserver l'équilibre de la ville. Mais comment intervenir dans la ville globalement afin d'en maintenir un équilibre ?



Barcelone, une ville de rues vue du ciel © Xavi Matilla

Lui donner les conditions de vie les plus justes et les plus égalitaires possibles dans chacun de ses quartiers, s'agissant de la qualité de l'espace public, de l'offre d'équipements, du tissu urbain en général. La « centrification/gentrification » d'un ensemble d'aires, que l'on appelle les aires de nouvelle centralité (áreas de nueva centralidad), vise alors précisément à créer des zones de référence d'un point de vue fonctionnel, d'espaces publics, avec des équipements uniques et l'objectif de rééquilibrer la ville. C'est la ville qui nous est parvenue aujourd'hui, avec de nouveaux grands défis en termes d'amélioration de la qualité environnementale du tissu urbain dont nous avons hérité.

## ENJEUX LOCAUX, MÉTROPOLITAINS ET GLOBAUX

**En janvier 2020, dans la ville de Barcelone, la déclaration d'urgence climatique est approuvée à l'unanimité lors de la séance plénière municipale, ce qui nous envoie un message clair : nous ne sommes pas confrontés à la nécessité de changements partiels ou de changements sectoriels, nous sommes confrontés à la nécessité d'un changement de modèle urbain.**

Un changement dans le modèle urbain qui signifie

un changement de l'espace public, un changement des habitudes, un changement du modèle de consommation, du modèle énergétique, du modèle alimentaire, bref un changement en profondeur. Et qui plus est, nous savons que nous n'avons pas beaucoup de temps pour le réaliser. Le modèle urbain hérité, avec toutes ses vertus d'équilibre, de dotation dans la ville, montre aussi de sérieux problèmes d'infrastructure en termes de qualité environnementale : niveaux de pollution atmosphérique, niveaux de pollution sonore, contrôle de la température avec des épisodes de canicule sévères, de sécurité, mobilité et vitesse des véhicules et un déficit important d'espaces verts. La moyenne par habitant d'espaces verts à Barcelone est de 6,6m<sup>2</sup>, mais nous avons certains quartiers, comme l'Eixample, pour lesquels c'est moins de 2m<sup>2</sup>.

Par conséquent, nous ne sommes pas confrontés au défi de grandes transformations territoriales ou physiques, comme l'ont été les moments historiques de la ville évoqués plus tôt, nous sommes confrontés au défi d'un ensemble de projets visant à apporter un changement systémique dans le fonctionnement et la programmation de la ville de Barcelone elle-même.

Je me souviens des mots de la sociologue Saskia Sassen, il y a quelques années, qui annonçait que les vraies frontières du présent et du futur

sont dans les villes. Les frontières des inégalités et des injustices sociales et spatiales qu'il nous faut prendre en compte avec cette logique de rééquilibrage de la ville dans son ensemble. Et se rappeler également que les défis de la ville, son changement de modèle, ne seront pas possibles s'ils ne se font pas en conjonction d'un changement global qui la dépasse. Nous n'aurons pas de meilleures villes si nous n'avons pas une meilleure planète. C'est un peu ce qu'Ambrogio Lorenzetti (1290-1348) montre selon moi dans ses fresques du Palazzo Pubblico de Sienne. Il cherche à montrer avec allégorie les effets du bon et du mauvais gouvernement : la campagne harmonieuse, cultivée et vivante s'accompagne ainsi d'une ville prospère et éduquée. **La planète est aussi un élément fondamental des villes et tout projet qui se concentrerait uniquement sur la question urbaine finirait par échouer.**

La ville de Barcelone travaille à définir un nécessaire espace social de base, pour que la ville continue d'être un lieu de protection et de respect des droits fondamentaux pour tous les citoyens, fondamental, mais se doit aussi d'identifier et gérer une limite écologique, une limite de développement de la ville, afin d'espérer atteindre l'équilibre interne que j'ai mentionné ci-dessus, de la ville et du territoire.

Le dernier défi fondamental, clé, que nous rencontrons constamment à Barcelone, est la prise de conscience que le processus de mondialisation, le processus d'augmentation du tourisme dans la ville, s'est généralement fait au détriment de l'échelle humaine. Le tourisme, avec ses zones de concentration, a un impact significatif sur le fonctionnement général de la ville, le fonctionnement de l'espace public, le marché du logement avec certains territoires de la zone centrale qui, au cours des périodes 2013-2016, a connu des augmentations de plus de cinquante pour cent des prix de location. Les impacts du tourisme et de la mondialisation se sont faits au détriment de la vie locale, de la vie de proximité au sein de la ville.

Ainsi, nous avons la nécessité de travailler en prenant en compte ces trois échelles, qui

concernent toute ville globale aujourd'hui : l'échelle globale, l'échelle métropolitaine et l'échelle locale ou urbaine.

## LES PROJETS

**Passons aux projets. Trois idées fondamentales les guident, chapeautées par le mot d'ordre d'équilibrer la ville : re-naturer, créer de la proximité et protéger/redonner le sens des lieux.**

### RE-NATURER

Comment ré-introduire la nature ? Je me souviens d'un de mes professeurs d'urbanisme qui avait introduit son cours en disant que si la nature avait été parfaite, l'architecture et la ville n'auraient pas été nécessaires. Les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal le disaient à leur manière, « nous n'aurions pas besoin de maison ». Paradoxalement, nous sommes aujourd'hui dans ce besoin, cette nécessité de nous rapprocher de la nature, et nous réalisons que l'architecture, que la ville, s'en est trop éloignée et que cela provoque des risques sérieux. Afin de ne pas tomber dans l'artificialisation et la simulation de la nature, notre première affirmation est de dire que **naturaliser la ville veut dire l'introduire, de manière systémique, en transformant le modèle urbain en lui-même.**

D'ailleurs, la chose essentielle à faire, si nous voulons re-naturer la ville, c'est d'arrêter de

polluer. Il ne peut pas s'agir que d'introduire plus de vert, que de transformer l'espace, il s'agit aussi d'arrêter de polluer. Si nous n'arrêtons pas de polluer, il ne servira pas à grand chose d'ajouter du végétal ou de profondément transformer l'espace public. Re-naturer c'est d'abord créer une meilleure qualité environnementale,

de l'air, sonore, du confort de vie en général. S'occuper enfin de la résilience climatique face au changement climatique.

Barcelone a une tradition importante en termes de re-naturation et d'introduction de la biodiversité dans la ville, il s'agit du **Plan de biodiversité**, qui a déjà quelques années et dont une nouvelle version vient d'être rédigée au côté du Plan

**« SI NOUS N'ARRÊTONS PAS DE POLLUER, IL NE SERVIRA PAS À GRAND CHOSE D'AJOUTER DU VÉGÉTAL OU DE PROFONDÉMENT TRANSFORMER L'ESPACE PUBLIC »**

climat, qui définit les objectifs environnementaux en regard de la déclaration d'urgence climatique. L'arbre y est le protagoniste du vert urbain.

Le premier objectif consiste à introduire la nature chaque fois que cela est possible, et donc concevoir l'architecture, concevoir l'espace public du point de vue de cette nécessité de réintroduction de la nature dans la vie courante, que ce soit dans le cadre du logement et des espaces extérieurs que de l'ensemble de l'espace public.

### TRANSFORMATION DES PRINCIPAUX AXES

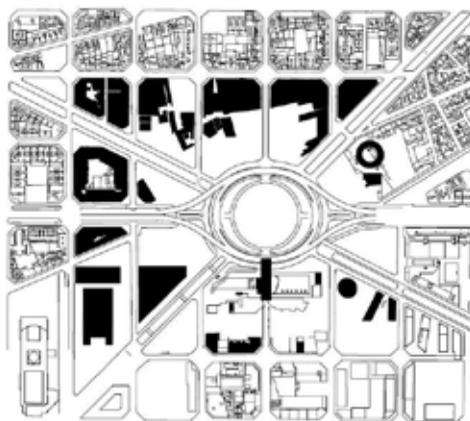
Ensuite, il faut structurer. Arrêter de polluer, générer plus de vert et parvenir à le structurer en interconnexions à caractère territorial, mais aussi générer un accès de proximité pour l'ensemble de la ville – ce sont les fameux « **couloirs verts** » (corredores verdes). C'est aussi la transformation des grandes avenues, des trois grands axes de Cerdà, la Meridiana, la Diagonal et dans la zone centrale, la Place de las Glòries. Cette dernière est d'ailleurs en pleine transformation en ce moment. L'avenue Meridiana est l'un des accès historiques à la ville par transport privé, qui a petit à petit vu réduire ses capacités de trafic. Aujourd'hui nous travaillons à sa transformation en privilégiant le transport public, en privilégiant les vélos et surtout en introduisant des espaces verts comme nouvel élément dans le centre ville. Cette zone est actuellement en construction et des stratégies se développent qui visent non seulement à transformer longitudinalement ces grands axes, mais aussi à leur apporter des critères de transversalité. Des axes, des autoroutes urbaines, qui ont longtemps été des barrières infranchissables entre des quartiers pourtant très

proches mais séparés par des fleuves d'asphalte et une quantité énorme de véhicules. La place de las Glòries, quant à elle, qui a connu pendant plusieurs années un rond-point élevé en béton, démolit il y a quelques années, est un espace en pleine mutation afin de récupérer la valeur de centralité géographique que lui donnait le Plan Cerdà. Il ne s'agit pas que d'introduire de la nature mais de donner des usages de proximité, de distances courtes et de connexion. Enfin pour la deuxième avenue, Diagonal, qui converge avec la Meridiana, il y a beaucoup de transformations en projet. L'interconnexion de deux réseaux de tram existants, la priorité donnée aux transports publics, l'introduction d'espaces verts, la mise en avant des systèmes de mobilité activés par l'agrandissement des trottoirs. Ces processus de transformation de l'espace public ont la capacité d'accroître et de faciliter l'activité commerciale, qu'elle soit de proximité ou autre.

Un exemple très concret de résilience urbaine innovante est ce qu'on appelle **système urbain de drainage soutenable** (« sistema urbano de drenaje sostenible »). C'est un système qui permet de filtrer et de retenir l'eau afin d'éviter les ruptures de canalisations lors de fortes pluies. L'introduction de l'agriculture urbaine est aussi favorisée. À Barcelone il existe aujourd'hui plus de quatre cents jardins urbains, certains situés dans des écoles de la ville.

### RÉPONDRE AUX BESOINS DE PROXIMITÉ PAR LE LOGEMENT PUBLIC

Barcelone est déjà une ville de distances courtes. La ville, comme j'ai eu l'occasion de le dire plus



Projet de transformation de la place de las Glories - Agence TER © Xavi Matilla

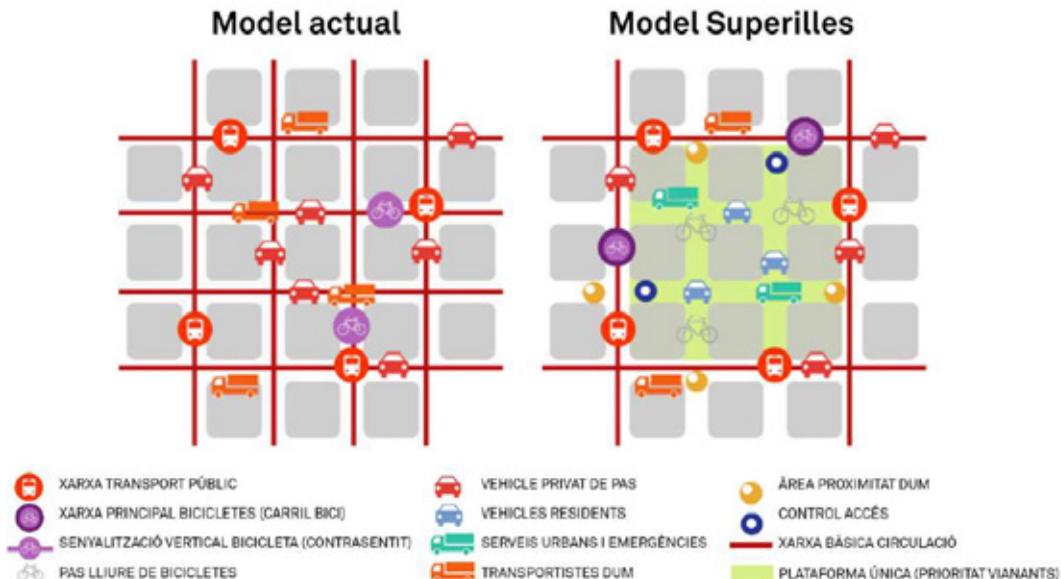
haut, a fait un effort important au cours des années 1980 et 1990 afin de se ré-équiper d'une manière équilibrée, placer notamment des bibliothèques et des marchés dans toute la ville. Il y a évidemment quelques manques mais de manière générale, c'est une ville qui a des services essentiels de proximité bien distribués sur l'ensemble de son territoire. Parler de proximité c'est parler du logement, et nous avons vu l'impact délétère de l'activité touristique sur les prix de ce secteur. Barcelone fait d'énormes efforts pour augmenter son parc public de logements locatifs sociaux. En 2015 ce parc était de cinq mille logements seulement et nous pensons atteindre les douze mille bientôt, le tout de manière qualitative en introduisant de nouvelles solutions technologiques et de construction. Deux projets ont d'ailleurs été récompensés par le prix de l'Union Européenne Bauhaus (New European Bauhaus).

## LES SUPER-ÎLOTS

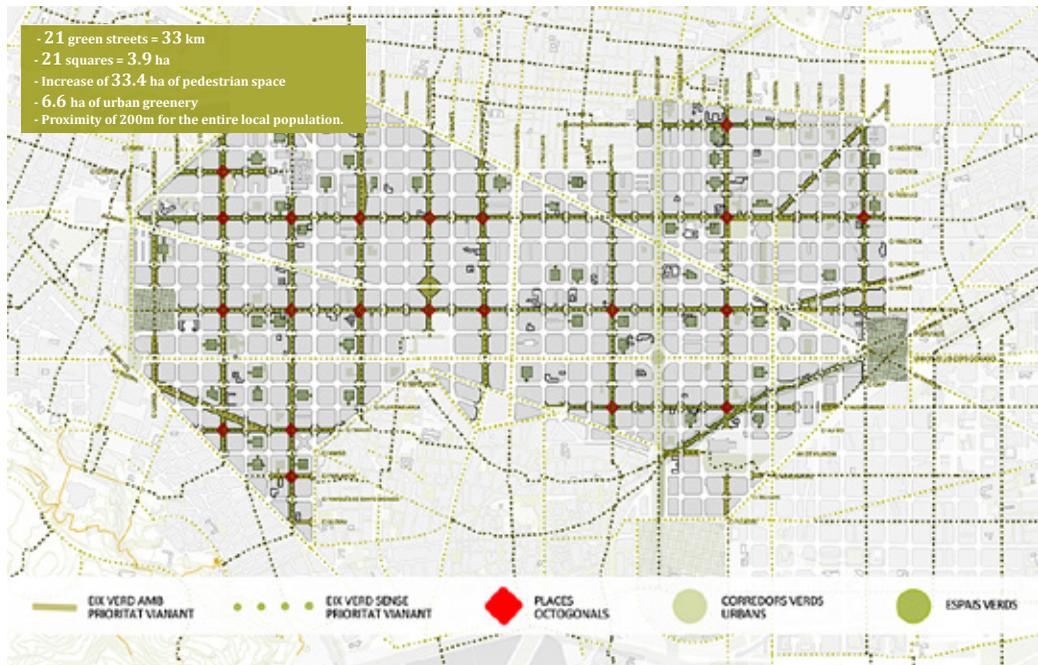
À Barcelone, plus de cinquante pour cent de l'espace public est dédié aux véhicules à moteur : il est absolument impératif de tout réorganiser afin de développer un système de mobilité beaucoup plus efficient, qui priorise le transport public, le vélo, la marche, que le transport occupe moins d'espace pour développer de nouveaux usages et améliorer l'environnement urbain. C'est là que

prend tout son sens l'idée de **super-îlots en tant que stratégie de transformation de la mobilité et de l'espace public.**

Le programme Superilla Barcelona (Super-îlot Barcelone) a connu une première période en 2015-2020 durant laquelle ont été mises en places les actions du super-îlot de Poblenou et du super-îlot de Sant Antoni, ainsi que la zone franche et le quartier d'Horta. Les retours, les suivis, les indicateurs des ces opérations ont prouvé qu'ils fonctionnent, qu'ils sont des **processus de transformation par lesquels nous parvenons à réduire la pollution de l'air, le dioxyde d'azote, les particules, que nous sommes capables de réduire la pollution sonore, que nous sommes capables de réduire le trafic de véhicules dans les zones centrales transformées et dans leur périmètre, bref un suivi qui nous indique que ce processus fonctionne et qu'il fonctionne à l'échelle sociale.** Dans le super-îlot de Sant Antoni nous sommes ainsi passés de moins de cinq activités sociales organisées dans les rues à plus de trente. Il s'agit d'activités sportives, culturelles, de foires organisées les weekends etc. Tout cela nous conforte dans l'idée qu'une stratégie comme celle des super-îlots a pour effet non seulement la transformation de certains quartiers de la ville mais également la génération d'une transformation profonde pour l'ensemble de la ville de Barcelone, dans une idée d'équilibre.



Super ilots, un nouveau système de mobilité - Ville de Barcelone © Xavi Matilla



Projet de Super ilots, stratégie de transformation de la mobilité et de l'espace public de la ville de Barcelone © Xavi Matilla

## PROTÉGER LE SENS DES LIEUX ET RETROUVER L'APPARTENANCE DE LA VILLE

Dans toutes ces transformations, nous avons besoin de protéger et même de renforcer, le sens urbain qui existe déjà à Barcelone. Parfois, nous, architectes et urbanistes, ne percevons pas que dans certains de nos projets de rénovation, nous détruisons des lieux qui ont un sens historique pour les gens. Petit à petit, de processus de transformation en éradication de territoires à logements misérables (barracas) ou précaires, la ville de Barcelone des années 1960 et 1970 a relocalisé une population entière vers de nouveaux logements collectifs massifs. Des projets qui ont signifié la migration de personnes qui vivaient sur un territoire qui avait un certain sens pour elles, et qu'elles s'étaient appropriées. Cela signifiait repartir de zéro de cette appropriation, sensible. **Nous devons donc concevoir des projets d'espace public qui sont attentifs au sens, aux relations affectives qui existent entre les habitants, les riverains d'un lieu et les espaces publics qu'ils habitent.**

Pour finir, je voudrais évoquer un souvenir, **celui d'un dimanche de mars, juste avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, durant une opération nommée « rues ouvertes »** (calles

abiertas). Nous y avons interdit le trafic sur l'une des principales artères de la ville, la rue Aragon, au centre de l'Ensanche, qui connecte le nord avec le sud de la ville. Il y a eu des moments très intenses ce jour-là, notamment devant la fondation Tapiés, qui, en collaboration avec cette initiative, avait décidé de mettre un piano à queue au milieu de la rue. Tout au long de la matinée, nous avons pu écouter de la musique calmement, dans un endroit où il est normalement absolument impossible de le faire. **Nous avons retrouvé la capacité de ressentir la ville comme étant la nôtre. »**

# BARCELONE, OU L'ACCIDENT GÉOMÉTRIQUE

CONFÉRENCE DE ORIOL CLOS – ANCIEN ARCHITECTE EN CHEF DE LA VILLE DE BARCELONE



Architecte diplômé de l'École d'Architecture de Barcelone (UPC), 1980. Exercice en nom propre (1980-2000) et professeur d'urbanisme à l'UPC (1990-2002 / 2016-2019). En 2000 il intègre les services de la Ville de Barcelone : Directeur d'urbanisme 22@bcn, 2001-2003 ; Directeur des Plans et Projets, 2004-2005 ; Architecte en chef, 2006-2011. De 2012 à 2016, Directeur Général de l'Agence d'urbanisme de Lille métropole. Consultant en architecture et urbanisme.

« Il y a une dizaine d'années, un groupe d'architectes et d'urbanistes français est venu à Barcelone parler « espaces publics ». Nous étions à l'époque en pleine campagne électorale et aucun élu n'était disponible. A l'époque je pensais faire mon discours habituel et puis m'en aller. Or, on m'a posé la question suivante : « **D'où vient cette combinaison spéciale entre la forme et la valeur ?** J'ai dû improviser une réponse. **Je me suis rendu compte qu'à Barcelone, l'espace public est davantage une structure qu'un espace fini**, et que nous héritons cela d'Ildelfons Cerdà, ce grand urbaniste du 19<sup>e</sup> siècle, chargé par le gouvernement espagnol de réaliser les plans de l'extension (« eixample » en catalan) de la ville. Cent cinquante ans d'un travail qui imprègne la ville et l'ensemble des acteurs du projet urbain. Je dois avouer que ce « génie » me hante un peu et depuis j'essaie d'approfondir cette question. Et je profite de votre venue à Barcelone pour donner une réponse plus complète en évoquant certains éléments, certaines étapes, certaines actions positives mais aussi négatives, aborder le côté social, historique, économique... Tous ces éléments ne sont pas nécessairement cohérents mais ils appartiennent à un procédé où l'Eixample, comme espace physique mais aussi mental, est un exemple de la manière de construire ensemble la société catalane.

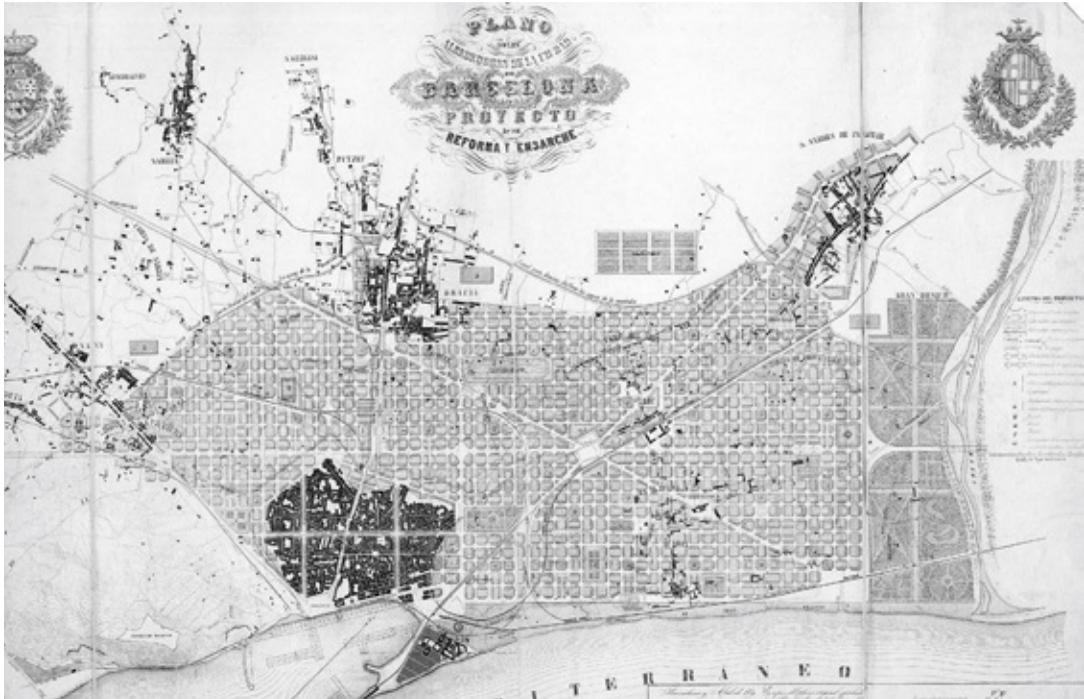
## LE PLAN CERDA DATE DE 1852

Il doit établir les bases d'une ville nouvelle qui multipliera par dix la taille de la ville existante. Il n'y a aucune logique « beaux-arts », tous les éléments sont dessinés, les infrastructures, les problèmes de détournement de l'eau qui s'écoule sur la plaine... Il n'y a pas de centre mais une logique de perspective entre la colline en haut et

la mer en bas, ainsi que deux rivières des deux côtés. Ce qui est intéressant c'est de montrer l'idée de ville ouverte et illimitée. Un autre aspect très important c'est l'orientation du port qui comporte une ligne à 45° expliquant où est le nord. Il y a très peu de villes dans le monde qui orientent leur plan à 45° par rapport à la mer. Si vous cherchez des documents sur la manière d'établir la logique agricole par les romains, il y a très peu de différences avec ce qui existe aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle à Barcelone, nous avons des rues que nous appelons « traverseras », c'est-à-dire traversières et dont la logique de déplacement est la ligne horizontale. Or, lorsque nous parlons de la Ronda, nous sommes dans une sorte de contradiction par rapport à cette logique d'étalement et d'ouverture vers les vallées. On est donc en droit de se demander s'il n'y a pas eu une erreur de conception de cette Ronda qui enferme la ville. Nous en payons d'ailleurs le prix en termes de mobilités.

## L'INFRASTRUCTURE DES RUES ET LES CHANFREINS

Le plan Cerdà propose un damier continu de blocs carrés de cent treize mètres depuis le fleuve Besòs jusqu'à la colline de Montjuïc, dotés de rues de vingt, trente et soixante mètres de large. Son tracé apporte une nouveauté par rapport au plan hippodamien standard en coupant les angles de chaque bloc par un chanfrein à quarante cinq degrés pour permettre une meilleure visibilité. La lumière entre d'une manière différente selon la place du soleil. Dans la Diagonal, hormis un chanfrein qui mesure vingt mètres, toutes les autres façades ont la possibilité d'avoir du soleil. Le soleil qui à dix heures du matin est sur la rue en vertical et à seize heures de l'après-midi est sur la rue horizontale, donc c'est une orientation aussi très égalitaire de ce point de vue.



Le plan Cerdà, Ildefons Cerdà, 1860 © Oriol Clos

## 1871

Il s'agit là de prendre conscience de l'importance que cette opération signifie d'un point de vue économique. En 1859, nous savions que nous avions besoin de multiplier par 10 la surface de la ville. Et pas uniquement pour des questions sanitaires. Il y avait également besoin de construire une économie capable de se développer dans tous les domaines. C'est là qu'apparaît le foncier et son développement, et surtout des techniques de construction et de gestion de ce foncier qui est privé. Et puis également les logiques de rendement, le rôle de l'intervention publique, toutes ces questions aujourd'hui centrales et qui apparaissent à ce moment. Cerdà écrit alors sa théorie de l'urbanisation. C'est une théorie qui se fait après le Plan qui était un document pour établir et développer ce territoire. Une exposition a fêté les cent cinquante ans du plan Cerdà en 2009, elle nous a montré que nous avons deux cents kilomètres de rues de vingt mètres, huit cents îlots, dont huit cents carrefours et que nous avons un débat sur des questions de densité, de mixité, d'uniformité, de nécessité de travailler sur ces éléments. Bien sûr, elles sont croisées par des grandes avenues qui sont aussi plus larges.

## 1893

C'est le moment où apparaît une étude sur l'assainissement de la ville, question qui avait commencé à se développer mais sans plan d'ensemble au delà des travaux proposés par Cerdà dans son plan. Cette étude stabilise le développement du Plan Cerdà. Il y avait tout un mouvement parmi les architectes qui s'opposaient au Plan Cerdà. Lors du centenaire de ce plan, en 1959, il y avait encore des gens qui s'insurgeaient contre cette monotonie à n'en plus finir. Il y a toujours des formes d'opposition sur ce que doit ou ne doit pas être une ville, or certaines infrastructures d'ingénierie civiles appuient certains choix. Donc cette étude sur l'assainissement de la ville est le fait d'un ingénieur qui a fait un plan topographique. Les services de la ville se sont organisés autour du travail d'assainissement technique du sous-sol. Quand j'étais architecte en chef, l'une de mes fonctions était de participer à la commission de nomenclature, de nommer les rues, les espaces publics.

## 1953

---

La manière de traiter cette partie de la ville, avec des îlots ouverts et une certaine architecture de morphologie moderne, vient du Plan Cerda. L'idée d'îlot ouvert est conservée. Quand nous voyons la force de cette structure sur la carte nous pouvons comprendre le slogan qui a été dit dans certains milieux : « Barcelone est une ville de rues ». Si vous permettez je vais vous lire un petit paragraphe, très court, de mon ami, le maître Manuel de Solà Morales, qui date d'une dizaine d'années et qui a écrit sur l'Eixample : « il doit y avoir un regard qui voit sur l'Eixample réel une addition d'une et de multiples idées à la fois, comme un grand projet d'origine et beaucoup de projets binaires superposés, comme une dialectique entre loi générale et solution particulière, comme une tension entre régularité et variété, entre utopie et nostalgie, entre individualité et norme, entre tracé et architecture ». Je trouve que cela résume un peu cette dialectique entre le travail et l'acceptation, la compréhension de cet ensemble.

Lorsque j'étais directeur de l'urbanisme, mes trois premières années de carrière dans l'administration publique m'ont permis de participer à la mise en place du Plan 22@ (cf. p.72-77). On a étudié une série de choses : le déplacement de vingt mètres dans la logique des chanfreins, l'élargissement d'un trottoir pour donner plus d'espace, mais surtout on a réétudié la disposition des arbres, parce que dans la zone industrielle beaucoup de rues n'avaient pas d'arbres, donc, elles n'étaient pas contraintes par les règles de huit mètres de distance. Nous avons étudié sérieusement cette question et cela nous a permis de réinventer, toujours dans cette logique un peu maniériste, comment dessiner la bordure d'un trottoir. Tout cela a été appliqué d'une manière assez générale dans le secteur 22@ et aussi dans d'autres parties de la ville. Encore une fois, nous testons quelque part et quand cela marche on crée une certaine culture.

Une autre question très importante. Vous avez vu ce matin peut-être la bibliothèque à côté du marché Sant Antoni (cf. p.42-45). C'est une opération de récupération du plan super-îlots, complexe. Je ne crois pas que le Plan Cerda avait déjà pensé la manière de réorganiser, repenser le débat public-privé etc. Récupérer un quart d'îlot c'est

une négociation très difficile qui peut durer trois ou quatre mandats, sauf que nous avons réussi à en avoir cinquante. C'est une des opérations stratégiques importantes. Ce n'était pas croyable au début. Dans les années 1980, quand on a commencé, nous ne pensions pas qu'il serait possible de le faire en raison de l'énorme effort à fournir, et pas seulement économique mais aussi technique, de persuasion, et cela continue, et j'espère que cela continuera pour longtemps.

L'Eixample comme monument, avec l'histoire d'une belle architecture. Dans les années 1990 pendant les Jeux Olympiques, on a fait tout un travail pour essayer de récupérer, de retrouver des éléments, la manière de faire, de travailler, en termes de langage, de typologie des usages...

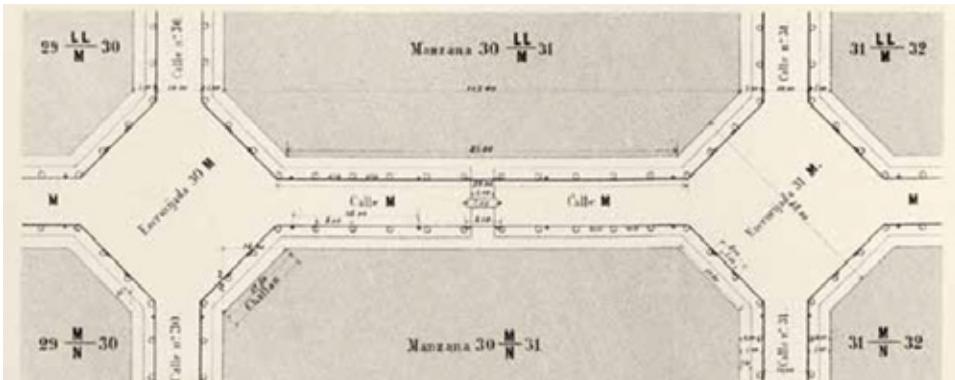
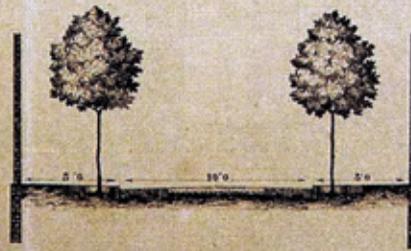
Le secteur du Can Batlló (cf. p.60-64) est un modèle de réflexion sur tous les éléments de l'Eixample. Notamment les questions centrales comme la densité, la flexibilité, comment utiliser les infrastructures, quelle image cherche-t-on à donner.

À un certain moment, on a commencé à travailler sur les grandes avenues, les grandes rues de l'Eixample. Les actions de polarisation sur certaines parties au détriment des autres en référence à une supposée structure globale que l'on voudrait réinventer. Le potentiel de l'Eixample est celui de la régularité et uniformité qui supportent une énorme diversité. Il faut fermer l'Eixample, l'apaiser, récupérer cette neutralité. C'est cet esprit qui a influé dans la manière de faire, qui a façonné la ville. À partir de cet état d'esprit, nous avons développé une culture d'action sur toute la ville. On trouvait normal, et moi aussi, que les rues soient 50%-50%, qu'elles soient droites etc., mais ça n'a rien de normal, ce n'est pas quelque chose qu'on trouve partout.

Pour les architectes, cette réflexion rationnelle et répétitive qui façonne les projets concrets me semble importante. Il y a toujours cette référence de base sur tout projet. L'Eixample à Barcelone est au centre, mais il est aussi au centre d'une certaine logique de maîtrise professionnelle. Manuel Vazquez Montalban, écrivain, journaliste décédé il y a une vingtaine d'années a dit, dans un de ces écrits critiques : « Cette ville risque d'être, pour des siècles et des siècles un bel accident géométrique » et moi je trouve que l'idée d'accident géométrique est très intéressante. »



2º de las calles M, 31, 32 y 33 de 20 metros de anchura.



Barcelone © Oriol Clos





## Proposition N°2 PROMOUVOIR LE COMMUN - VIVRE ET AGIR ENSEMBLE

Un projet inclusif c'est un projet qui prend en compte le groupe humain et toutes ses parties prenantes comme une entité à part entière. C'est sortir de la logique qui l'atomise en une multitude d'intérêts particuliers là où il y a un si grand intérêt à faire ensemble. Faire ensemble et vivre ensemble dans des lieux en communs, pour une vision à long terme.

Mais c'est aussi, au sein d'un projet à vocation universelle, questionner l'expérience du territoire qu'ont les personnes en tant que corps situés. S'interroger sur ce que peut améliorer pour tous la promotion particulière de la présence des femmes, des enfants ou des personnes âgées dans certains espaces. Comment y parvenir par l'aménagement ? Comment rendre le territoire accueillant aux nouveaux arrivants, aux personnes migrantes ? Comment encourager et faciliter la solidarité naturelle ? Comment favoriser l'épanouissement mental et sensoriel de toutes les personnes ?

# LE PLAISIR DE LA VILLE PIÉTONNE

## VISITE DU SUPER-ILOT DE SANT ANTONI

### SUPERILLA DE SANT ANTONI

Auteur : Ajuntament de Barcelona

Année: 2017 - en cours

Issu d'un dialogue mené avec les usagers entre 2017 et 2019, le travail réalisé pour le super-îlot de Sant Antoni aboutit à des choix consensuels audacieux et finement travaillés. Le résultat prend la forme de carrefours devenus le siège de rendez-vous populaires et d'aires de jeux aux couleurs vives.

### LA RUE, UN ESPACE DE SOCIALISATION

La transformation du quartier de Sant Antoni a pour objectif de reconquérir la rue en tant qu'espace de socialisation et de loisirs, et de réduire la pollution et le bruit pour rendre la ville plus saine et plus vivable.

Les travaux réalisés découlent d'un processus de débat avec les habitants du quartier, les commerçants et les associations locales. Ce processus a débuté en février 2017, avec la constitution d'un groupe moteur. Dès le début, ce groupe a collaboré avec la mairie de Barcelone afin de définir le modèle d'urbanisme à appliquer à la zone de Sant Antoni. Lors de ce processus, les participants ont pris part à l'analyse et la conception des actions à effectuer, tout en recherchant l'adaptation du modèle aux caractéristiques de la zone et aux besoins spécifiques du quartier. Finalement, la proposition retenue contenait des actions visant à gagner en espace public piétonnier et des interventions d'amélioration de l'espace public.

Le super-îlot de Sant Antoni, conçu ainsi sur la base d'un processus participatif, a achevé sa première phase de mise en œuvre avec les travaux de la rue du Comte Borrell entre Floridablanca et Manso, et de la rue de Tamarit entre Viladomat et Comte d'Urgell. La nouvelle place et les rues qui l'entourent ont été réaménagées selon un concept de plateforme unique donnant la priorité aux piétons et ne comportant qu'une seule zone de circulation, à vitesse réduite, partagée par

les véhicules à moteur et les vélos. En outre, de grands espaces de verdure et de loisirs ont été créés et l'éclairage a été renouvelé. **Tous les espaces gagnés dans cette zone et la récupération des cours intérieures du marché Sant Antoni ajoutent 5000m<sup>2</sup> d'espace public au quartier et pacifient 2,1 hectares d'espace public supplémentaire, récupéré pour l'usage du quartier.** Cette première phase d'intervention a coûté 3,5 millions d'euros.

La deuxième phase, en 2020, a disposé d'un budget de huit millions d'euros. De nouveaux arbres ont été plantés, les trottoirs et l'éclairage public des environs ont été renouvelés et du mobilier urbain, des aires de jeux pour enfants et des jardinières ont été installés à l'intersection des rues Comte Borrell et Parlament pour favoriser la détente et les loisirs.



**DANIEL ALSINA** -  
ARCHITECTE COORDINATEUR DU  
BUREAU TECHNIQUE SUPERILLA  
BARCELONE D'ÉCOLOGIE URBAINE  
ET DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT  
DE GESTION DE PROJETS DE BIMSA

« Sant Antoni est un quartier disposant d'un grand marché couvert, en forme de croix grecque, datant du 19<sup>e</sup> siècle. Avant les travaux, il s'agissait d'une zone sociale très complexe, sans grande voie de communication pour les véhicules – il y avait bien du trafic autour mais pas traversant le centre. Cet aspect, ajouté au bâtiment du marché, constituait un bon point de départ pour créer un super-îlot et son réseau piétonnier. **Le réseau piétonnier est en effet ce qui fait la particularité des super-îlots car, s'il existe un réseau de circulation routière ainsi qu'un réseau cyclable, il n'existe aucun réseau piétonnier reliant toute la ville.**

Nous appliquons ici l'urbanisme tactique, c'est-à-dire un urbanisme qui évolue au moyen d'actions immédiates et légères, destinées à durer dans le temps. Ce n'est donc pas seulement de l'urbanisme temporaire. Il y a des endroits par exemple où nous n'avons pas réalisé



Super-ilot de Sant Antoni, 5 000 m<sup>2</sup> d'espace public supplémentaire pour le quartier



de travaux structurels mais où nous avons peint le sol ainsi que certaines installations urbaines. Tout autre type d'intervention aurait été beaucoup plus coûteux.

Ce que nous voulons obtenir c'est une plate-forme qui soit l'équivalent d'une rue de vingt mètres de large, car nous souhaitons que les gens puissent se promener dans le centre du quartier. **Désormais les gens marchent au milieu de la rue et les voitures doivent donner la priorité aux piétons**, en roulant à une vitesse limitée à 10 km/h. Nous cherchons à ce que le trafic diminue beaucoup

dans les super îlots et cela fonctionne puisque **la circulation des véhicules a diminué d'environ 82%**, passant d'environ huit mille voitures par jour à seulement mille aujourd'hui. **On pourrait penser que tous les véhicules qui ne roulent plus ici circulent dans les rues environnantes et pourtant, en étudiant la question, nous nous sommes rendu compte que pour un grand nombre de personnes, l'usage de la voiture a été remplacé par celui des transports publics ou du vélo.** Les bicyclettes roulent comme les voitures à 10km/h maximum mais elles peuvent circuler dans les deux sens. »

## ? QUESTIONS DES ACE (ARCHITECTES-CONSEILS DE L'ÉTAT)

### •ACE : Est-il possible de se garer dans la rue ?

Daniel : Non, il n'est pas possible de se garer dans la rue, seuls certains véhicules et les camionnettes ont le droit de se garer pour un maximum de trente minutes.

### •ACE : Comment sont-ils contrôlés ?

Daniel : Il y a des contrôleurs, comme ceux des zones bleues et vertes, et des amendes sont émises.

### •ACE : Les trente minutes sont-elles seulement pour l'approvisionnement ou bien les habitants peuvent aussi en profiter ?

Daniel : Seulement pour l'approvisionnement car les habitants ont le droit de se garer quelques minutes à tout moment, mais si vous n'êtes pas un riverain vous ne pouvez pas entrer.

D'un point de vue social, nous pensons que si nous mettons à disposition des gens un endroit où ils peuvent s'arrêter et profiter d'activités sociales, ils y vont facilement. Cette plateforme unique se doit d'être accessible à tous, aux fauteuils roulants, aux aveugles et malvoyants etc., c'est pourquoi nous collaborons avec les associations de personnes handicapées. Nous sommes aussi à l'écoute de ce qui ne fonctionne pas afin d'en tenir compte dans les prochains projets de super-îlots.

À l'origine du projet, les commerçants ne voulaient pas d'un super-îlot, mais le processus participatif leur a permis d'exprimer leurs craintes, et ils sont finalement très satisfaits. Et c'est bien normal puisque **nous avons augmenté le nombre de personnes qui se promènent dans les rues et qui sont désormais autant de clients potentiels.**

S'agissant de la nature, nous avons sauvé les arbres centenaires qui existaient déjà. Dans les nouvelles rues, telles que nous les projetons, les arbres seront au milieu de la rue et, afin qu'ils poussent de la meilleure façon possible et résistent au mieux, nous façonnons un sol très riche qui accueillera toute la végétation. Dans trois ans, nous verrons donc dans ces rues plus de verdure et plus d'arbres, mais aussi des emplacements destinés à drainer l'eau. Ici toutes les eaux usées vont à la mer, mais nous essayons désormais de créer un système de filtration durable à utiliser au milieu des rues afin d'obtenir l'eau dont les sols ont besoin.

Enfin, nous nous sommes demandé si les services publics tels que les bacs à ordures et les poubelles devaient se trouver dans ces rues nouvelles ou bien si nous devions les déplacer dans des rues voisines. Nous avons finalement réalisé que nous voulions que les rues soient vivantes, intégralement, et nous avons décidé de les laisser ici.

# L'URBANISME DÉMOCRATIQUE EN ACTES

## VISITES ET CONFÉRENCES AUTOUR DU PLAN DE QUARTIERS

### PLAN DE QUARTIERS DE BARCELONA

Auteur : Ajuntament de Barcelona (Foment de Ciutat)

Année: 2017

Le Plan de Quartiers (Pla de Barris) est un programme audacieux dessiné pour les quartiers les plus défavorisés de Barcelone. Destiné à lutter contre les inégalités par la revitalisation de ces quartiers avec un budget extraordinaire, ce projet a fortement impliqué les citoyens, mettant ainsi en œuvre la « radicalisation démocratique » recherchée par la nouvelle municipalité.



**ARNAU BALCELLS** –  
DIRECTEUR DU PLAN DE QUARTIERS  
(PLA DE BARRIS) DE LA MAIRIE DE  
BARCELONE

« Le Plan de Quartiers (Pla de Barris) est un outil de politique urbaine un peu complexe qui apporte une approche nouvelle dans la manière de fabriquer la ville.

Barcelone est une ville avec des inégalités socio-économiques qui, depuis la crise de 2009, s'accroissent fortement. Ces inégalités socio-économiques concernent le revenu par habitant, les moyens d'accès à la santé ou à l'éducation, et créent une véritable « ségrégation urbaine », en expulsant ou en poussant à partir un certain type d'habitants vers des zones périphériques. Cela force à penser une politique de redistribution qui vise à lisser ces inégalités. Pour l'année 2017 les indicateurs du degré de vulnérabilité (santé, revenus et éducation) montrent clairement qu'il existe une vulnérabilité anormalement concentrée dans les périphéries, du fait que s'intensifie dans ces quartiers la présence de populations fragilisées. Or ce sont souvent ces quartiers périphériques qui, dès leur origine, sont en déficit d'infrastructures ou d'équipements.

Ce phénomène de ségrégation se produit également au niveau métropolitain : des personnes, à cause de leurs revenus, sont expulsées à la périphérie qui, à son tour, les expulse plus loin. Barcelone a agi sur les bords du fleuve Besòs, et les villes voisines avec lesquelles elle a travaillé connaissent une paupérisation plus grande encore que ses quartiers les plus vulnérables. **Pour donner un exemple : si le revenu moyen dans le centre est de 100, à une distance de sept ou huit arrêts de métro, à « Ciutat Nova » par exemple, il est inférieur de 50%, alors qu'à cinq arrêts dans une autre direction, à « Paseo de Gracia », il est supérieur de 50%. Et c'est la même chose pour les autres indicateurs comme la santé.**

**À quoi ressemblent ces quartiers ?** Barcelone est une métropole dense et consolidée, ce n'est pas une ville où l'intervention vise à recréer de l'urbanisme, c'est une ville qui, surtout dans la périphérie, s'est bâtie avec l'afflux migratoire croissant des années 1950 et 1960 et leurs politiques de développement massif du logement. Tout cela aboutit à la construction de grands blocs d'habitations, souvent avec un déficit d'infrastructures faisant de ces quartiers populaires le siège de luttes importantes pour la revendication de services, d'équipements, d'écoles etc. Le tissu y est original, populaire et vieillissant et la topographie en pente, assez particulière. La dernière migration, au début des années 2000, étrangère, avec un faible pouvoir d'achat et une forte complexité sociale, a ajouté ces nouveaux facteurs à ceux déjà existants et cela a contribué à accroître les inégalités. Ces quartiers, avec la crise de 2009, sont ceux qui ont le plus souffert : la zone de Novaes, en particulier Ciudad Meridiana, est celle qui connaît le plus d'expulsions.

### UNE ACTION GLOBALE

Le Plan de Quartier est un outil d'action municipal conçu en 2004 par la région catalogne, sous la forme des Lois de Quartier. La Ville de Barcelone n'avait pas la capacité économique de mettre en place des programmes de transformation de grande envergure, c'est donc un programme cofinancé par la communauté autonome

de Catalogne et la Ville. **Dès l'origine, ce programme a une vocation totale : intervenir non seulement dans les équipements urbains, les infrastructures, mais aussi par des politiques sociales, en partant de l'idée qu'une action globale est plus efficace.** Depuis cette époque, la part du budget consacré au programme social a d'ailleurs considérablement augmenté. À partir de 2016, la mairie tente de mettre sur pied le même type d'action mais financée à 100% par la ville, sans cofinancement : c'est le Plan de Quartiers. Cette indépendance permet ainsi « d'improviser » sans devoir rendre de comptes à une autre administration, donne le pouvoir de s'adapter aux opportunités au fur et à mesure qu'elles apparaissent. Avec un plan cofinancé, et les besoins de s'en tenir aux idées de départ ou de justifier tout changement, il y a le risque que le plan devienne obsolète avec le temps.

## TRANSVERSALITÉ ET INNOVATION

Le plan est aussi une manière particulière de travailler avec les différents services de la mairie, et non pas en silo. Il existe aussi une forte implication des citoyens, non seulement dans la définition des Plans mais également dans leur développement. Il y a une philosophie derrière le Plan de Quartiers : ce qui compte ce n'est pas seulement ce qui est fait, c'est aussi comment cela est fait. C'est une manière d'innover dans la mise en œuvre des programmes de politique publique. Barcelone est une ville très grande, et sa mairie une machine monstrueuse qui fonctionne au jour le jour, pour qui il est difficile de générer de nouveaux programmes. C'est un gros paquebot. **Pouvoir agir de façon chirurgicale, avec un Plan extraordinaire, hors des cadres habituels, permet de concevoir des projets véritablement innovants, qui peuvent ensuite être introduits dans la politique publique ordinaire.**

Le Plan de Quartiers a l'ambition d'intégrer dans un même programme de **nombreuses problématiques de l'injustice sociale : logement, activité économique, santé, éducation, santé, particularismes touchant les jeunes, les personnes âgées et la diversité des origines.** La nouvelle édition du Plan met certains sujets en avant, partant notamment de l'expérience de la pandémie : le logement,

l'éducation publique et la vulnérabilité climatique. Le Plan crée des synergies entre les différents services de la Ville de Barcelone afin de focaliser les actions de domaines séparés structurellement au sein de la municipalité. De sorte que les projets ne sont pas, par exemple, estampillés « jeune » ou « éducation » mais de vraies politiques de la jeunesse, incluant l'éducation, le temps libre et l'emploi, des projets transversaux à fort impact.

La transversalité c'est aussi travailler avec le territoire, le local. Le Plan permet d'impliquer les habitants, les entreprises, associations et commerces de la zone dans les transformations qu'il opère. **Le citoyen a non seulement le droit de participer à ce qui sera fait mais également à la manière de mener ces actions. Que les quartiers connaissent et fassent grandir leur capital social, on l'a vu pendant la pandémie, leur donne beaucoup de résilience, dans des moments de baisse des investissements publics. Pour cela ils doivent enrichir leur tissu social et communautaire et le Plan contribue à cela, pour aller vers plus d'autogestion et moins dépendre d'une entité centrale.**

## MODE D'ACTION

Pour lutter contre les inégalités, de nouvelles politiques publiques impliquant les citoyens sont mises en place, dotées d'un budget extraordinaire. Ce travail n'est en effet possible qu'avec un budget approprié : 150 millions d'euros. Pour la première édition, 100 millions d'euros ont été dédiés aux travaux en infrastructure et équipements et 50 millions ont été injectés dans des projets sociaux.

Cette manne n'atteint que certains territoires les plus vulnérables, en raison d'une logique redistributive. Le Plan de Quartiers est temporaire, son principe est d'agir comme un moyen de pousser à l'action en réduisant les inégalités et en permettant à ces quartiers de voir leurs indicateurs devenir similaires à ceux du reste de la ville. La première édition des Plans de Quartiers a eu lieu de 2016 à 2020 et c'est une deuxième phase qui est en cours, depuis 2021 jusqu'en 2024. **Vingt-trois quartiers sont concernés, environ 30% de la ville, soit environ 350 000 personnes.** Il ne serait pas souhaitable d'augmenter ce champ d'action, au risque que le Plan perde de sa spécificité, devienne une politique structurelle de plus.

**« CE QUI COMPTE CE N'EST PAS SEULEMENT CE QUI EST FAIT, C'EST AUSSI COMMENT CELA EST FAIT »**

## UNE GESTION INDÉPENDANTE

**Le Plan de Quartiers est un programme municipal piloté par « Foment de Ciudat », une entreprise publique qui n'est rattachée à aucun service spécifique de la mairie.** Cela permet de n'appartenir en propre à aucune chapelle et de travailler avec toutes. C'est néanmoins une véritable entreprise municipale, dépendant complètement de la mairie, ce qui lui donne une légitimité politique et technique. Elle est composée d'une équipe aux profils variés : architectes, sociologues, anthropologues... avec des chefs de projet en charge chacun d'un Plan de Quartier spécifique, l'animant, le promouvant, en définissant les objectifs, les actions et le budget durant quatre ans, en collaboration avec les citoyens. Les chefs de projet agissent comme des facilitateurs des politiques publiques, les orientant et les catalysant pour qu'elles agissent sur leur territoire d'affectation d'une manière cohérente. »



**MIREIA VALLS GIL-VERNET** - FOMENT DE CIUDAT - CHEFFE DE PROJET DU PLAN DE QUARTIER TRINITAT NOVA ET DU PLAN DE QUARTIER VERDUM-ROQUETES

« Visant à réduire les inégalités sociales, le Plan de Quartiers est une intervention globale, pas seulement un programme d'architecture et de transformation urbaine mais qui traite aussi de l'activité économique et sociale. Cependant, c'est par le vecteur de l'architecture et de l'urbanisme que nous pouvons avoir un véritable impact et opérer les changements sociaux souhaités. **Le Plan de Quartier est une méthode particulière de développement des projets, axée sur le partage et la participation des habitants et autres entités du quartier.**

## LA PLACE DE LA TROBADA

La place a été rénovée avec le soutien de la mairie de Barcelone, entre 2016 et 2020, en tenant compte du relief de la zone et notamment de sa pente. C'est un bon exemple de démarche participative qui a tenu de l'origine jusqu'au suivi des travaux, du début à la fin du projet. Les principaux agents de cette participation ont été

l'école qui se trouve derrière la place, l'Ateneu Popular de Nou Barris, un équipement culturel, et les riverains. Une commission a été créée afin de vérifier que tout ce qui a été convenu était réalisé ainsi que pour réfléchir aux solutions face à la survenance d'événements imprévus.



Place de la Trobada, quartier Nou Barris, Barcelone



L'Ateneu Popular, centre social et culturel, Nou Barris

À Barcelone, jusqu'à récemment, les zones dédiées aux enfants devaient respecter des mesures et des réglementations spécifiques : être nivelées et à de certaines proportions, mais depuis deux ou trois ans une nouvelle manière de penser les espaces pour enfants a vu le jour, une manière qui profite de la topographie et de la forme de la ville. Ici, placer la zone dédiée aux enfants à l'arrière-plan permet aux riverains de profiter de la place et, grâce aux gradins construits, cet endroit a pu devenir la salle extérieure de l'Ateneu Popular. **A l'origine, le but du Plan de Quartiers était d'intégrer le culturel et l'artistique à**

**l'éducation, voilà ce qui a guidé la construction de cet espace polyvalent, dont l'Ateneu peut profiter et qui permet au cirque de collaborer au projet pédagogique de l'école. Avec le Plan de Quartiers nous essayons d'optimiser les équipements pédagogiques pour leur confier également des usages communautaires et artistiques en dehors des heures de classe.** Pour concevoir cet espace accueillant des pratiques artistiques, il a été nécessaire d'apprendre les exigences techniques du cirque : la hauteur (six mètres, pour pouvoir accrocher les tissus, trapèzes, etc.), une connaissance transmise par l'Ateneu Popular pour la conception du projet.

Pour accéder à cet espace hybride, un espace indépendant de l'école, et pouvoir l'utiliser le week-end, il faut penser à un accès indépendant, avec des alarmes sectorisées et l'accès à tout son fonctionnement, à l'extérieur de l'école. Ce deuxième accès est semi-enterré et donne sur la place. Auparavant c'était un endroit assez négligé et cette intervention permet désormais aux enfants de venir y jouer directement à la sortie de l'école et au personnel de l'Ateneu Popular de se rencontrer sur la place.

Dans les années 1960, au moment du flux migratoire en direction de la Catalogne et son bassin d'emplois, des immeubles ont été construits très rapidement, avec des fondations très fragiles et des matériaux de mauvaise qualité. L'infrastructure des services était mal pensée et l'espace public était loin d'être accessible à tous. Les habitants du quartier ont participé à l'intervention sur ces blocs d'habitations dès l'origine du projet. : la réhabilitation des façades, toitures, escaliers et paliers a été proposée aux habitants par la Ville, dont un système de rampes permettant une accessibilité universelle. Le désir des voisins était de retrouver l'espace central dont ils disposaient, car ils y organisaient des rassemblements ; ainsi, même si ça n'a pas été facile de le rendre accessible en raison de la topographie du lieu, cet espace central a été recréé. Pour le pavage, la solution céramique a été favorisée, par cohérence avec d'autres secteurs du quartier, mais ici un traitement a dû être effectué car ces sols, une fois mouillés, sont très glissants. C'est une décision qui a été prise suite à l'intervention des riverains, sans laquelle la même solution qu'ailleurs dans le quartier aurait été appliquée, sans modification.》



L'Ateneu Popular, centre social et culturel, Nou Barris



**JESUS (SUSO) LOPEZ**  
— CHEF DE PROJET « PLAN DE QUARTIER » DANS LA ZONA NORD DU QUARTIER NOU BARRIS

## L'EXEMPLE DE NOU BARRIS

« Le district de Nou Barris est celui qui est le plus au nord de Barcelone, c'est la porte d'entrée et la porte de sortie de la ville, avec tout ce que ces expressions ont de symbolique en terme d'accueil et de rejet.

Malgré son nom (« Neuf Quartiers »), Nou Barris comporte treize quartiers et la deuxième édition du Plan de Quartier qui a commencé en 2021 et se poursuit en ce moment, concerne neuf d'entre eux, ceux qui ont les indicateurs d'inégalité les plus forts, ceux qui sont le plus au nord : Ciutat Meridiana, Torre Baró, La Trinitat Nova, Les Roquetes, Verdun, La Prosperitat, Porta, El Turó de la Peira et Can Peguera.

Nou Barris est un district profondément inégalitaire avec 172 000 habitants et une forte densité ; à La Prosperitat par exemple, la population est l'une de plus élevées de toute la ville. **Cette inégalité se remarque particulièrement au niveau de l'espérance de vie : en se rendant cinq stations de métro plus loin, de Trinitat Nova ou Torre Baró au quartier de Très Torres, dans le district de Sarrià-Sant Gervasi, on observe jusqu'à dix ans d'espérance de vie de différence.** Le taux de mortalité est le plus élevé et les niveaux de revenus sont les plus bas de Barcelone, les logements nettement plus petits que dans le reste de la ville et l'accès à l'enseignement supérieur loin de la moyenne – en particulier pour les études supérieures de formation professionnelle et les études universitaires.

## LA CENTRALITÉ URBAINE

En dépit de toutes les actions menées ces dernières années visant à créer de la décentralisation vers les périphéries – comme c'est notamment le cas des activités culturelles via le principal festival de la ville – il persiste un sentiment d'éloignement, même symbolique, des quartiers de Nou Barris : loins d'une centralité comme celle de Passeig

de Gràcia, de Plaça de Catalunya et même de Glòries ou du district 22@.

## FAIRE LE PLAN

Pour établir un Plan de Quartier, nous commençons par une analyse à froid de l'état des quartiers dans lesquels nous intervenons par la prise de connaissance des entités qui y opèrent, les premiers contacts avec la dynamique sociale communautaire émergeant de ces zones et qui font leur force et leur valeur.

Ensuite a lieu un débat citoyen visant à écrire un document de politiques publiques qui servira de bible tout au long de l'élaboration du Plan. Cette étape est aussi un appel à l'implication du voisinage dans le développement des actions qui, dès lors que nous présentons le Plan, commencent à avoir lieu.

Le Plan de Quartier n'est donc pas un document issu d'un bureau et contenant seulement la description d'une politique à mettre en œuvre, c'est la réunion de quatre éléments précis : un diagnostic, des objectifs spécifiques, des actions concrètes et un budget réservé pour son exécution.

## LES MARCHES EXPLORATOIRES

La marche exploratoire est également un outil qu'on utilise au sein du Plan de Quartier : parcourir l'espace public avec les yeux de ses usagers réguliers, tels que les femmes, les personnes âgées et les enfants, cela nous permet d'en détecter les problèmes et de penser les interventions permettant de les résoudre – que ce soit via le Plan de Quartier ou les politiques classiques de la ville.

## UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE PARTICULIÈRE

**L'éducation est un puissant levier de transformation et de réduction des inégalités en misant sur l'avenir.**

Le cas de l'institut Escola Trinitat Nova est éloquent : on y construit un espace qui est non seulement consacré à ce que des cours y soient dispensés de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, mais c'est aussi un centre pensé comme un espace communautaire où doivent se produire des choses qui mêlent la communauté éducative, composée des enseignants et des élèves et de leurs familles, avec l'ensemble du quartier.

L'Institut Escola Trinitat Nova, lorsqu'il a été pensé, ne l'a pas seulement été du point de vue des politiques éducatives de la ville, mais en prenant également en compte – et en discutant avec – la communauté qui entoure le bâtiment, le quartier, le personnel enseignant, les élèves, afin de décider ce que doit devenir le centre. C'est ainsi que l'Institut Escola Trinitat Nova est apparu devoir être une structure ouverte au-delà des heures d'enseignement, que sa bibliothèque devienne aussi la bibliothèque du quartier et que sa salle audiovisuelle et sa spécialisation en arts audiovisuels contribuent également à la dynamisation de la communauté. Cette salle, d'ailleurs, n'est pas une salle de classe classique,

**« L'INSTITUT ESCOLA TRINITAT NOVA EST UNE STRUCTURE OUVERTE AU-DELÀ DES HEURES D'ENSEIGNEMENT, SA BIBLIOTHÈQUE DEVIENT AUSSI LA BIBLIOTHÈQUE DU QUARTIER ET SA SPÉCIALISATION EN ARTS AUDIOVISUELS CONTRIBUE ÉGALEMENT À LA DYNAMISATION DE LA COMMUNAUTÉ »**

avec des tables et des tableaux noirs, mais plutôt un espace polyvalent qui peut avoir d'autres usages.

L'une des politiques innovantes dont les équipes du Plan peuvent être le plus fières, concerne également le secteur éducatif : il s'agit de l'incorporation au personnel classique des centres éducatifs, composé normalement d'enseignants seulement, de profils plus atypiques. Depuis 2017, des travailleurs sociaux, des

psychologues, des spécialistes de l'oralité et de la linguistique ont rejoint les centres éducatifs. C'est un programme pilote, déjà testé dans de petites villes de Catalogne, qui permet au corps éducatif de voir comment d'autres professionnels travaillent avec les élèves mais aussi leur famille. Ensemble ils cherchent ainsi à connecter l'activité du centre avec celle du quartier, à faire en sorte que les associations de parents puissent faire des actions dans le centre, à soutenir les familles bénéficiaires des aides sociales dans leurs démarches, etc.

Le modèle classique est rompu et nous passons du concept d'équipe enseignante à celui d'équipe éducative, un concept qui intègre l'idée que l'éducation se poursuit au-delà des portes du centre. Une première évaluation a été réalisée fin 2020, confirmant les bons résultats de

cette méthode, déjà observés dans les petites villes-test. Pour le Plan 2021-2024, cette politique est élargie et renforcée afin d'atteindre plus de territoires. Un second aspect fort de cette politique est le respect des droits d'accès à la culture : les centres éducatifs commencent à accueillir, pendant et hors des heures de cours, des activités extrascolaires, avec un programme culturel de très bon niveau. Des élèves peuvent par exemple apprendre à jouer des instruments de musique ou suivre tout type d'activités auxquelles ils n'avaient pas accès avant l'arrivée du Plan de Quartier.

## UN PROGRAMME COMPLEXE DE RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS

Barcelone a une longue tradition de politiques de réhabilitation du logement. Une campagne, par exemple, a eu un écho particulier : accompagnée du slogan « Barcelone, faites-vous belle », elle finançait la réhabilitation des aspects des immeubles qui participaient à l'espace public, les façades notamment. Pourtant, en jetant un oeil sur une carte de la ville, on observe que l'impact de telles politiques se limite à des zones très spécifiques de la ville, celles qui ne présentent pas d'indicateurs de vulnérabilité élevés. Voilà pourquoi, en 2017, dans le cadre du Plan de Quartier, a débuté le programme complexe de réhabilitation de bâtiments. Le principal changement avec les précédentes politiques c'est l'accès aux programmes. Jusqu'alors ce devait être aux communautés de riverains, aux associations de copropriétaires, de se rendre auprès de la mairie afin de réclamer des aides pour la réhabilitation de leur immeuble. **Depuis 2017, à partir d'une série d'études auxquelles collabore l'Université polytechnique de Catalogne, désignant les territoires les plus vulnérables, une politique de réhabilitation proactive est mise en œuvre. Elle permet aux agents municipaux de se rendre dans les communautés de quartier et de leur proposer directement des subventions pour que des travaux soient effectués. À l'offre pécuniaire est associée le soutien d'une équipe technique et sociale afin d'accompagner les communautés dans l'amélioration de leur situation.** Et ce n'est pas anodin, nous ne parlons pas ici de communautés formellement constituées, au sein desquelles il y aurait une bonne cohabitation, mais de territoires hétérogènes où l'obtention de consensus et d'ententes est extrêmement difficile. **C'est un long processus, très délicat, qui**



Visite du projet de réhabilitation du quartier de Nou Barris

**nécessite de constituer des équipes spécifiques composées d'architectes et de travailleurs sociaux qui œuvrent ensemble auprès des communautés pour obtenir des résultats visibles d'amélioration du cadre de vie.** Évidemment, le problème du logement est toujours présent, mais les immeubles qui sont réhabilités ont aujourd'hui de meilleures conditions d'habitabilité et une plus grande sécurité. Dans certains cas un travail est aussi mené pour améliorer l'accessibilité, l'un des problèmes majeurs auxquels nous sommes confrontés.

### UN PROGRAMME PILOTE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Un exemple de ce travail transversal est la manière dont le Plan valorise tout ce qui permet l'amélioration de l'activité économique et de l'employabilité des individus. **Comment faire pour que les personnes accèdent mieux au marché du travail ?** Le Plan n'offre pas de travail en soi mais il aide les chômeurs de longue durée, en situation de vulnérabilité pour diverses raisons, à devenir plus qualifiés ou à obtenir plus d'accès à l'emploi dans des contextes compétitifs. Ce programme a également une branche

dédiée à la régularisation des migrants. La ville de Barcelone, comme de nombreuses villes espagnoles et européennes, connaît un problème important d'accès à la régularisation pour les personnes qui arrivent de manière clandestine, des migrants qui entrent en Espagne par divers moyens et se retrouvent bloqués dans une situation qui les conduit soit à l'expulsion, soit à ne pas pouvoir développer leur projet de vie. Sous forme de programme pilote, le Plan de Quartier met ainsi en œuvre des actions de régularisation des sans-papiers via des formations professionnelles suivies d'embauches et un accompagnement juridique pour le traitement des dossiers administratifs. Il y a eu pour le moment dix personnes régularisées grâce à ce programme, ce qui paraît peu mais il s'agit d'un programme dont le coût est élevé, qui nécessite du temps, voilà pourquoi ce chiffre, quoique quantitativement petit, est qualitativement très significatif.

**Un autre programme-pilote est celui du développement du bricolage à domicile, mené dans le quartier des Roquetes pour des chômeurs de longue durée. Le Plan de Quartier les accompagne dans la création d'une**

coopérative leur garantissant du travail inscrit dans le temps en mettant à leur disposition des outils : formation, conseils juridiques, financiers etc.

## DES PROGRAMMES DE TRANSFORMATION URBAINE

Plus proche des activités des Architectes-Conseils de l'État, le Plan de Quartier innove également dans les domaines de la transformation urbaine et de l'amélioration de l'espace public, notamment de la connectivité au sein de la ville.

Le projet Meubus s'attaque ainsi au problème de mobilité dans Nou Barris, à Torre Baró. Ce quartier est très vallonné, avec un fort dénivelé entre la partie la plus haute et celle la plus basse où se trouvent les équipements et services : centres de santé, commerces, etc. Jusqu'en 2018, il n'existait aucun moyen de service public connectant ces deux zones. Au travers du Plan de Quartier, en collaboration avec le service mobilité du quartier Nou Barris, nous avons commencé à analyser les solutions de connexion par les transports en commun. Les bus, pour des raisons topographique, ne peuvent pas circuler et nous devons réfléchir à des alternatives. **On a alors pensé à mettre en œuvre pour la première fois à Barcelone un service de transport à la demande, qui ne fonctionne pas de manière régulière avec des arrêts assignés, mais à la demande des usagers.** Ce projet est né mais avec d'abord un énorme rejet de la communauté, pour qui le changement de logique d'avec une ligne de bus classique était trop perturbant. Ils ne voulaient tout simplement pas du bus à la demande. Nous avons donc exercé un travail de rencontres pédagogiques dans le quartier au cours desquelles le fonctionnement du Meubus leur était expliqué. En deux ans ce projet a été un tel succès que la ville de Barcelone envisage de l'appliquer à d'autres quartiers qui connaissent le même problème de topographie.

Une autre intervention a eu lieu au Parc de l'Aqueduc, dans le quartier de Ciutat Meridiana : porte d'entrée du parc naturel de Corserolla, c'était un parking et un véritable champ à ciel ouvert. À partir d'un travail avec les riverains pour échanger des idées et parler des besoins autour d'une table, il a été possible d'en faire une place publique, comportant des jeux pour enfants. C'est aujourd'hui un point central et partagé pour de nombreuses activités du quartier.

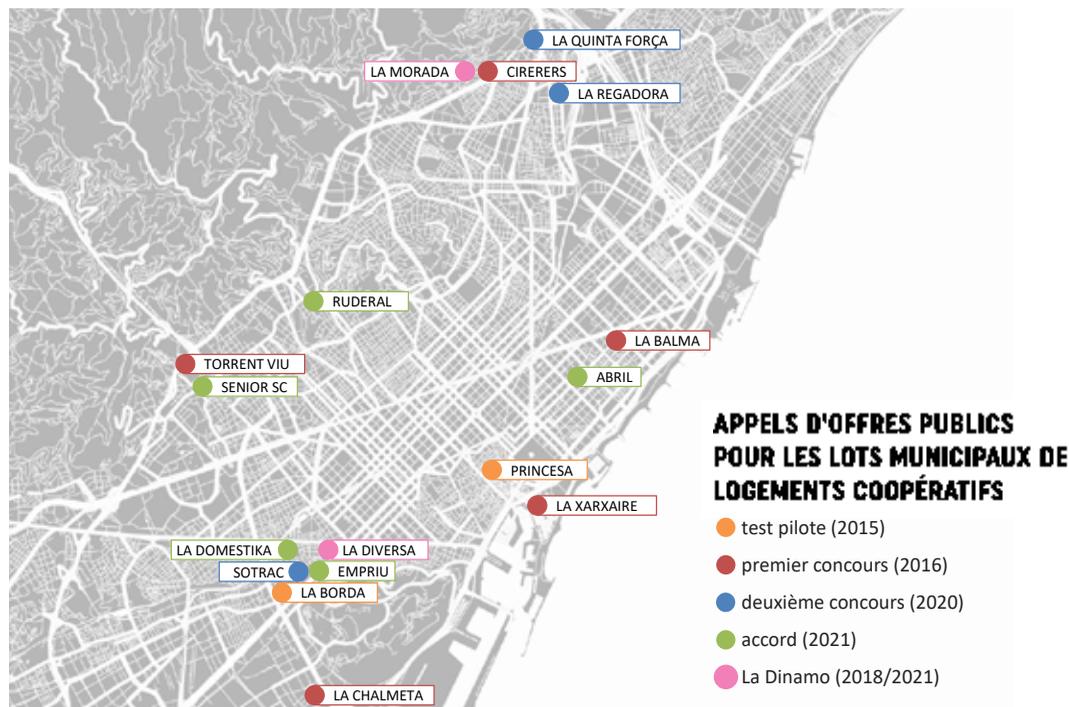
**L'une des questions qui revient est celle de savoir comment générer de l'espace public dans un quartier très dense,** aussi dense que La Prosperitat – d'environ 27 000 habitants – qui n'en comporte pratiquement aucun. Aux alentours du terrain de football il y a un terrain qui fait partie d'un lycée mais n'est pas utilisé. Une réunion de quartier a été mise sur pied afin de décider de son usage et cela donne lieu à de très beaux moments de communication intergénérationnelle : se réunissent autour de cette question non seulement les habitants du quartier mais aussi les personnes âgées de la maison de retraite et les jeunes du lycée. Nous sommes déjà à la troisième itération de cette réunion et c'est presque la fin de ce processus participatif.

Enfin, l'un des projets du Plan de Quartier 2021-2024 est le Parc d'El Turó de la Peira, l'une des sept collines de la ville de Barcelone. Ce parc possède l'une des pinèdes les plus importantes de la ville mais il présente de grosses lacunes qui nécessitent que le Plan de Quartier s'intéresse à l'amélioration de son espace. Avant d'y envoyer l'équipe d'architectes, nous menons une action participative auprès des usagers mais aussi avec des personnes qui se sentent rejetées par le parc, à cause d'un sentiment d'insécurité, de la saleté, etc. Nous commençons donc par une étude sociale et urbaine qui servira de base à partir de laquelle l'équipe de conception façonnera ses idées. Nous avons pour but de préserver la faune et la flore, les sports et les activités pour les enfants. Au lieu de penser à tout cela depuis un bureau, le Plan de Quartier essaie, comme toujours, de trouver une solution partagée au problème.

**En résumé, tous ces exemples, et d'autres que vous pourrez retrouver sur le site du Plan de Quartier (<https://www.pladebarris.barcelona/es/>), présentent nos méthodes transversales, notre utilisation des synergies et surtout la participation de la communauté dans une optique de coresponsabilité ; tout ce qui fait que les résultats de ce Plan sont différents de ce que les politiques ordinaires peuvent obtenir. »**

# POUR DU LOGEMENT COOPÉRATIF

## VISITE DES LOGEMENTS COOPERATIFS CIRERERS A NOU BARRIS



### LOGEMENT COOPERATIF CIRERERS

**Auteur : Associació Sostre cívic + Associació Celobert**

**Année: Livré en 2022**

**Projet lauréat de l'appel d'offres public des parcelles communales d'habitat coopératif en affectation d'usage. Le bâtiment de 32 logements avec des espaces communautaires et, à huit étages, est le plus haut bâtiment catalan construit en bois (structure en lamellé-croisé CLT).**

Après le grand succès de la coopérative LA BORDA, la mairie de Barcelone a décidé de promouvoir plus de projets de ce genre. Le projet Cirerers est né en 2016, lorsque Sostre Civic a décidé de participer au concours organisé par la mairie de Barcelone qui a soumis à concours six parcelles communales pour développer un projet de logement coopératif dans le quartier de Roquetes.

Avec un groupe d'habitants, l'équipe d'architectes et d'ingénieurs de la coopérative Celobert a élaboré la proposition qui a été lauréate. Il s'agit alors d'un terrain public sur lequel **la coopérative dispose d'un droit d'usage pendant 75 ans, extensible**. Les 32 appartements de l'immeuble sont toutes classées dans le cadre d'un logement officiellement protégé.



**ASSOCIATION SOSTRE CIVIC (CLARA Y JOSE)**  
 PROMOUVOIR L'HABITAT COOPÉRATIF SUR LE TERRITOIRE

« Sostre Civic est une organisation née en 2004 qui compte actuellement plus de 900 membres sur tout le territoire et qui fait la promotion de l'habitat coopératif.

Depuis 2017, le groupe de pilotage travaille sur la définition du projet architectural, sur le modèle de la coexistence, la mise en réseau avec le territoire, l'analyse des conditions économiques et de financement, etc. Ce groupe moteur, composé de 32 foyers, travaille avec une équipe technique multidisciplinaire : l'équipe technique de Sostre Cívic, Celobert, Grup Nou (géomètres), Gestió Integral, Matriu, Col·lectiu Ronda et El Risell, entre autres. **Il s'agit d'un processus participatif continu tout au long du projet : de la phase de compétition, aux espaces communautaires, aux décisions environnementales, au choix des déclinaisons au sein de la typologie des logements.** De plus, le groupe se réunit régulièrement pour travailler sur tout ce qui entoure le projet. Des assemblées plénières sont tenues et il y a également une organisation par commissions (coordination, architecture/travaux, économie, communication et soins).

Afin de faire face à l'investissement initial prévu, Fiare Banca Ètica a accordé un prêt de 3.348.000€, ce qui correspond à 80% du financement nécessaire. Le reste se fait grâce aux contributions des membres du groupe de pilotage et aux titres participatifs. La contribution initiale des membres du groupe se fait proportionnellement entre les membres du groupe selon le type de logement attribué. Les membres versent un autre type de revenu, les cotisations mensuelles, qui commencent à être versées au début de la phase de cohabitation, et ne sont pas remboursables. Les frais mensuels d'aujourd'hui comprennent : les frais d'utilisation, les frais de service, les frais de solidarité et les frais d'adhésion.

Ainsi, les apports de capital social et les quote-parts selon la typologie de la maison oscillent entre les montants suivants :

(La contribution initiale et les frais mensuels sont calculés en fonction du type de logement)

- Un logement 40m2 - 45m2 :  
Contribution initiale 23 000 € - 25 000 €  
Frais mensuels 450 - 500 €
- Logement 48m2 - 55m2  
Contribution initiale 25 000 € - 29 000 €  
Frais mensuels 500 - 600 €
- Logement 60m2 - 69m2  
Contribution initiale 30 000 € - 35 000 €  
Frais mensuels 600 - 750 € »



**DIEGO CARILLO**

- ARCHITECTE ASSOCIÉ -  
COOPÉRATIVE CELOBERT

## UN BÂTIMENT POUR CHANGER LE QUARTIER

« Notre association sans but lucratif appartient à l'économie sociale. Tout est social : la banque, les permis de construction, les assurances, même les services de construction sont des coopératives.

Le projet Cirerers est un bâtiment communautaire de 8 étages (PB+7) qui, une fois les travaux terminés, abritera 32 unités de cohabitation. Un total d'environ 2700 m<sup>2</sup> construits sur un terrain public de 430 m<sup>2</sup>. L'architecture de ce bâtiment répond à un engagement collectif, fruit d'un processus participatif entre les futurs utilisateurs et l'équipe technique du projet.

Le projet comporte 3 axes. Le premier axe concerne l'engagement avec le quartier, avec le tissu urbain. Le deuxième axe concerne l'engagement du bâtiment avec la communauté : nous parlons de la participation au niveau du processus mais aussi au niveau du bâtiment et des habitations. Et le troisième axe concerne l'engagement avec l'environnement. Dans ce sens, c'est un immeuble 100% en bois, le plus haut bâtiment en bois d'Espagne et du point de vue des émissions de carbone.

Pour parler du premier axe, nous sommes dans un quartier qui abrite la population émigrant de toute l'Espagne dans les années 50-60. Une ville auto construite. De nos jours ce n'est plus un bidonville mais ce sont des logements familiaux, de 5-6 mètres de largeur. À côté nous avons la « Place des femmes de Roquetes », (Plaça de les dones) en reconnaissance des femmes qui ont travaillé pour le quartier. L'immeuble essaie de respecter l'articulation entre les deux tissus urbains. En haut, nous avons une belle vue sur tout Barcelone. Au rez-de-chaussée la façade se retire et offre une partie du terrain à la rue pour faciliter cette relation physique entre la rue et la place, il y a aussi les espaces communs. Lorsque nous entrons, nous traversons un couloir d'entrée, qui n'est pas exactement un couloir mais une rue qui traverse.

Le pavage est le même que celui de la rue. Nous traversons trois ou quatre espaces communs :

- a) il y a un atelier et un entrepôt. L'entrepôt de réparation au rez-de-chaussée qui sert au stockage et l'atelier pour les outils et le bricolage, avec un accès direct depuis la rue Pla dels Cirerers,
- b) un espace de travail et une bibliothèque située à l'intérieur du rez-de-chaussée, qui est ouverte sur la cour, et qui sert d'espace calme pour le co-travail ou l'étude,
- c) une salle polyvalente, également située au rez-de-chaussée et avec un accès direct depuis la Plaça de les dones. Elle est conçue comme un espace commun ouvert sur l'espace public de la place,
- d) dans un coin, nous allons trouver une épicerie coopérative pour promouvoir une activité dans le quartier ainsi que pour l'usage de la communauté qui va habiter ici. Cet engagement de l'architecture envers la communauté se reflète dans toutes les étapes et les aspects du processus, la phase de concours, la phase d'avant-projet, tout a été fait avec le groupe moteur du projet. Certaines décisions n'ont pas été faciles à prendre.

Au début, l'immeuble avait un sous-sol mais plus tard, pour une question budgétaire, les futurs usagers ont décidé d'éliminer le sous-sol et de privilégier un bâtiment en bois.

Il y a trois types d'espaces communs :

- a) les généraux, qui sont les espaces qui veulent maintenir une relation avec l'espace extérieur. Ils sont tout en bas, ouverts vers la rue.
- b) Le projet envisage un type d'espace collectif intermédiaire, qui n'est ni 100 % privé ni 100 % commun. C'est un espace extérieur couvert, d'environ 40 m<sup>2</sup> et qui garde encore le pavage de l'extérieur. Nous le trouvons à chaque étage et **nous l'appelons « rue-palier », à partir duquel on accède aux habitations et qui devient une pièce partagée par les voisins de chaque palier. Ces espaces se veulent des espaces d'agrandissement des habitations et des relations entre voisins, et abriteront la buanderie commune à chaque étage, avec machine à laver et corde à linge.**
- c) le troisième type d'espace extérieur commun se trouve au sixième étage. C'est un espace plus intime. C'est ici que les étages se détachent et où nous trouvons l'espace pour les escaliers. C'est un escalier ouvert et il est placé dans un endroit du bâtiment extérieur et commun à tous. Au sixième étage, il y aura une cuisine, un espace

pour fêter et se réunir. Nous ne pouvons pas la faire maintenant pour une question de règlement, parce que c'est interdit de le faire tout en haut et ouvert, mais nous allons la faire d'une façon « informelle. »

## ? QUESTIONS DES ACE

---

•ACE : Quelle a été la participation des futurs habitants au projet ? Comment ont-ils participé au processus de conception architectural ?

Diego : Dans ce projet ils ont participé uniquement à la mise en valeur du principe de la communauté, de l'écologie. Cela a été la base sur laquelle nous avons fait notre proposition. A partir de ce moment-là, je vous ai parlé tout à l'heure de la proposition concernant le sous-sol, lorsque nous arrivons au moment de grandes décisions, nous proposons trois options et ils peuvent en choisir une. Nous avons pris pas mal de décisions comme ça. Par exemple, **au départ c'était un immeuble seulement de 26 logements, mais comme les coûts dépassaient le budget il a fallu augmenter jusqu'à 32 le nombre d'habitations, évidemment en accord avec le règlement urbain, et nous avons déplacé tous les espaces communautaires du premier étage au rez-de-chaussée**, donc, nous avons éliminé les espaces commerciaux pour faire des espaces communs. Concernant la partie interne des espaces privatifs, nous avons rencontré chaque personne pour considérer tous les atouts, toutes les nécessités. Toute l'organisation interne des espaces privatifs a été participative. En outre, nous avons 12 logements identiques et pour une question d'économie du chantier, nous avons retenue une seule proposition d'aménagement par type de logement. Nous avons 10 typologies différentes, donc, nous avons été obligés de concerter les décisions entre les personnes qui partagent la même typologie.







## Proposition N°3 FÉDÉRER & POUSSER À L'ACTION / FAIRE DES COMMUNAUTÉS LOCALES ENGAGÉES

Un beau projet, c'est un projet qui rend fier d'y vivre par l'habitat, le travail ou le simple passage. Qui donne envie de le partager et d'y accueillir l'autre car il est beau d'intelligence, de sens et d'attention aux détails. Les projets qui émergent du désir et du regroupement de personnes désireuses de s'engager dans la fabrication de leur cadre de vie amènent à des constructions mieux appropriées, plus durables, correspondant mieux aux usages et générant une meilleure qualité de vie. Lorsque ces projets sont soutenus et encouragés par la collectivité, ils montent en puissance et c'est toute la ville ou le village qui y gagne.

# LA FABRIQUE CITOYENNE DE LA VILLE

## VISITE DU QUARTIER CAN BATLLO



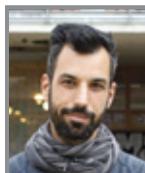
Quartier Can Batllo

### CAN BATLLO

Auteur : La Col Architectes

Année: 2011 - En cours

Le secteur du Can Batllo est LE lieu de la nouvelle fabrique de la ville, mêlant initiatives citoyennes, action publique et secteur privé. Carles Baiges de Lacol Architectes nous expliquera la façon dont ce secteur a émergé et ce que cela représente comme pistes pour l'avenir.



### CARLES BAIGES

- ARCHITECTE, MEMBRE FONDATEUR  
DE LA COOPÉRATIVE D'ARCHITECTES  
LACOL

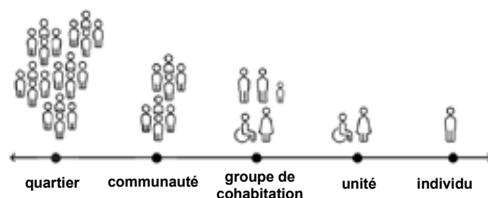
« Merci d'être venus nous rendre visite. Je suis Carles Baiges, architecte de la Coopérative LaCol Architectes, mais j'ai participé activement à tout le processus de participation citoyenne et j'habite ici, donc je parle autant comme habitant qu'en tant qu'architecte. Je n'ai pas conçu le projet mais je travaille pour l'association des résidents et je suis également sociologue.

## UN QUARTIER REVENDIQUÉ

Can Batlló est une usine textile conçue par l'ingénieur Juan Antonio Molinero, qui a été mise en service en 1880. L'entreprise s'est développée jusqu'aux années 60 et 70 lorsque les bâtiments ont été démantelés en 700 petits ateliers et ont continué à fonctionner sous une forme de cité des métiers.

En 1976, la ville de Barcelone a choisi sa nouvelle utilisation d'équipement de la ville et d'espace public. Par la suite, la mairie a transféré les droits d'usage à une entreprise privée et approuvé un nouveau projet qui consistait à démolir la plupart des locaux industriels existants afin de construire un grand parc central entouré de tours de quatorze étages. **Citoyens et usagers mécontents, réunis en collectif se sont alors emparés de la friche et l'ont fait vivre. Les architectes de l'agence Lacol, membres de ce collectif, ont réfléchi à un projet capable de valoriser les installations existantes et stimuler l'économie grâce à de nouveaux espaces de travail modulables.**

**Ce fut un processus très long.** En 2009 rien n'était encore fait, certaines usines fonctionnaient même encore. Les habitants du quartier étaient en colère parce que depuis plus de 30 ans, depuis la transition démocratique espagnole, ils réclamaient à la mairie des écoles, des crèches, un hôpital de quartier. La mairie répondait toujours : « nous ferons tout ça dans les bâtiments des usines, dès que nous le pourrons ». Et en 2009, il n'y avait toujours rien de réalisé. **Cette année là, les voisins ont donné un ultimatum à la mairie en lui donnant deux ans pour se mettre au travail, faute de quoi ils menaçaient d'occuper eux-même les usines. On parle ici de personnes de 60 à 70 ans qui, depuis 30 ans, demandaient des actions. Deux jours avant que le délai imparti n'expire, les propriétaires ont donné l'usine à la mairie et la mairie l'a donnée à la communauté.**



© Carles Baiges

## LES COMMUNS URBAINS À BARCELONE : VERS UNE RÉINVENTION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ?

« La Ville de Barcelone a affirmé sa volonté d'explorer de nouvelles formes de collaboration « publique-communautaire » des équipements publics mais aussi, dans une perspective complémentaire, de renforcer la démocratisation de l'économie. La promotion d'une gestion collective et participative des équipements publics et le soutien à l'économie sociale et solidaire apparaissent comme les deux facettes, indissociables, de l'autogouvernement citoyen : le pouvoir d'agir politique doit s'associer d'un pouvoir d'agir économique.

Ainsi, le département Démocratie directe et participation de la municipalité a émis, en février 2017, une proposition de cadre juridique pour encadrer les communs urbains, intitulée Comuns urbans -- Patrimoni ciutadà (Communs urbains -- Patrimoine citoyen). Ce document (...) intègre des initiatives communautaires appartenant à trois catégories : les entités de « gestion civique », les entités bénéficiant d'un droit d'usage d'équipements municipaux (Pla Locals) et les entités s'intégrant au Plan des friches urbaines avec implication territoriale et sociale. Il s'agit d'« explorer de nouveaux modèles de gouvernance régis par les principes d'autonomie et soutenabilité, et qui facilitent la proposition de politiques publiques qui émanent des demandes territoriales et des organisations sociales. »

**MAÏTÉ JUAN,**

**DOCTEURE EN SOCIOLOGIE DU CNAM**

Les communs urbains à Barcelone : vers une réinvention de la gouvernance territoriale ?

Dans Espaces et sociétés 2018/4 (n° 175),

pages 35 à 49

## LACOL, ARCHITECTES ENGAGÉS

Lacol est une agence d'architecture réunissant 14 personnes, organisée en coopérative de travail. Nous sommes installés dans le quartier de Sants, dans un bâtiment qui était auparavant un petit magasin. Nous l'avons d'abord investi pour travailler notre projet d'école, puisqu'à l'Université de Barcelone nous n'avions pas de place pour travailler tard le soir, puis nous avons rencontré des habitants du quartier de Sants, toutes les associations du quartier, les coopératives, et nous nous sommes engagés auprès d'eux. Par la suite, nous avons discuté avec les voisins sur les manières dont nous pouvions demander à la mairie de nous laisser rénover l'immeuble. Comme c'était un très grand immeuble, la mairie a organisé un concours et elle nous a demandé si nous voulions faire partie du jury ou participer à la compétition. Nous avons décidé de faire partie du jury afin d'aider les voisins à choisir un projet qui fonctionnait bien dans le quartier. Sur les 80 projets qui ont été présentés, la moitié proposait de refaire la façade et démolir l'intérieur. Nous avons donc notamment défendu l'étude de H-Architectes, sans savoir que c'était eux, car pendant tout le processus de sélection les projets étaient restés anonymes. Aujourd'hui, j'aime le projet de H-Architectes bien plus que mon propre projet de fin d'études.

## PROJET COOPOLIS

Coopolis est un espace d'économie sociale. En tant que coopérative de quartier, l'agence Lacol a proposé cette idée à la mairie et à la Generalitat (l'organisation politique de la communauté autonome de Catalogne) et les deux institutions ont accepté le projet. Lacol a demandé qu'elles accélèrent les procédures administratives afin qu'on leur donne une petite partie d'un bâtiment de Can Batlló, ce qui nous a été concédé. En trois mois, nous avons construit quelque chose de fonctionnel, avec un coût de construction très bas. Comme il s'agissait d'un bâtiment historique protégé et que nous n'avions pas beaucoup de moyens, notre idée a été de faire une « boîte dans une boîte » : nous n'avons pratiquement rien touché, nous avons juste aménagé le bâtiment avec du bois afin de faire quelque chose de petit, de pratique et qui serait facile à chauffer.



Coopolis, espace d'économie sociale © Carles Baiges

## LES PARCS

S'agissant des parcs, les membres de Lacol participent d'avantage en tant que voisins qu'en tant qu'architectes. Nous avons insisté pour que leur réalisation soit faite sur la base d'un concours ouvert, mais la mairie a préféré garder le projet en interne, en arguant que c'était la solution la plus rapide. **Le projet initial ne visait qu'à préserver la cheminée principale et quelques bâtiments, mais nous avons pensé qu'il était important de conserver la mémoire historique du lieu alors nous avons insisté pour qu'ils gardent toutes les usines.** Nous avons aussi poussé sur l'ouverture des bâtiments, car beaucoup étaient fermés.

## LOGEMENTS COOPERATIFS EN CESSIION D'USAGE

**La coopérative d'habitation en cession d'usage est un modèle alternatif d'accès au logement, plus juste que la location et plus accessible que l'achat, qui vise à traiter l'habitation comme un bien d'usage plutôt que de consommation ou de rapport.** C'est une forme sans but lucratif et non spéculative : les usagers paient une somme à l'entrée puis un petit loyer et n'ont qu'un droit d'usage, ils ne peuvent donc ni vendre ni louer, la propriété est collective.

La volonté d'appliquer ce modèle à Can Batlló est née d'un petit groupe de personnes qui, en 2012, a commencé à explorer les alternatives de logement. Ce groupe a découvert avec la cession d'usage, très répandue au Danemark (modèle

Andel) ou en Uruguay (FUCVAM notamment). En Catalogne, jusque là, il n'y avait eu que l'expérience pionnière de Cal Cases à Bages, avec onze familles en milieu rural et sur des terres privées.

Pour le logement collectif La Borda, les locataires versent ainsi un dépôt de garantie de 18 500 € à l'entrée puis un loyer de 500 € (moitié moins que celui du marché). En cas de départ, seul le dépôt est récupéré et c'est la coopérative, propriétaire de tout l'immeuble, qui gère le choix du locataire suivant à partir d'une liste d'attente ouverte. Comme la parcelle est un terrain classé « logements officiellement protégés », il existe un plafond de revenu pour pouvoir bénéficier de l'accès à la cession d'usage, il n'est pas possible de posséder une propriété ailleurs et il faut déjà habiter Barcelone depuis au moins 2 ans. La Borda était notre premier projet coopératif et c'était aussi une première nationale sous cette forme, mais c'est aujourd'hui un type de projet qui se répand. Tout a été initialement financé grâce à l'économie solidaire, la finance éthique et les dépôts de garantie des particuliers. La prise de décisions est démocratique, par assemblée générale, et la coopérative est organisée en différents comités de travail. Nous nous battons actuellement pour disposer de nos propres compteurs d'électricité et produire notre propre électricité. »

« Dans toute l'Amérique Latine, il y a une vieille tradition d'habitat coopératif. Il existe d'ailleurs un mot spécifique en portugais pour désigner le fait de construire en communauté, c'est le « mutirão » ou « aide mutuelle », quand tout le monde met la main à la patte. Aujourd'hui ce sont de vrais programmes accompagnés de crédits publics. Le ministère du logement du Brésil depuis une vingtaine d'années porte un crédit à taux zéro pour les habitants qui veulent construire en communauté, à destination des habitants très pauvres de favelas. Il s'agit d'une forme d'habitat populaire qui permet certes que ces gens accèdent au logement, mais l'on constate en plus que le fait d'avoir participé à sa construction améliore les indices de qualité de vie, d'alphabétisation, de santé et réduit les violences familiales. On appelle ce phénomène « production sociale de l'habitat ». Se serrer les coudes, s'apercevoir qu'on est capables de faire des choses ensemble, ça change pas mal de choses en comparaison des systèmes qui entretiennent la passivité. Je pense qu'en France nous sommes un peu en retard en matière d'habitat coopératif. »

HR



Can Batllo © Carles Baiges

# UN IMMEUBLE EN PARTAGE

## VISITE DE LA COOPÉRATIVE LA BORDA



Visite de la coopérative d'habitation La Borda, quartier Can Batlló

### LOGEMENT COOPÉRATIF LA BORDA

Auteur : LaCol Architectes

Année: 2014-2018

La coopérative d'habitation La Borda est une promotion auto-organisée pour permettre à ses utilisateurs d'accéder à un logement décent, non spéculatif, qui met sa valeur d'usage au centre, à travers une structure collective. L'idée d'une coopérative d'habitation est née en 2012 dans le processus de récupération de la zone industrielle, du quartier et du tissu coopératif du quartier de Sants.



### CARLES BAIGES

- ARCHITECTE, MEMBRE FONDATEUR DE LA COOPÉRATIVE D'ARCHITECTES LACOL

« La Borda est née de la demande de transformation de l'ancienne usine de Can Batlló. Le bâtiment a été achevé il y a près de trois ans, après un peu plus d'un an et demi de chantier. C'est un bâtiment de 7 étages de 3.000 m<sup>2</sup> construits qui compte 28 appartements.

### UNE CONFIGURATION AUTOUR D'UNE COUR CENTRALE

Vingt-quatre appartements sont orientés sud et seulement quatre sont orientés nord. La façade nord n'est pas très ensoleillée, elle donne sur une rue très bruyante et polluée, c'est pourquoi il a été décidé de ne pas y mettre de balcons ni d'y faire de grandes ouvertures : les appartements orientés nord donnent plutôt sur la cour intérieure qui est plus agréable. **Tous les appartements s'organisent d'ailleurs autour de ce patio central, c'est une organisation qu'on appelle ici « corralas » et qui est typique de l'habitat**



Cour centrale intérieure de La Borda

populaire du centre et du sud de l'Espagne. L'intention est d'encourager la rencontre et l'interaction, le sens de la communauté et l'utilisation de l'intégralité du bâtiment. C'est un modèle un peu opposé à celui des immeubles traditionnels où l'on ne croise jamais personne.

Les appartements sont conçus pour consommer le moins d'énergie possible : ici le soleil entre en hiver pour chauffer, c'est pourquoi les plafonds sont hauts de 3 mètres. **Le patio en lui-même est couvert et sert à réguler la température en permettant d'aérer les appartements sur un espace plus tempéré que l'extérieur.** Il y a également une chaudière centrale à granulés, pour la production d'eau chaude, mais la plupart des logements au sud peuvent maintenir une

intuitives comme le fait de fermer les fenêtres en été pour que la chaleur n'entre pas. Ainsi, par une bonne conception et un bon usage, la climatisation n'est pas nécessaire.

## UN IMMEUBLE EN BOIS SUR UN SOCLE DE BÉTON

Les fondations de La Borda sont en béton renforcé mais sont fines car le bâtiment est très léger. Le rez-de-chaussée est également en béton, pour des raisons d'humidité et de sécurité, alors que six étages en bois s'élèvent au-dessus. Lorsqu'il a été achevé, l'immeuble de La Borda a été le plus haut bâtiment en bois du pays, mais il est aujourd'hui dépassé d'un étage par une autre coopérative d'habitation, ici à Barcelone : la coopérative Cirerers. **Le bois est un matériel plus cher que le béton mais il a l'avantage de la vitesse de la construction.** Livrés déjà assemblés et découpés en usine, les éléments sont fonctionnels dès leur mise en place, là où le béton nécessite d'attendre plusieurs jours pour sécher et durcir. **Cela a permis au bâtiment d'être monté en seulement 6 semaines, soit une semaine par étage.** Le bois provient du Pays Basque : c'est un pin appelé radiata. Les murs sont en lamellé croisé et font 12cm d'épaisseur jusqu'au 3ème étage, puis 10cm pour les suivants ; les dalles font 12cm, sauf le porte-à-faux des terrasses qui en fait 15 ; les piliers de la salle polyvalente et les murs de la cage d'escaliers sont les éléments les plus épais avec 30cm. Ces parties en bois sont recouvertes, pour les sols, avec une couche d'isolation acoustique et une petite couche de finition en béton poli ; et pour les murs qui forment la structure principale, avec une isolation acoustique et des plaques de plâtre « Pladur » peintes en blanc ou en vert. Le bois n'est apparent que sur les plafonds et sur les murs qui n'appartiennent pas à la structure principale. Tout cela contribue à protéger le bois en cas d'incendie et à améliorer les performances acoustiques du bâtiment.



Logement de La Borda

température d'environ 20 degrés en hiver sans avoir à utiliser le chauffage. Des efforts ont également été faits en menuiserie et en vitrage afin de minimiser les pertes thermiques. **En été, on se protège du soleil en usant des balcons et des volets en bois traditionnels. Nous avons fait un travail de pédagogie auprès des habitants pour qu'ils comprennent le fonctionnement de leur maison, certaines fonctionnalités n'étant pas**

## DE NOMBREUX ESPACES COMMUNS

La coopérative dispose de plusieurs espaces et services communs afin d'optimiser les ressources et favoriser les relations communautaires. Ce sont





Espaces communs de La Borda

des services et des infrastructures partagés qui servent à améliorer notre qualité de vie : environ 300 m<sup>2</sup> couverts où l'on trouve une buanderie commune (les appartements n'ont pas de machine à laver), une cuisine, une salle à manger, un espace polyvalent pour les activités de loisirs des grands et des petits, deux chambres d'hôtes et un stationnement pour des vélos. L'immeuble ne dispose pas de parking souterrain : ça a été une lutte de deux ans pour changer la réglementation qui exigeait des nouveaux bâtiments qu'ils construisent également un parking. **La mairie de Barcelone a finalement été convaincue et La Borda est le premier immeuble depuis 1992 à ne pas avoir été obligé de se voir adjoindre un parking ; aujourd'hui tous les nouveaux bâtiments peuvent profiter de ce changement de réglementation.**

L'entrée de l'immeuble se fait par la cuisine, c'est un passage public qui servira de voie d'accès au futur parc de Can Batlló. **Une fois dans la cuisine, on peut voir un exemple des tâches effectuées en auto-construction : la dalle a été réalisée avec des chutes de panneaux de bois lamellé croisé qui ont été découpées puis posées par les habitants et des personnes venues les aider.** Certaines parties ne sont d'ailleurs pas encore finies, comme certaines portes de rangement ou

bien la séparation d'avec la buanderie. La loi catalane obligeait à construire une cuisine dans chaque appartement, alors qu'ici, **dans la cuisine du rez-de-chaussée un repas communautaire a lieu tous les mercredis durant lequel quatre personnes cuisinent pour tous à tour de rôle.** Elle peut également être réservée à l'usage privé des habitants, pour une fête, des déjeuners ou des dîners en famille, etc.

Le toit du cinquième étage est un espace qui sert à étendre le linge et aux activités de loisirs quand il fait beau. La serre est automatisée et dispose de capteurs de température, d'ensoleillement et d'air : s'il fait chaud et ensoleillé, elle s'ouvre et les auvents se déploient ; s'il y a beaucoup de vent, ils se ferment par sécurité. Il a été décidé de créer une toiture végétalisée au dessus du 6ème étage afin d'isoler les planchers qui auraient été trop ensoleillés en été. L'idée est de planter des plantes faciles à entretenir dans une couche de 10cm de terre et qu'une partie du jardin soit dans des jardinières avec plus de terre. Il est également prévu d'installer des panneaux solaires, mais il faut attendre de pouvoir centraliser les compteurs, car désormais le distributeur réclame qu'il y ait un compteur par foyer.

## TROIS TYPES DE LOGEMENTS MODULABLES

Il existe trois tailles de logements : les six petits font 40 m<sup>2</sup> ; les quatorze appartements intermédiaires font environ 60m<sup>2</sup> et les huit grands logements presque 80m<sup>2</sup>. Ce sont des appartements modulables : le petit étage de 40m<sup>2</sup> se répète et peut se voir allouer une ou deux pièces de 16m<sup>2</sup> pour constituer un logement moyen ou grand. De plus, la structure du bâtiment permet de déplacer ces pièces d'un étage à l'autre si un appartement a besoin d'espace et que l'autre n'en utilise plus. L'espace de base, qui dispose de la salle de bain, est au centre et l'on peut décider où placer la cuisine autour. **Chaque ménage peut décider s'il souhaite apporter des améliorations ou certaines modifications aux logements, mais quand ils quittent la coopérative, ils ne sont pas indemnisés pour ces travaux.** Cette modularité signifie qu'il y a à La Borda 28 appartements agencés complètement différemment, à partir d'une même base. »

## ? QUESTIONS DES ACE

---

### •ACE : Est-ce que les habitants sont des locataires ?

Carles : Il s'agit d'une coopérative, d'une propriété collective : ni publique ni privée. La propriété appartient à la Coopérative, les membres sont les copropriétaires, évitant ainsi la spéculation et le profit individuel. Les copropriétaires ont le droit d'utilisation : pas d'achat ni de location. Le droit d'utiliser la maison est à long terme et s'acquiert avec le paiement d'une redevance initiale (remboursable) et d'une redevance mensuelle qui dépend des caractéristiques du projet.

### •ACE : et si quelqu'un doit déménager pour une raison quelconque, a-t-il le droit de le vendre ?

Carles : non, le droit d'y vivre est perdu.

### •ACE : mais vous achetez des parts ? ou comment ça marche ?

Carles : non, tu mets l'argent en arrivant et tu le récupères si tu pars.

### •ACE : Est-ce que c'est comme une caution ? Combien, plus ou moins ?

Carles : Oui, c'est comme une caution de 18.500€ par famille.

### •ACE : 18500€ ? et ensuite vous payez un loyer ?

Carles : Oui, nous payons un loyer de 500€ plus ou moins, l'équivalent de près de la moitié du prix de location du marché dans ce quartier.

### •ACE : et comment est-il financé ?

Carles : Le terrain appartient à la mairie qui nous l'a cédé. En fait, nous payons un loyer pour le sol et après on a dû chercher le financement. Donc, on a mis 20% de caution et pour les 80% nous avons obtenu plusieurs crédits : le prêt immobilier et les micro-crédits de personnes qui ont financé.

### •ACE : et vous, en tant qu'architecte, vous étiez déjà impliqué dans la recherche de financement ?

Carles : oui, car j'avais des collègues de mon studio d'architecture qui étaient dans le projet original et maintenant nous avons une fondation qui nous aide sur tous les aspects économiques et juridiques de ce type de projet.

### •ACE : La coopérative est donc le propriétaire et accorde également le prêt ?

Carles : C'est exact.

### •ACE : Et ensuite les habitants paient la coopérative

Carles : C'est ça.

### •ACE : La ville achète donc le terrain.

Carles : Oui. Ce terrain était déjà propriété de la mairie, c'était déjà qualifié comme logement social et au lieu de construire elle-même des logements sociaux ou de les louer, nous avons proposé à la mairie notre projet qui s'est montrée intéressée de faire un test, donc elle nous a donné le terrain pour une durée de 75 ans, du temps que nous pouvons rester dans les logements. Cependant, aujourd'hui la mairie fait différemment. Je vais vous montrer après, mais maintenant il y a des concours d'architectes.

### •ACE : Pourquoi la façade sur vue derrière ne prend pas une longueur verticale ? et il n'y a pas de balcons ? Pourquoi est-elle très horizontale ?

Carles : En fait, elle est horizontale pour pouvoir mettre des panneaux, pour optimiser le maximum les panneaux et ne pas avoir des chutes. C'est une façade dure en comparaison avec l'autre, qui est beaucoup plus jolie, mais c'est parce qu'elle est orienté au nord, il n'y a pas de soleil toute l'année et même si c'est une petite rue elle est très grouillante, il y a beaucoup de pollution, donc finalement on a décidé tous ensemble de ne pas faire des balcons, de ne pas faire de grandes ouvertures, et c'est aussi pourquoi ces appartements sont très étroits et ils sont ouverts vers la cour intérieure, qui est plus tranquille et a l'air moins pollué.





## Proposition N°4

# RE-PRODUIRE EN VILLE, TRAVAILLER, ÉCHANGER, COMMERCER ET HABITER AU MÊME ENDROIT, LE SOCLE DE LA VILLE INTÉRESSANTE

Un projet souple, c'est penser l'aménagement de manière à permettre l'émergence d'initiatives d'échanges économiques aux formes multiples et parfois imprévisibles. C'est encourager celles qui s'inscrivent dans des champs d'économie sociale et solidaire, de proximité, circulaires. C'est donner une vraie place à l'informel de production et de service mais aussi réintégrer des industries et des bureaux, du tertiaire au coeur des quartiers d'habitation.

Façonnés par les activités humaines, les territoires paraissent avoir perdu petit à petit de leur richesse au cours des dernières décennies. L'impact négatif de la mondialisation et de la sectorisation sur la mixité d'usages se fait sentir, en perte d'intensité, de convivialité, de cohésion. Nous allons étudier ce qu'un retour à l'enchevêtrement de l'industrie, du commerce, de l'habitat, du loisir et de la culture peut avoir comme effet bénéfique sur l'innovation. Mélanger les activités plutôt que de chercher à trop contrôler en amont par le zonage, et voir l'empowerment fonctionner, les projets émerger seuls. Cela se vérifie dans les métropoles comme dans la ruralité et nous, architectes et conseils, pouvons favoriser l'émergence de cette mixité.

# L'INDUSTRIE AU CŒUR DE LA VILLE

## VISITE DU SUPERILOT 22@



Visite du quartier 22@

### Superilla 22@

Auteur : Ajuntament de Barcelona

Année: 2001 - en cours

**Le projet 22@, approuvé par la mairie de Barcelone en 2000, a pour ambition d'ériger le quartier industriel historique de Poblenou en pôle scientifique, technologique et culturel incontournable, rayonnant tant sur le plan local qu'international.**

ville garantissant le relogement des populations les plus modestes, la construction de logements protégés à loyers modérés, le maintien d'activités artisanales, la réalisation d'équipements sociaux et la préservation de la mémoire industrielle du « Manchester Catalan ». Cette démarche a permis de maintenir dans le quartier une mixité sociale et une mixité d'usage.

Situé sur l'ancienne friche industrielle de plus de 200 hectares entre l'échangeur de Gloriès au nord et le quartier balnéaire de la Barceloneta au sud, le district 22@ adopte un mode de fonctionnement suivant les principes de la ville compacte\*.

Abritant plus de 1500 entreprises, le secteur retrouve sa place de cœur productif de la ville. **Plus qu'un quartier d'affaires, l'ambitieux projet 22@ a su mettre en place des protections contre la gentrification qu'apporte trop souvent la réhabilitation d'anciens quartiers.** Grâce à la forte mobilisation des habitants, ceux-ci ont obtenu en 2002 de signer un accord avec la

\*On définit la ville compacte comme étant un espace regroupant un nombre important d'habitants sur une surface limitée (pour éviter les phénomènes d'étalement urbain et d'artificialisation des sols), qui concentre tous les secteurs résidentiels, de commerces, de services et d'emploi à proximité. La ville compacte est un lieu propice au foisonnement économique et culturel du fait de cette concentration d'activités diverses.

Le projet 22@ a la particularité d'accueillir des activités à la fois du numérique et des télécommunications, des commerces locaux, des zones d'habitation, des lieux d'enseignement et des espaces verts. Le "@" dans le nom du projet de restructuration urbaine est en effet significatif : il renvoie spécifiquement aux « activités @ » développées par les entreprises de l'industrie digitale. Ces dernières sont ainsi invitées à s'établir durablement dans ce district et à co-exister avec les autres secteurs de la ville (commerces locaux, zones d'habitation, lieux d'enseignement et espaces verts) afin d'en faire un quartier dynamique et attractif.

**L'autre singularité du projet est d'innover en termes d'usage résidentiel des bâtiments, dans le but d'endiguer les effets de hausse des prix de l'immobilier liés au phénomène de gentrification, et de favoriser une mixité sociale dans le quartier. Cela passe par différentes initiatives comme le développement des bâtiments concentrant à la fois des habitations et des lieux d'activités économiques, l'implantation d'appartements de résidence temporaire pour les travailleurs, ainsi que par l'augmentation du nombre de logements accessibles pour qu'il représente 70% du parc immobilier du quartier d'ici 2030.**

**40% du terrain industriel a été conservé.** Ainsi, ce sont vingt passages historiques (dont Ali Bei, Trullàs, Masoliver, Taulat et Treball) et 114 éléments architecturaux (notamment la Place de las Glories ou la Rambla de Poblenou) qui sont marqués par le sceau de patrimonialisation afin de préserver les vestiges de l'architecture industrielle de la fin du 19e siècle si caractéristique de Poblenou.

**Ce processus en cours invite architectes, urbanistes et citoyens à s'interroger sur cette cohabitation entre un esthétisme industriel de la fin du 19e et un esthétisme plus futuriste de tours hébergeant ces nouveaux chefs-lieux technologiques, l'enjeu étant que l'incorporation de ces différents éléments architecturaux ne paraisse pas comme un ensemble hétéroclite ...**



**LAIA GRAU**

- DIRECTRICE DE L'URBANISME DE LA VILLE DE BARCELONE

« Le projet 22@ est un élément clé de la ville de Barcelone et un exemple de la façon dont nous allons régénérer notre ville en matière urbaine, non seulement en termes d'espace public mais dans la totalité de ce qu'implique la planification urbaine.

C'était une zone avec une industrie très obsolète et il a été décidé, après les Jeux Olympiques de 1992, que ce tissu, en plein centre-ville, devait passer d'une industrie principalement textile à une industrie beaucoup plus « propre », une industrie numérique.

Les habitants ont travaillé ensemble et constitué une association appelée « Barcelona Network ». En 2018, après un très long processus participatif, un pacte est conclu au sein duquel il est décidé de ce qu'il faut introduire dans ce tissu purement économique pour que la vie quotidienne puisse s'organiser. Ce processus a intégré les habitants, les entreprises et les administrations publiques.

En 2020, en pleine pandémie, il a été décidé d'entamer un processus de modification du plan général. Il y a des éléments de paysage très significatifs, comme les cheminées dans lesquelles se trouvent les usines et qui font partie du patrimoine.

Ce processus participatif a duré près d'une année et plus d'un millier d'habitants ont participé, avec des tables thématiques très organisées : **qu'allons-nous faire du logement ? qu'allons-nous faire du tissu économique des entreprises ? comment conserver une mixité ? C'est le grand défi des urbanistes de Barcelone, surtout si, comme dans ce district, nous avons 90% du sol destiné aux activités économiques en 2000 et seulement 10% pour le logement. Nous sommes passés à 70% destiné à l'activité économique et 30% au logement.**

**Nous avons fait de l'aménagement urbain parcelle par parcelle, afin que chacune ait son propre équilibre et ses usages. Partir d'un environnement monofonctionnel et générer beaucoup plus de mixité : c'est le pacte. Il est**

convenu d'avoir plus de logements sociaux et plus de commerces locaux, même si nous sommes dans une zone réservée aux bureaux et au secteur tertiaire.

La préservation du patrimoine industriel était également très importante pour les voisins parce que l'identité d'un lieu génère communauté, connaissance entre voisins, cohésion et paix sociale. Dans la régénération, nous consolidons ce que nous avons et nous transformons ce qui existe déjà. Régénérer a beaucoup moins d'impact environnemental, beaucoup moins d'impact social et en même temps beaucoup moins d'impact gentrifiant. Chaque fois que nous améliorons une rue, une place, un bâtiment, cela génère une gentrification. Mais, comment gentrifier sans exclure et repousser ? Pour cela il faut s'interroger sur ce qui fait les particularités de chaque îlot, quelle est sa réalité ?

Ce sont nos objectifs : le logement, l'équipement, la qualité environnementale, la préservation du patrimoine et la stimulation de l'activité économique.

Note 1 : District

La ville de Barcelone est divisée en dix districts et subdivisée en soixante-treize quartiers couvrant une superficie de 101,35 km<sup>2</sup>. Les districts de Barcelone sont des divisions administratives intracommunales qui partagent la ville. Ils disposent d'autonomie et de capacité de décision et de gestion économique dans certains domaines. Certains de ces districts ont une histoire antérieure en tant que municipalités indépendantes qui ont été intégrées à la ville de Barcelone à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, comme Sarrià, Les Corts, Sant Andreu de Palomar, Gràcia ou Sant Martí de Provençals. »



## MONTSERRAT HOSTA

- ARCHITECTE ET URBANISTE,  
DIRECTRICE DU PROJET 22@ DE LA  
MAIRIE DE BARCELONE

### AGIR PARCELLE PAR PARCELLE

« Mon objectif est d'expliquer les instruments techniques ou comment rendre ce projet réalisable. En Espagne, d'un point de vue juridique et réglementaire, nous nous appuyons sur la loi qui régit les terres agricoles, la loi de réforme et régulation de l'urbanisation, le règlement de la dotation, qui est le nouvel instrument introduit par la loi de l'État de 2007 et qui permet la transformation parcelle par parcelle. C'est en 2000, avant l'apparition de cette loi, que nous avons commencé à utiliser cette nouvelle méthodologie de transformation parcelle par parcelle. Cette méthodologie innovante a donné lieu à une modification législative nationale. Cet instrument qui n'a été utilisé nulle part, ou très peu, nous l'avons intégré de façon générale dans le district 22@, parce que ce tissu mixte l'exige. **Si nous voulons préserver les logements, si nous voulons préserver l'industrie et que nous voulons réhabiliter, il faut agir parcelle par parcelle.**

### ASSOCIER LA QUESTION DE LA MOBILITÉ URBAINE

C'est aussi la première fois dans tout l'Etat que l'on associe la question de la mobilité urbaine à ce qui se fait au sein des îlots, à ce qui se construit. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie qu'il n'y a pas d'autre solution, du fait de ce tissu complexe que nous avons au 22@, que de mettre les axes verts dans la rue.

Pour ce faire, nous utilisons la technique de qualification urbaine dans chacune des parcelles. Nous avons des parcelles de patrimoine, des parcelles de logement, des parcelles d'activité économique. Dans celles du logement, nous dessinons exactement le nombre d'étages, nous faisons aussi la promotion des attiques avec terrasses et de logements beaucoup plus durables et disposant d'un espace libre ouvert. Dans les parcelles d'activité économique, nous gardons celles qui sont patrimoniales, mais il faut toujours introduire une parcelle constructible,

c'est-à-dire que sur chaque mètre carré de terrain, un mètre sera dédié au logement. Chaque zone, selon sa situation, a ses paramètres. Nous avons également la zone « E » composée de grands bâtiments industriels. Ce sont des bâtiments très intéressants, de grande qualité architecturale et qui peuvent se transformer à la fois en bureaux et en logements. Les logements seront à l'étage et s'ouvriront sur patios et terrasses ; et nous réhabiliterons le parc à bâtir.

Ensuite, il y a la question des extensions que nous autorisons dans tous les logements que nous conservons. Le propriétaire d'un bâtiment qui souhaite être agrandi devra payer la valeur du transfert de l'espace vert et des équipements à un fonds à la disposition de la mairie pour réaménager progressivement les rues.

Nous avons fait une étude de la situation de chacun des logements et sommes arrivés à la conclusion qu'il est très coûteux d'augmenter les étages tout en conservant les logements existants. Afin de protéger certaines zones avec du logement à bas coût et prix plafonné tout en maintenant vivant le marché de l'immobilier, nous avons finalement proposé que dans le cas où il s'agit d'une extension, 50% de l'extension doit être du logement à loyer plafonné. Dans le cas de parcelles où il y a peu de logements et qu'il est prévu de démolir le bâtiment et tout refaire, ce serait 70%. Dans le cas des parcelles à vocation d'activité, s'il s'agit de construction neuve, 100% doivent être des logements sociaux. C'est le premier plan en Espagne en site urbain dans lequel nous avons ces paramètres pour obtenir un logement pour le citoyen de Barcelone.

Avant cette modification, déjà à Barcelone, la loi sur le logement a introduit l'obligation de réaliser 30% de logements sociaux pour tout grand projet de rénovation, de changement d'utilisation, ou bien un ancien bâtiment résidentiel dans lequel le nombre de logements est doublé. Bien entendu, cette condition du 30% de logements protégés s'applique uniquement à partir de 600 mètres carrés de travaux. C'est la seule façon d'améliorer le « parc abordable », qu'il soit public ou privé. »

## ON RÉ-INDUSTRIALISE NOS VILLES ?

« *La beauté des bâtiments industriels patrimoniaux pose selon moi question. Ne faudrait-il pas rendre à ces bâtiments une idée de leur fonction originelle ? Évidemment un tissu industriel au cœur de la ville, c'est compliqué – pour des questions de bruit, de pollution. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas se poser la question d'une certaine forme de retour de l'industrie urbaine. Il ne s'agit pas de dire que c'était mieux avant, bien entendu, mais force est de reconnaître que les bâtiments industriels ont su avoir une forme de beauté et d'intégration dans le paysage. C'est un sujet que je trouve très peu abordé et qui, dans nos missions d'ACE, va devenir de plus en plus important. Un sujet sur lequel nous avons peu d'exemples, peu de littérature, en tout cas pas à la hauteur de son importance. En ce qui me concerne, je suis ACE en poste auprès de la DDT (Direction Départementale des Territoires) de la Loire à Saint-Étienne, où il existe des centaines de friches industrielles, certaines absolument magnifiques, et nous ne savons pas quoi en faire. L'autorité publique de l'aménagement essaye de les transformer à grands frais en logements ou bien en éco-quartier mais ça reste un processus complexe et beaucoup disparaissent en fin de compte. Je me demande donc dans quelle mesure nous ne pourrions pas chercher à réinstaller de véritables industries dans ce tissu industriel déjà existant. De quelle manière ? Quels sont les défis à relever ? Est-ce vraiment possible ?* »

HR

## ? QUESTIONS DES ACE

---

### • ACE : Qu'est-ce que l'urbanisme tactique ?

Laia Grau : L'urbanisme tactique est un urbanisme provisoire qui vise à coloniser l'espace auparavant occupé par la voiture et qui se consolidera au fur et à mesure pour se transformer en projets urbains définitifs. Par exemple, si vous regardez bien, les arbres ne sont pas plantés en terre mais en pots, pour commencer à coloniser la zone. Lorsqu'ils pourront être plantés, ils auront des racines et seront placés là où le projet final de développement urbain le prévoiera.

Hélène Reinhard : En fait, l'urbanisme tactique est ce que nous appelons aussi urbanisme transitoire. Il s'agit d'occuper l'espace pour petit à petit le transformer en quelque chose de plus durable. C'est ce que nous allons voir après dans le superlot de Sant Antoni, dans un tissu plus ancien. Mais en fait c'est la conquête petit à petit de la rue et de l'espace urbain, avec des installations légères et amovibles au début, mais qui prennent petit à petit plus de place.

Laia Grau : Tous les quartiers veulent avoir des superlots dans leurs espaces. Quand le premier superlot, dans lequel nous nous trouvons, a été réalisé, personne n'en voulait dans le quartier. Cependant, maintenant ils nous demandent de pouvoir retirer les voitures et d'être en mesure d'occuper l'espace public avec des activités sociales et de loisirs.

### • Patrick Brie : Est-ce que cela a permis de baisser le taux de motorisation des habitants ?

Laia : Nous n'avons pas une idée claire là-dessus. Peut-être en 2022, lorsque nous disposerons du résultat de l'évaluation des politiques publiques, nous pourrons nous faire une idée précise. L'intervention doit être d'une plus grande ampleur pour avoir un retour.

### • Patrick Brie : Comment s'effectue la transformation du tissu urbain ? à cette époque les voisins étaient-ils indemnisés ?

Laia : Les voisins ont été expulsés et indemnisés, mais ils n'ont pas pu rentrer chez eux parce qu'il n'y avait pas de logements dans le quartier. Ils

devaient partir. Aujourd'hui, sur les 200 hectares, nous n'avons pu intervenir que dans 30 hectares, et sur ces 30 hectares nous protégeons 1000 logements existants.

### • Patrick Brie : Et ont-ils pu réinvestir ?

Laia : Les habitants ne pouvaient pas réinvestir leurs logements car les surfaces étaient destinées aux bureaux. Les urbanistes ont retenu la leçon et ce que ce plan entend faire est d'assurer que cette situation ne se reproduise pas.

### • Patrick Brie : Et pour les propriétaires des logements ou de parcelles économiques qui ne voulaient pas partir, y'avait-il un protocole éthique ?

Laia : Les zones de consolidation, que sont les logements et les tissus économiques actuels, seront transformés quand les propriétaires le souhaitent parce qu'il y a déjà une activité et il y a déjà des voisins qui y habitent. C'est un tissu actif, donc il n'y a pas forcément une logique d'expropriation très générale. D'autre part, les zones de transformation qui n'intègrent que l'activité économique font un remembrement, intègrent toutes les activités qui entrent dans ce cadre de planification et répartissent les parcelles résultantes entre elles. Toutes les parcelles qui étaient essentiellement industrielles sont réallouées aux nouvelles activités qui arrivent, et finalement l'habitat qui reste c'est la résultante, c'est ce qui reste.

### • ACE : Comme il y avait une industrie textile, j'imagine que le sol devrait être fortement contaminé, alors qu'avez-vous fait ? Parce que réhabiliter ce sol coûte très cher.

Laia : Les charges de transformation sont utilisées pour nettoyer les sols industriels. Ces charges existaient déjà parce qu'il s'agit d'un tissu industriel. Ce sont des charges très élevées. Le coût de transformation de ce domaine est très cher.

Montserrat Hosta : Ces charges servent à financer la végétalisation, la décontamination du sol et l'amélioration des rues et des infrastructures, une partie de l'eau chaude et de l'air, ainsi que des infrastructures liées à tout ce qui est « tech ».



Visite du quartier 22@





## Proposition N°5 COMMERCER À PETITE ÉCHELLE, EMPLOI ET SERVICES POUR TOUS

Les marchés sont des lieux de vie intense ainsi qu'un support naturel de l'économie locale. Un projet vivant, c'est un projet qui offre de l'espace aux marchés et un cadre réglementaire à l'économie de subsistance. La ville de Barcelone a décidé de mettre en place une véritable stratégie de revitalisation et de renouvellement de ces espaces, de tradition séculaire dans les villes méditerranéennes. Ils permettent classiquement à des commerçants établis de proposer leurs produits mais offrent aussi à de petits brocanteurs et biffins un support physique de vente. Pour les clients et visiteurs ce sont des espaces de vie locale sans pareil.

# TOUT POUR L'ESPACE PUBLIC ?

## VISITE DU MARCHÉ DE SANT ANTONI

### MARCHÉ DE SANT ANTONI

**Auteurs:** Pere Joan Ravetllat, Carme Ribas  
**Année:** 2012 - 2018

Bâtiment emblématique de Barcelone, cette architecture métallique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle a été transformée afin de devenir un espace commerçant d'une grande ampleur qui s'étend sur quatre étages souterrains. Un marché adaptable qui se transforme le dimanche pour accueillir les bouquinistes et les disquaires. L'utilisation du souterrain comme espace public est particulièrement réussie et la fermeture du marché sur la ville peut nous interroger.



### PERE JOAN REVETLLAT

— RAVETLLAT ARQUITECTURA —  
PROFESSEUR DE PROJETS À L'ÉCOLE  
D'ARCHITECTURE DE BARCELONE

« Le Marché de Sant Antoni, construit en 1882 par Antoni Rovira i Trias, est un des bâtiments les plus emblématiques de l'architecture de fer de Barcelone. Il est caractérisé par une forme de croix avec un octogone central, une organisation panoptique qui accentue la dimension diagonale d'un îlot typique de l'Eixample de Cerdà. Le bâtiment est situé sur l'ancien bastion de Sant Antoni et constitue une porte d'accès à la ville fortifiée médiévale. À cette époque, il avait déjà eu une utilisation spontanée comme marché public.

Le projet de rénovation, remporté par concours d'idées ouvert, comprend la restauration complète du bâtiment historique et la construction de sous-sols pour accueillir de nouveaux espaces commerciaux, parking et services. Le projet de réhabilitation vise donc à préserver l'utilisation originale et incorporer à l'intérieur du bâti tous les services de soutien de l'activité principale qui étaient dehors, absents ou sous-dimensionnés,

tels que stockage, espaces techniques, caméras frigorifiques, chargement et déchargement des produits, et stationnement.

La libération de l'espace extérieur du bâtiment permet de le rendre plus visible de la rue. On a démolit les constructions auxiliaires qui occupaient les quatre cours afin de créer des espaces publics. La rénovation a été extrêmement consciente de sa valeur historique et monumentale lors de la restauration des éléments de structure et de fermeture. Dans certains cas, des études historiques ont permis de restituer les matériaux d'origine, comme les tuiles vitrifiées.



Marché de Sant Antoni

Au cours des travaux plusieurs vestiges archéologiques ont été découverts, particulièrement un fragment de l'ancienne Via Augusta romaine et les structures défensives correspondantes au bastion de Sant Antoni. Ces éléments préexistants ont été intégrés dans le projet comme une occasion d'accroître l'intérêt public de l'ensemble. Deux places sur les rues Comte d'Urgell et Manso deviennent des nouveaux accès au sous-sol, le lien entre ces deux



Marché de Sant Antoni, Barcelone



Espace commercial sous le marché de Sant Antoni

points formant une grande salle cernée par les grands murs de pierre des murs du 17<sup>e</sup> siècle.

La position stratégique par rapport à Ciutat Vella et au périphérique formé par la Ronda, en a fait le centre d'une activité commerciale qui dépasse les limites du bâtiment lui-même et donne un sens à tout le quartier qui l'entoure.

Le projet de rénovation comprend la restauration complète du bâtiment historique et la construction de quatre étages souterrains pour accueillir de nouveaux espaces commerciaux et des services de soutien tels que des entrepôts, des espaces pour les installations, le chargement et le déchargement, ainsi que le stationnement. La rénovation du bâtiment souligne son caractère monumental et historique avec la restauration des éléments de structures et de fermetures. Les cours triangulaires récupérées, en plus de faciliter la visibilité et l'accès au bâtiment, sont de nouveaux supports pour des activités complémentaires, créant quatre nouveaux espaces publics pour la ville. Ce sont également des zones idéales pour accueillir des activités de petit format - comme des conteurs ou d'autres spectacles - qui complètent très bien l'offre du marché dominical. L'existence d'une partie enterrée du bastion de Sant Antoni, et la contrescarpe correspondante, ont été des éléments déterminants dans la rédaction finale du projet. Il a été décidé de maintenir intégralement la partie existante du bastion et de conserver la quasi-totalité de la contrescarpe, ce qui permet de

comprendre et de faire revivre l'espace du fossé de la muraille.

## RÉAMÉNAGEMENT DES RUES AUTOUR DU MARCHÉ DE SANT ANTONI

Le projet d'aménagement urbain des environs du marché de Sant Antoni a intégré les quatre espaces extérieurs résultant de l'ouverture du site du marché et du fait que les utilisations logistiques qui occupaient auparavant ces zones peuvent désormais être situées dans les nouveaux niveaux de sous-sol. Deux de ces quatre zones configurées comme de nouvelles places contiennent une ouverture importante qui relie le niveau de la rue à l'espace des douves du mur du 17<sup>e</sup> siècle, récupéré comme partie du premier sous-sol du Marché. Les rues ont été pacifiées, adoptant une plate-forme unique, en contact direct et sans dénivellation avec les nouvelles places récupérées autour du Marché. La circulation routière suit le schéma du Plan Superillas de Barcelone, permettant aux vélos et aux véhicules de circuler à faible vitesse mais leur refusant la possibilité de traverser deux îlots de suite. Le nouvel aménagement prévoit une bande de quatre mètres de large pour la circulation mixte des voitures et des vélos et maintient une bande de cinq mètres devant les façades des bâtiments. Cela libère un espace longitudinal dans chaque rue pour la végétation et les zones de loisirs. Le carrefour Borrell-Tamarit est configuré comme une nouvelle place, un espace

récupéré de la circulation et destiné à devenir un espace piétonnier qui occupe le vide initial entre les chanfreins. Un lieu dépourvu de parkings, de feux de signalisation, de passages pour piétons et autres signes de la configuration habituelle d'un carrefour de l'Eixample, où il est proposé d'accueillir des événements et des rencontres de citoyens. Une place de la même taille et de la même géométrie que l'espace central du marché et qui incorpore trois chênes verts et un jacaranda pour souligner son caractère d'espace public. Les zones permettant la circulation des véhicules et la nouvelle place du carrefour sont proposées pour être revêtues d'un pavage en béton « in situ » avec un simple traitement de surface en relief. Ce traitement sera en grande partie homogène, à l'exception du marquage des zones de vie et de l'incitation au jeu des enfants, des pavés de granit et des modifications du pavage qui incluent des dessins au sol liés aux jeux. Les anciens pavés, caractéristiques des anciennes rues du quartier, ont également été récupérés et contribuent désormais à définir les zones de repos. Les nouveaux massifs d'arbustes le long des rues Borrell et Tamarit ont des dimensions et des longueurs proportionnelles qui peuvent être adaptées à chaque situation. Ces plantations intègrent différentes espèces dans le paysage organisé en bandes, rappelant l'alignement typique d'une plantation horticole.

Les fouilles ont été très complexes mais nous avons réussi à préserver les murs et beaucoup d'espace libre pour les loisirs.

Seuls les voisins ont accès au superflot, et seulement pour quelques minutes avec leurs voitures. En revanche, les personnes qui ne vivent pas dans le quartier ne peuvent pas y accéder, parce qu'est fermé à la circulation. »



Visite du Marché de Sant Antoni

## ? QUESTIONS DES ACE

### • ACE : Combien ont coûté les travaux ?

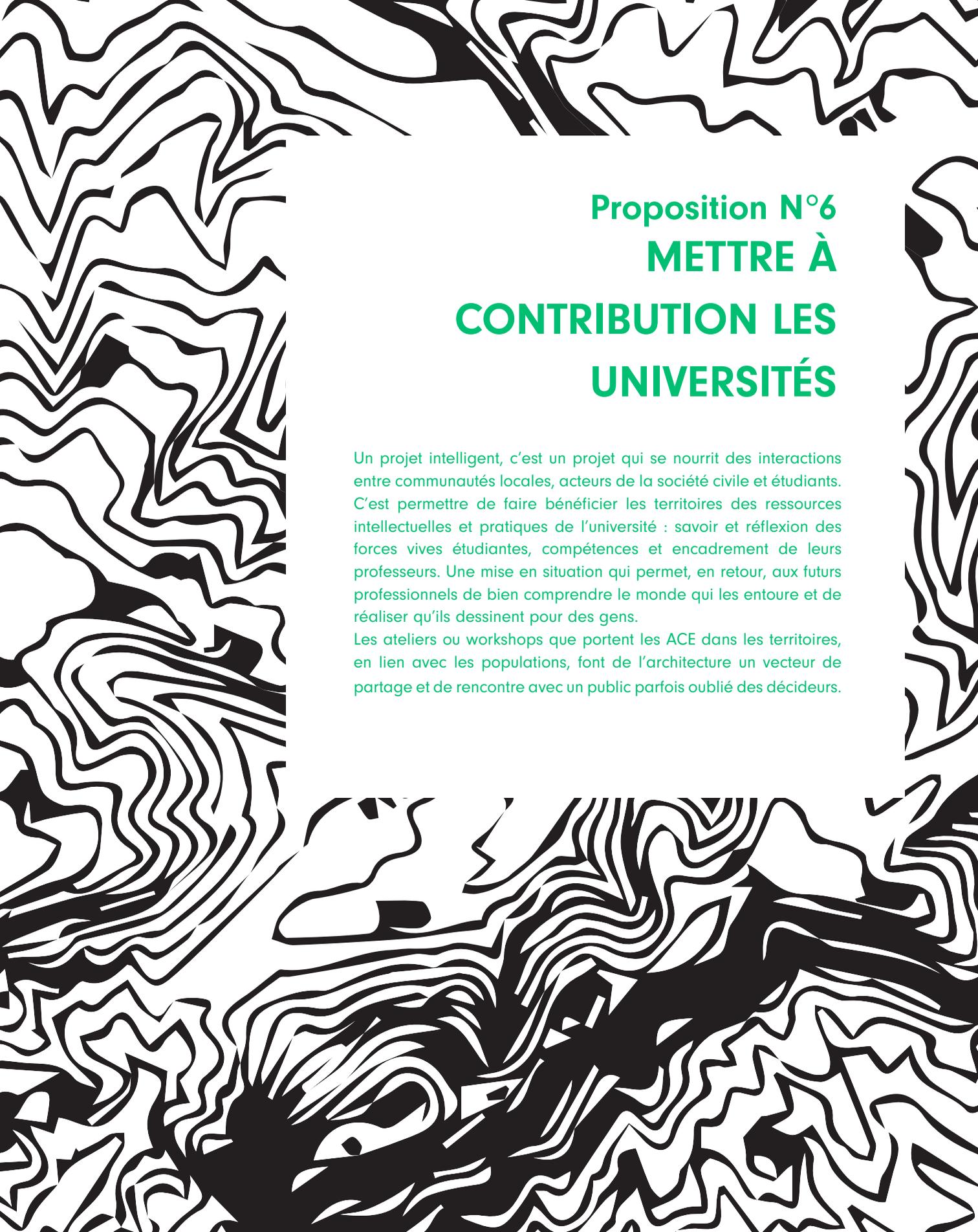
Pere Joan : La version « officielle » est que le prix total était de 80 millions d'euros. Je dis « officielle » parce que personne ne connaît le prix exact. Le projet a été divisé en douze parties et nous avons fait appel à douze sociétés différentes, chacune a estimé un prix.

### • ACE : Je pensais à votre marché provisoire, vous fermiez la rue le dimanche et c'était la

### première fois qu'elle était fermée ?

Pere Joan : Oui, c'est moi qui ai commencé. J'ai réussi à le faire même si personne n'y croyait. Nous avons seulement mis une clôture et toutes les voitures se sont arrêtées. Ce n'était pas compliqué. Peut-être qu'au début certains ont protesté mais la mesure a duré huit ans quand même, le temps qu'ont duré les travaux provisoires. Chaque dimanche matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi les gens faisaient leurs courses tranquillement au milieu de la rue, sans circulation.





## Proposition N°6 METTRE À CONTRIBUTION LES UNIVERSITÉS

Un projet intelligent, c'est un projet qui se nourrit des interactions entre communautés locales, acteurs de la société civile et étudiants. C'est permettre de faire bénéficier les territoires des ressources intellectuelles et pratiques de l'université : savoir et réflexion des forces vives étudiantes, compétences et encadrement de leurs professeurs. Une mise en situation qui permet, en retour, aux futurs professionnels de bien comprendre le monde qui les entoure et de réaliser qu'ils dessinent pour des gens.

Les ateliers ou workshops que portent les ACE dans les territoires, en lien avec les populations, font de l'architecture un vecteur de partage et de rencontre avec un public parfois oublié des décideurs.

# OUVRIR LE DIALOGUE

## TABLE RONDE AVEC L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DEL VALLES (ETSAV)



**ROGER SAUQUET** -  
ARCHITECTE DE L'ÉQUIPE DE  
DIRECTION DE L'ETSAV ET  
COORDINATEUR DU DIPLÔME EN  
ARCHITECTURE

« En Espagne, les études en architecture, qui qualifient pour l'exercice de la profession, sont de six ans : cinq dédiés à la préparation du diplôme et une pour le master. C'est un master qui se situe à mi-chemin entre la recherche et le professionnel. En Espagne, l'architecte travaille aussi en tant qu'ingénieur civil, il a les compétences pour calculer la stabilité des bâtiments.

Lorsque nous avons conçu le master, nous avons réfléchi au sens de la responsabilité de l'architecte. **Indépendamment de la dimension des projets, nous voulons que les étudiants comprennent que tout coup de crayon de leur part peut affecter les personnes, les tiers.** Pour bien faire comprendre cela, nous avons introduit - au travers des projets de fin d'études - une forte interaction de l'école avec la communauté, c'est-à-dire avec les voisins, les agents, les techniciens municipaux, les maires, les conseillers - ceux qui d'une manière ou d'une autre seront touchés par les projets architecturaux. **De même, ce qui nous intéresse beaucoup c'est qu'il y ait un aspect de service public de ces études : nous sommes une école publique, notre salaire, notre financement, vient des impôts de tous les espagnols et donc il nous importe que ce sur quoi nous travaillons soit intéressant et utile pour la collectivité.** Cette forme d'interaction se fait notamment lors d'ateliers participatifs. Par exemple, hier nous étions sur le territoire de la rivière Ripoll, qui est un affluent du Besòs, et nous avons établi un premier contact avec les riverains. Durant ces ateliers, les étudiants, au moyen d'une première enquête et de leur intuition sur ce qu'ils veulent travailler, commencent à interroger des experts, des voisins, des architectes municipaux, etc. On leur donne ainsi une habitude d'interagir avec le terrain, de comprendre que le travail qu'ils feront en tant qu'architectes ne doit pas relever de

l'érudition du génie ou de l'artiste enfermé dans son bureau, mais qu'il doit toujours comporter ce type de relation permanente avec la communauté concernée par leur projet. Dans certains cas, ils ont travaillé en zone rurale avec des paysans afin d'améliorer certaines de leurs exploitations. Une fois, par exemple, ils ont travaillé avec un agriculteur qui souhaitait avoir une salle de classe destinée aux visites des élèves des écoles voisines, lorsqu'ils allaient visiter sa ferme pour étudier les animaux, la traite des vaches, etc. Ce n'était pas le but réel du projet de fin d'études des élèves - qui était une étude globale du domaine, de ses cycles, etc. - mais ils se sont permis cette petite action, la réalisation de cette salle de classe de leurs propres mains.

Il y a également un atelier pour le diplôme « toujours travailler avec les mains ». Cet atelier a par exemple abouti à un projet que nous aimons présenter : une mairie a jugé nécessaire d'aborder la relation de sa ville avec la rive du fleuve qui la traverse. Elle a alors passé commande directement au master et quatorze projets ont été retenus, dont quatre ont été mis en œuvre. L'un d'eux, le plus ambitieux, était un parc fluvial qui travaillait sur la topographie et dont le thème principal était les inondations. Lorsque le projet a été terminé, juste avant que la mairie ne le reçoive, il se trouve justement que le fleuve a débordé et que l'inondation a eu lieu ! Les étudiants ont ainsi pu leur montrer à quel point leur solution fonctionnait parfaitement. Notre rôle dans ce projet était d'assumer la responsabilité - la municipalité n'a pas mandaté les étudiants, elle a mandaté l'école. Cependant, nous avons arbitré entre les étudiants et la direction des travaux, c'est-à-dire que nous avons joué le rôle de médiateurs, laissant les étudiants prendre toutes les décisions et n'intervenant qu'en cas de doutes. C'était un projet vraiment intéressant qui leur a permis de remporter l'année dernière le prix « Young Talent », un prix récompensant des projets de fin d'études au niveau européen et latino-américain. »



**PERE FUERTES** - DIRECTEUR  
ET PROFESSEUR DE L'ETSAV.  
CHERCHEUR AU GROUPE HABITAR  
([HTTP://HABITAR.UPC.EDU/](http://habitar.upc.edu/))

« Nous disposons aussi d'une formation « master en intervention durable dans l'environnement bâti » qui amène les étudiants à travailler en relation directe avec les institutions et le tissu social. Ils ont ainsi eu l'occasion de collaborer avec des conseils municipaux ou régionaux, avec des architectes, avec les associations de quartier etc. Quand ils travaillent avec le conseil municipal, avec l'administration publique, ils ont aussi l'occasion de le faire avec les riverains. On les amène à travailler dans un esprit d'audit du territoire, avec des diagnostics, les avis des citoyens qui les rapprochent des problèmes particuliers du quartier. Ce sont des territoires vulnérables et quelques fois la présence de l'administration, de la mairie, n'est pas une garantie de la participation des riverains - c'est parfois même le contraire, parce que ce sont des quartiers où la puissance publique est intervenue plusieurs fois, a commencé des actions et ne les a pas achevées. **Les étudiants viennent donc sur le terrain, entrent dans les habitations, parlent avec les familles, réalisent des enquêtes pour connaître les problèmes de manière plus précise - le tout en gardant en tête les thèmes choisis pour le master cette année-là.** Ça leur permet de connaître les habitants mais également de mieux connaître le parc construit, et pas seulement sous l'angle des conditions techniques, de l'état de conservation du bâtiment, mais aussi sous celui de son habitabilité, de la façon dont il est utilisé. Ils sont amenés à travailler d'abord à l'échelle de l'individu, de l'habitant, du citoyen, de l'habitation, du bâtiment et enfin du quartier. Ainsi, quand ils en arrivent à l'échelle du quartier, ce n'est pas une vision uniquement quantitative et chiffrée de ses problèmes que les étudiants en ont mais aussi une vision issue de la perception de chaque personne qui l'habite. »



**MARC BOTINEAU** -  
ARCHITECTE CONSEIL DE L'ETAT  
(DDT COTES D'ARMOR) DEPUIS  
2012. ASSOCIÉ DANS L'AGENCE CAB  
ARCHITECTES

« J'ai initié les workshops en 2013, après des débuts un peu difficiles dans mon département d'affectation, la Mayenne, où les avis que je pouvais émettre en tant qu'architecte-conseil de l'État étaient assez peu suivis. **Il y avait une espèce de méfiance vis-à-vis de l'architecte et je me suis posé la question de savoir ce que je pouvais faire pour réunir tout le monde autour de la table et discuter des projets.** Je voulais mettre un peu le pied dans la porte. L'idée est venue de passer par les étudiants qui travaillent en ateliers sur un territoire et ses problématiques, de **s'en servir un peu comme d'un Cheval de Troie : une fois qu'on est entrés grâce aux étudiants, on peut discuter avec le maire.** La règle qu'on a posée est la suivante : les étudiants ne sont pas opérationnels et le maire n'a aucun droit sur les projets présentés, donc il n'a pas le droit de réaliser ce que les étudiants dessinent. En revanche, le maire va pouvoir se servir de ce travail, se saisir des thématiques qui sont apparues, pour ensuite les développer. Nous, en tant qu'architectes-conseils de l'État et paysagistes-conseils, on accompagne alors la municipalité pour lancer des véritables appels d'offres auprès d'architectes et des paysagistes en activité pour réaliser de vrais projets professionnels. Dans un territoire rural où il y a très peu d'architectes, ce sont généralement des bureaux d'études qui font les études et le suivi du projet d'aménagement urbain (et même parfois un peu plus). Là, avec les workshops, l'idée est de faire revenir les architectes dans le jeu. On a fait ça depuis plus de huit ans maintenant et sur ces huit années il y a un projet qui a été réalisé et un autre en construction. Cette idée permet de mettre tout le monde autour de la table pour prendre des projets très en amont, plutôt que de rédiger des avis qui sont rarement suivis d'effet, être au contraire là dès le démarrage des projets, les initier quasiment avec le maire. L'envie c'est aussi de retrouver une complicité avec les maires, avec la DDT en créant un partenariat avec une école d'architecture. »



**DAVID JOUQUAND** -  
ARCHITECTE-CONSEIL DE L'ÉTAT,  
PRÉSIDENT DES ACE 2022-  
2023, ASSOCIÉ DE L'AGENCE  
REMINGTONSTYLE

« Je suis arrivé en Mayenne à la suite de Marc et ce qui m'a frappé c'est que, (et alors que j'étais parfaitement au courant de ces workshops avec des étudiants, c'est une des raisons pour lesquelles j'avais postulé dans ce département), c'est que chaque agent de la DDT que je rencontrais pour la première fois me disait : « Nous en Mayenne, on organise des workshops ». C'était génial parce qu'ils s'approprièrent totalement ce travail-là, cette expérimentation ! C'est assez formidable, une appropriation par les acteurs du territoire d'un outil qui a été mis en place par les architectes-conseils et paysagistes-conseils. Et de même, quand le workshop est terminé, le maire lui aussi s'approprie l'étude, les idées. Avec cette démarche-là, on revalorise l'idée même d'étude, de porter un regard, de prendre un peu de distance sur un territoire, sur une problématique. Là, en l'occurrence, sur l'année qui vient de s'écouler malgré le COVID-19 nous avons réussi à organiser le workshop 2021 à Goulet, qui est une petite ville, une petite commune fortement touchée par une déviation routière qui la prive désormais d'un flux automobile. Le travail des étudiants a permis de révéler la potentialité de cette nouvelle situation, de faire prendre conscience au maire, qu'effectivement il y avait une mutation à effectuer sur sa commune. Les habitants ont pu visiter les expositions, voir les travaux des étudiants, les maquettes. Ils ont particulièrement apprécié le fait de voir en volume des projets de réflexion sur leur commune. C'était assez magique. À partir de là, l'idée est de faire en sorte qu'une étude urbaine réelle existe désormais, puis des aménagements, puis de la maîtrise d'œuvre et éventuellement de la construction. À propos de construction, Marc en parlait, certains workshops ont déjà donné lieu à la réalisation de deux projets d'architecture - l'un, achevé et livré et l'autre en cours de réalisation. Un concours d'architecture public a même été lancé et une équipe a été désignée pour la réalisation. On passe donc d'une idée de redonner envie de réaliser des études à la réalisation de projets bien réels pour les habitants de zones rurales un peu désertifiées, on voit bien la vertu de cette démarche. »



Extraits film Workshop rural en Mayenne © Marc Botineau



## ACE

Les architectes-conseils de l'État organisent un webinaire mensuel intitulé « Les midi à 2 des ACE ». L'un d'entre eux a été consacré à la mise en place d'un workshop. Marc Botineau, David Jouquand et Christophe Ouhayoun sont ainsi venus présenter leur expérience. Les ministères de tutelle des ACE (ministère de la Transition Écologique et ministère de la Culture) ont demandé à l'association des architectes conseils de l'État de formaliser la méthode des workshops. Ce qui pose la question de savoir si une méthode doit être retenue ou si chaque ACE doit identifier les forces en présence afin d'organiser son propre workshop. La question du financement a été abordée ainsi que les objectifs, les relations avec les territoires, la vision des territoires par les ACE et par les habitants, la pédagogie envers nos interlocuteurs (DDT, DRAC, DREAL mais aussi habitants). Ces workshops sont une nouvelle forme de collaboration et de participation démocratique. Ce webinaire est disponible depuis notre site [www.architectes-conseils.org](http://www.architectes-conseils.org) et accessible directement sur Youtube.



## ATELIER RURAL À BALBIGNY (42)

### EXEMPLE DE WORKSHOP DDT / ENSA / COMMUNE

du 10 au 14 décembre 2021 et 31 mai  
2022

Organisé par la DDT 42, ACE Hélène  
Reinhard, PCE Philippe Cadoret

ENSA-Saint-Etienne, enseignants : Frédéric  
Bonnet, Guillaume Benier, Georges-Henri  
Laffont

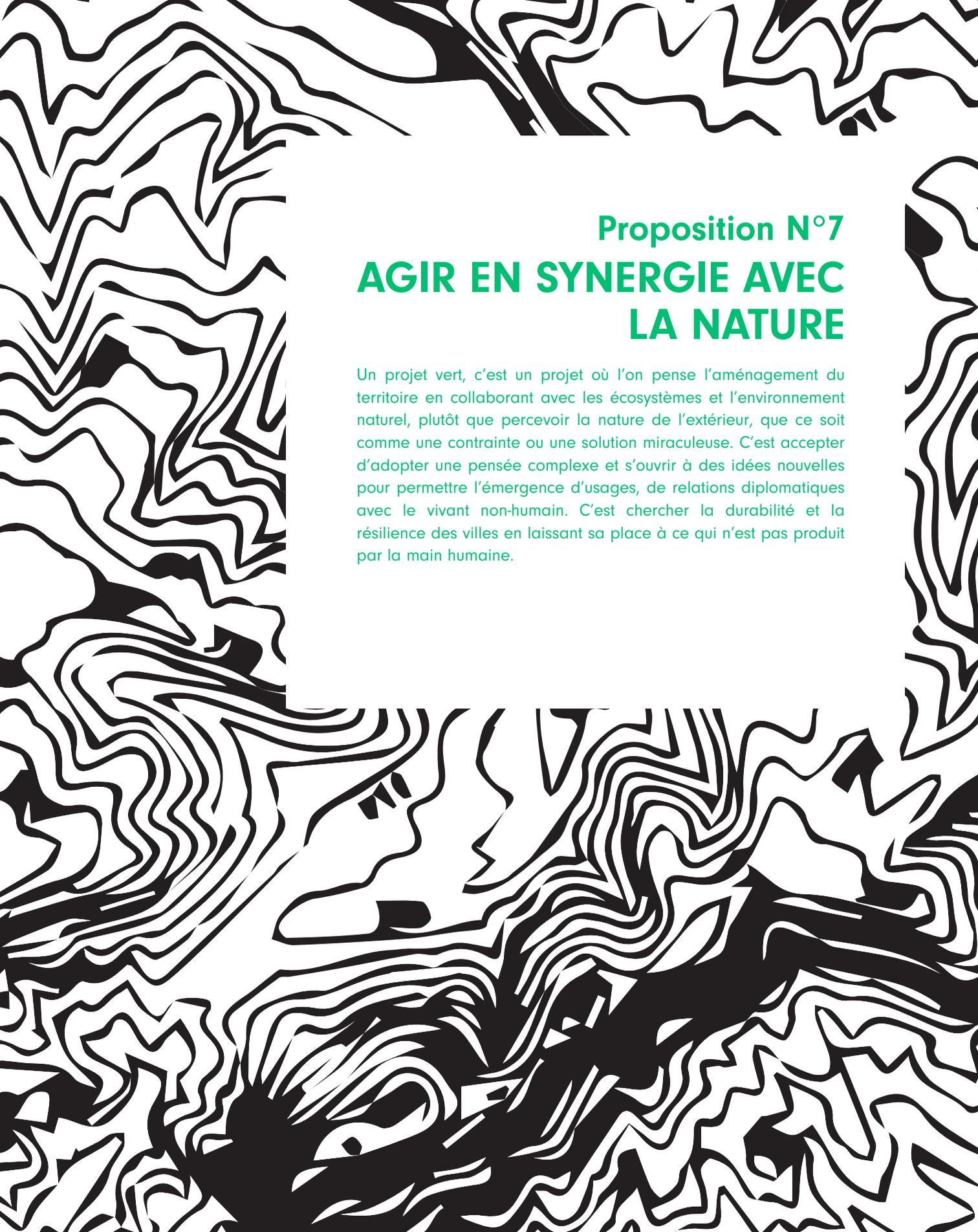
Film à regarder sur [https://youtu.be/  
ANnjZ2h-7ig](https://youtu.be/ANnjZ2h-7ig)

« Je tiens à remercier l'ensemble des  
acteurs qui sont intervenus sur notre  
Workshop. Effectivement, hier au soir  
la trentaine de personnes présentes a  
fortement apprécié la présentation faite  
par les étudiants et leurs encadrants.  
Ce travail réalisé, par des personnes  
ne connaissant pas la commune de  
Balbigny, donne un autre regard de  
notre village et sera source d'inspiration  
pour les aménagements futurs, mais  
également dans le cadre de «petites  
villes de demain». »

**GILLES DUPIN,  
MAIRE DE BALBIGNY (42)**







## Proposition N°7

# AGIR EN SYNERGIE AVEC LA NATURE

Un projet vert, c'est un projet où l'on pense l'aménagement du territoire en collaborant avec les écosystèmes et l'environnement naturel, plutôt que percevoir la nature de l'extérieur, que ce soit comme une contrainte ou une solution miraculeuse. C'est accepter d'adopter une pensée complexe et s'ouvrir à des idées nouvelles pour permettre l'émergence d'usages, de relations diplomatiques avec le vivant non-humain. C'est chercher la durabilité et la résilience des villes en laissant sa place à ce qui n'est pas produit par la main humaine.

# LIBÉRER LES COURS D'EAU

## VISITE RENATURALISATION DE LA RIVIÈRE BESOS



Visite du Parc de la rivière Besos

### PARC DE LA RIVIERA BESOS

Auteur : Consorci del Besòs

Année: 1995

**Le parc fluvial de Besòs est situé le long des neuf derniers kilomètres de la rivière Besòs, depuis le confluent avec la rivière Ripoll jusqu'à l'embouchure de la mer Méditerranée. Avec une superficie totale de 115 hectares, c'est l'un des espaces verts les plus importants de la région de Barcelone.**

La rivière Besòs fut pendant longtemps considérée comme la rivière la plus contaminée d'Europe. Souffrant de l'expansion urbaine et de l'industrialisation dans l'aire métropolitaine de Barcelone jusque dans les années 1990, elle a entamé un processus de transition et de profonde réhabilitation depuis. La création du Parc Fluvial a été source de succès et est depuis un espace

apprécié des habitants de la capitale catalane et des autres localités comme Sant Adria del Besos ou Santa Coloma de Gramenet.

Le parc fluvial de Besòs est un vaste espace vert partagé entre quatre communes de l'aire métropolitaine. C'est un espace public situé le long des neuf derniers kilomètres de la rivière Besòs, depuis le confluent avec la rivière Ripoll jusqu'à l'embouchure de la mer Méditerranée.

Avec une superficie totale de 115 hectares répartis sur les villes de Barcelone, Santa Coloma de Gramenet, Sant Adrià de Besos et Montcada i Reixac, c'est l'un des espaces verts les plus importants de la région de Barcelone.

Le parc est constitué de deux espaces distincts : d'un côté, les zones humides, d'une grande valeur environnementale, biologique et paysagère – interdites au public – et la zone à usage public, qui s'étend sur cinq kilomètres et se compose d'espaces verts, de parties bitumées et d'une piste cyclable. Les belvédères situés aux extrémités nord et sud du parc permettent d'observer plus de deux cents espèces d'oiseaux. Sant Andreu a

aménagé trois accès au parc, un à Baró de Viver et deux dans le quartier du Bon Pastor.

Canalisée dans sa partie urbaine, c'est-à-dire visuellement entourée d'un haut mur de béton, la rivière Besos accueille des installations techniques de régulation de débit. Mais elle abrite également une végétation sauvage. Elle constitue la limite entre la ville de Barcelone et celle de Sant Adrià de Besòs, un bastion industriel historique, Sant Adrià une ancienne usine de production électrique dont les trois cheminées constituent un des marqueurs architecturaux de la région.

On y voit une incroyable jungle urbaine, des plantes hautes et spontanées qui poussent sous un pont de bois et de métal. L'amélioration du fleuve a entraîné la récupération de nombreux habitats naturels, ce qui s'est traduit par la présence de plus de 200 espèces d'oiseaux. Des petits mammifères, comme par exemple des souris ou des belettes, tout comme d'autres animaux, tels que des tortues ou des grenouilles, vivent également dans le Parc fluvial du Besòs. Les habitants se retrouvent ici pour marcher sur l'herbe, pour rouler sur la piste cyclable ou juste discuter sur les escaliers d'accès à la rivière. Après avoir traversé cet espace, on aperçoit une eau couleur lagon. Cette couleur est le résultat d'un rejet continu provenant d'une vaste usine. La pollution et la dégradation de la rivière Besòs et de ses environs est un problème qui date des années soixante et est dû principalement à la croissance exponentielle de la population qui entoure la rivière et au processus d'industrialisation. La politique de récupération des espaces fluviaux dégradés initiée dans les années 80 par les mairies et la Generalitat de Catalunya - toujours avec la collaboration d'une population de plus en plus sensibilisée - a considérablement amélioré l'état du fleuve Besòs.

Cette amélioration du bassin fluvial du Besòs était une exigence essentielle à partir de laquelle en 1995 les mairies de Barcelone, Montcada i Reixac, Sant Adrià de Besòs et Santa Coloma de Gramenet ont signé un accord de collaboration pour agir conjointement dans ce domaine.

## PARC BESOS - UN CONSORTIUM DE CINQ MUNICIPALITÉS, ACTEUR DE LA TRANSFORMATION



**CARME RIBAS** - ARCHITECTE,  
PROFESSEUR ET DIRECTRICE DU  
CONSORTIUM BESÒS

« Les rivières et les fleuves ont été et continuent d'être un des écosystèmes les plus menacés de la planète. **La civilisation humaine s'est développée sur les rives des espaces fluviaux, à la recherche des bénéfices que pouvaient lui apporter les cours d'eau : eau, nourriture, énergie, tranquillité, système de nettoyage et d'évacuation, transport, etc. De fait, notre histoire et notre culture ont en partie évolué grâce à la relation ville-fleuve.** La civilisation urbaine est née en Mésopotamie, terre située entre deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate où, en plein Néolithique, l'agriculture et l'élevage, l'écriture et beaucoup d'autres avancées technologiques se sont développées, permettant la création des premières villes comme Uruk, actuellement en Irak. Une architecture pensée en termes de logements, les temples, les ziggourats... Il s'agit d'une terre qui représente un véritable berceau des religions. D'importants passages de la Bible et de la Torah se déroulent sur ce vaste territoire.

Quelle grande ville n'est pas traversée par un cours d'eau ? Pour donner quelques exemples de villes européennes : Paris - la Seine ; Rome - le Tibre ; Vienne, Budapest, Bratislava, Linz - le Danube ; Londres - la Tamise ; Prague - la Moldave ; Moscou - la Moskova ; Lisbonne, Tolède - le Tage ; Magdebourg - l'Elbe ; Cologne, Strasbourg, Utrecht, Coblenze, Bâle - le Rhin ; Salzbourg - le Salzach ; Berlin - le Spree ; Zurich - le Limmat ; Porto - le Douro ; Séville - le Guadalquivir ; Saint-Petersbourg - la Neva ; Lyon, Avignon, Genève - le Rhône ; Nantes - la Loire ; Cracovie - le Vistule ; Saragosse - l'Ebre ; Florence, Pise - l'Arno...



Les villes ont transformé de manière significative les rivières et les espaces fluviaux. Les humains n'ont pas seulement entraîné la disparition des plaines d'inondation, transformé les rives, contaminé les eaux, drainé les sédiments, altéré les cours fluviaux, ils ont parfois été jusqu'à canaliser ou couvrir les cours d'eau.

Depuis des années, la récupération paysagère et environnementale des espaces fluviaux est un sujet récurrent. Loin des époques au cours desquelles les fleuves représentaient un problème hydraulique ou urbanistique et paysager, aujourd'hui la question se pose de l'intégration de la ville et du fleuve, notamment dans la Directive Cadre sur l'eau de l'Union Européenne. .

Un fleuve peut être compris et analysé depuis différents points de vue, tous complémentaires et nécessaires. Interpréter ou considérer les espaces fluviaux depuis une vision sectorielle, par exemple selon leurs aspects hydrauliques uniquement ou encore en ne nous basant que sur les aspects paysagers, conduit à moyen terme à d'insolubles problèmes.

**Il faut considérer une rivière ou un fleuve comme un écosystème fluvial formé non seulement d'eau, mais aussi de sédiments, essentiels pour les macro-invertébrés y vivant, pour les poissons, la végétation, etc. Mais il faut également prendre en compte son hydrologie et les possibles problèmes hydrauliques qu'elle**

**implique, les aspects culturels, géographiques, paysagers et urbanistiques, entre autres.**

Consorcibesòs est un consortium qui regroupe cinq municipalités avoisinant le fleuve Besòs. L'amélioration du bassin fluvial du Besòs était une exigence essentielle à partir de laquelle en 1995 les mairies de Barcelone, Montcada i Reixac, Sant Adrià de Besòs et Santa Coloma de Gramanet ont signé un accord de collaboration afin d'agir conjointement dans ce domaine.

Cette zone de la région métropolitaine de Barcelone est, en termes d'économie et de bien-être social, la zone la plus vulnérable. Dans cette partie autour du fleuve où se situent les quartiers les plus précaires, les municipalités avoisinantes ont décidé, il y a une dizaine d'années, d'utiliser un consortium, une structure qui existait déjà, afin de mettre en place un développement urbain entre deux communes, Barcelone et San Adrià. Elles ont ensuite élargi ce consortium pour mettre en œuvre des projets stratégiques rassemblant toutes les municipalités concernées par le fleuve. C'est une administration qui a toutes compétences pour les transports publics, l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets, et qui doit également proposer de nouveaux projets. Le consorcibesòs n'a pas une place définie dans l'organigramme régional mais il constitue un moyen de transférer des ressources de Barcelone à ces autres municipalités.

Le Besos © Carme Ribas



Quand nous parlons du Besòs et des quartiers environnants, nous nous référons au fleuve, mais ce n'est pas un fleuve important, c'est un fleuve méditerranéen avec un débit très irrégulier et qui, dans les années 50 et 60, était le plus pollué d'Europe. Il y a en effet beaucoup d'industries dans la partie supérieure du fleuve. Mais il existe aujourd'hui, dans ces parties supérieures du fleuve, des machines pour nettoyer et recycler l'eau, un projet financé par des fonds européens à hauteur de 80%.

Aujourd'hui, le Besòs est très propre et les arbres que l'on peut voir sur ses berges ont poussé d'une manière spontanée. Personne ne s'en occupe. Les animaux reviennent eux aussi.

Les vagues d'immigration des années 1950 et 1960 se sont établies aux abords du fleuve dans des conditions très précaires, voire dangereuses. L'endroit semblait être l'arrière-cour de la



Passergelle sur le Besos. Année 60. Archives Mémoire Numérique de catalogne

ville, très sale avec des piliers de conduction électrique, c'est la raison pour laquelle il y a quelques années les municipalités ont décidé de récupérer la rivière et d'en faire un espace public avec sa propre identité, servant aux riverains des quartiers environnants comme espace de loisirs. Les rives du fleuve sont utilisées comme des espaces publics permettant faire du vélo, de la course, de la marche.

Quand il pleut, la rivière peut passer en une ou deux heures de temps de cinq mètres cubes à deux mille mètres cubes, ce qui est très dangereux. Le cours d'eau dispose d'un système d'alarme très sophistiqué qui avertit, par des haut-parleurs, du danger de débordement et demande l'évacuation.

En ce moment, nous travaillons sur des projets stratégiques visant à renaturaliser autant que faire se peut. Nous transformons les murs en jardins végétaux. Nous en sommes à la phase pilote.

Le fleuve est aussi un lieu de socialisation : on y organise des fêtes et des célébrations populaires. Les premiers ponts ont été construits dans les années 1950, à cette époque il n'y avait pas de processus de participation, les gens s'exprimaient essentiellement par des revendications populaires. Aujourd'hui Barcelone a un règlement de participation très strict mais les autres municipalités du consortium ne sont pas si réglementées. Le plus difficile est de les faire travailler ensemble. Par exemple la « Diputacion » de Barcelone existait déjà sous la dictature et c'est une administration de quartier très difficile à supprimer. Or c'est elle qui s'occupe de l'entretien du fleuve alors que l'autorité hydraulique et le plan de traitement dépendent de la Généralitat

de Catalogne (région catalogne).

Le consortium, lui, gère une commission chargée de discuter des enjeux du parc. Elle est principalement technique et s'occupe de résoudre les problèmes et de transmettre les enjeux à la sphère politique. Aujourd'hui par exemple, tout le système numérique de contrôle de l'eau doit être rénové. Ce n'est pas facile mais nous sommes sur le bon chemin. »

## RESTAURER LES COURS D'EAU, UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE

**La question de la restauration écologique des cours d'eau est aujourd'hui une question pressante qui se pose au sein des pays européens.** L'enjeu est de restituer leur équilibre biologique et leur permettre de regagner un état fonctionnel proche de l'état de référence, c'est-à-dire avant la perturbation humaine. Désartificialiser, débétonner les cours d'eau et leur redonner leur morphologie naturelle ainsi que réintroduire des espèces végétales et animales autochtones à leurs rives apparaît de plus en plus nécessaire dans le cadre de leur restauration écologique.

Ces différentes actions ont en effet de multiples retombées positives sur l'hydrosystème\* :

- cela participe à l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et fleuves, qui peuvent pleinement assurer leur fonctionnalité auto-épuratrice, en assimilant et détoxifiant les composés agressifs pour les organismes grâce aux processus à l'œuvre dans le sol ou sous-sol. Les zones humides et les forêts riveraines le long des cours d'eau participent aussi au piégeage des polluants et des particules fines présentes dans les cours d'eau, et permettent aussi d'éviter les phénomènes d'hyper-eutrophisation (soit le développement d'algues ou de végétaux supérieurs).
- restaurer les écosystèmes des cours d'eau, c'est aussi assurer une continuité écologique de leurs forêts riveraines, propice au bon fonctionnement de l'hydrosystème : les forêts riveraines et les bords des cours d'eau représentent des zones d'habitat naturel pour les espèces autochtones

\* L'hydrosystème désigne l'ensemble des écosystèmes d'un cours d'eau

; la rivière ou le fleuve non entravé constitue un espace de mobilité privilégié pour les espèces aquatiques et pour le transport des sédiments nécessaires pour le fonctionnement du cours d'eau.

- un aménagement des cours d'eau qui respecte leur morphologie naturelle permet également de mieux prévenir et contrôler les risques d'inondation. La modification des usages des sols, par l'artificialisation, l'urbanisation et la régression des prairies a profondément altéré les plaines d'inondations\*, qui ne peuvent plus, par conséquent, exercer leur rôle de rétention et de restitution de l'eau comme autrefois. Cela a notamment conduit à l'extension des zones d'inondation et à l'accélération des phénomènes de ruissellement.

## DE NOMBREUX EXEMPLES DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE COURS D'EAU DU CÔTÉ ESPAGNOL

L'Espagne est porteuse depuis quelques années de divers projets de restauration écologique de ses rivières et fleuves qui se sont avérés être fructueux pour l'environnement et ses populations animales et végétales. Le projet de re-naturalisation des rives du Manzanares, rivière descendante de la Sierra de Guadarrama, a été soumis par les Ecologistas en Accion en 2015, et accepté et conduit par la mairie madrilène en 2017. La municipalité a décidé d'ouvrir toutes les vannes des écluses et des barrages des alentours de la ville pour permettre à l'eau de courir de manière fluide lors de son passage à la capitale. L'eau obscure et malodorante, autrefois si particulière à la rivière, a laissé place à une eau transparente laissant voir le fond du lit du Manzanares à Madrid. L'hydrosystème naturel du milieu s'est peu à peu reconstitué : on y aperçoit dorénavant moins de carpes ou de brochets, des espèces aquatiques invasives autrefois présentes de façon pléthorique dans le milieu ; et on note désormais la venue abondante de barbeaux ou de goujons, autochtones de la rivière. La réussite de la restauration écologique

du Manzanares s'observe aussi par le nombre considérable d'espèces d'oiseaux ayant choisi de loger temporairement ou de manière permanente dans les bois riverains : ce ne sont pas moins de quatre-vingt-dix espèces d'oiseaux qui y ont été recensées, tel que des hérons, des mouettes, des martins-pêcheurs, des poules d'eau, des grands cormorans, des goélands bruns ou des canards col-vert.

Si on lui a longtemps desservi le titre de rivière la plus contaminée d'Europe, les différentes initiatives menées par les municipalités barcelonaises pour faire revivre la rivière Besòs depuis une trentaine d'année ont contribué à inverser cette tendance. En 1995 est lancé par les mairies environnantes l'opération Besòs, un projet unitaire d'actualisation et de remodelage du bassin du Besòs dessiné sous la forme d'une récupération environnementale du tronçon final du bassin de la rivière. L'opération concerne alors les neuf derniers kilomètres de la rivière, qui vont du pont de Montcada i Reixac (c'est-à-dire de sa confluence avec la rivière Ripoll) jusqu'à son embouchure à la mer Méditerranée. Ce projet acte pour le Besòs la fin de sa canalisation dans des murs de quatre mètres de hauteur tout le long de ce tronçon, de sa surexploitation hydrique et du versement dans son cours des eaux usées. Un projet de récupération des berges fluviales du Besòs a été lancé parallèlement par la mairie, entre janvier 1996 et mars 1999, et a permis d'aboutir à l'ouverture du Parc Fluvial du Besòs, inauguré en février 2000. Ses neuf kilomètres de long et vingt-deux hectares à usage public en font aujourd'hui l'un des espaces verts les plus importants de la région barcelonaise. C'est dans cette zone de verdure que deux cents espèces d'oiseaux ont choisi de faire leur nid, et que des centaines de milliers de promeneurs et cyclistes choisissent de se rendre chaque année.

Le réaménagement du tronçon final de la rivière du Besòs a plus globalement permis à ce qu'un corridor écologique s'y établisse tout du long. La bonne gestion du bassin fluvial du Besòs est aujourd'hui assurée par le Consortium pour la Défense du bassin de la Rivière du Besòs\*. Le succès de ces projets nous invite à repenser nos propres aménagements fluviaux et rivulaires urbains, de manière à ce qu'ils épousent le chemin naturel des cours d'eau, et imaginer de nouveaux rapports entre la société humaine et les cours d'eau.

---

\* Les plaines d'inondation, ou plaines inondables, sont des zones de terre basses proches des rivières, fleuves ou tout cours d'eau. Elles permettent le stockage des eaux lors de forte crue et une restitution lente et continue au cours d'eau en période plus sèche. Ce stockage d'eau réduit donc le risque d'inondation domageable à l'aval du cours d'eau.

Il reste cependant encore des défis à relever pour le Consorcio del Besòs, portant notamment sur l'emplacement des zones industrielles de la région, dont certaines sont situées aux bords du fleuve, afin de préserver l'équilibre écologique du Besòs progressivement retrouvé. Les Ecologistas en Accion ont ainsi préconisé en 2017 au Consorcio del Besos de réaliser une série de d'actualisations des démarches de naturalisation des bords du fleuve entre les différentes municipalités de ses rives, afin de tendre vers une meilleure continuité écologique et d'augmenter les capacités de résilience du Besòs, notamment face aux effets du changement climatique. Les différentes propositions émises par l'association comportent la réintroduction de plantes autochtones, l'éradication des espèces exotiques invasives comme les roseaux communs, la mise en place d'activités propices à la pratique agroécologique (implantation de potagers communautaires) et le déroulement d'activités pédagogiques autour de la nature. L'association insiste fortement sur cette dernière dimension, les activités pour éveiller la conscience environnementale des habitants, afin de les sensibiliser à la préservation de l'environnement de leur fleuve.

## AMITER

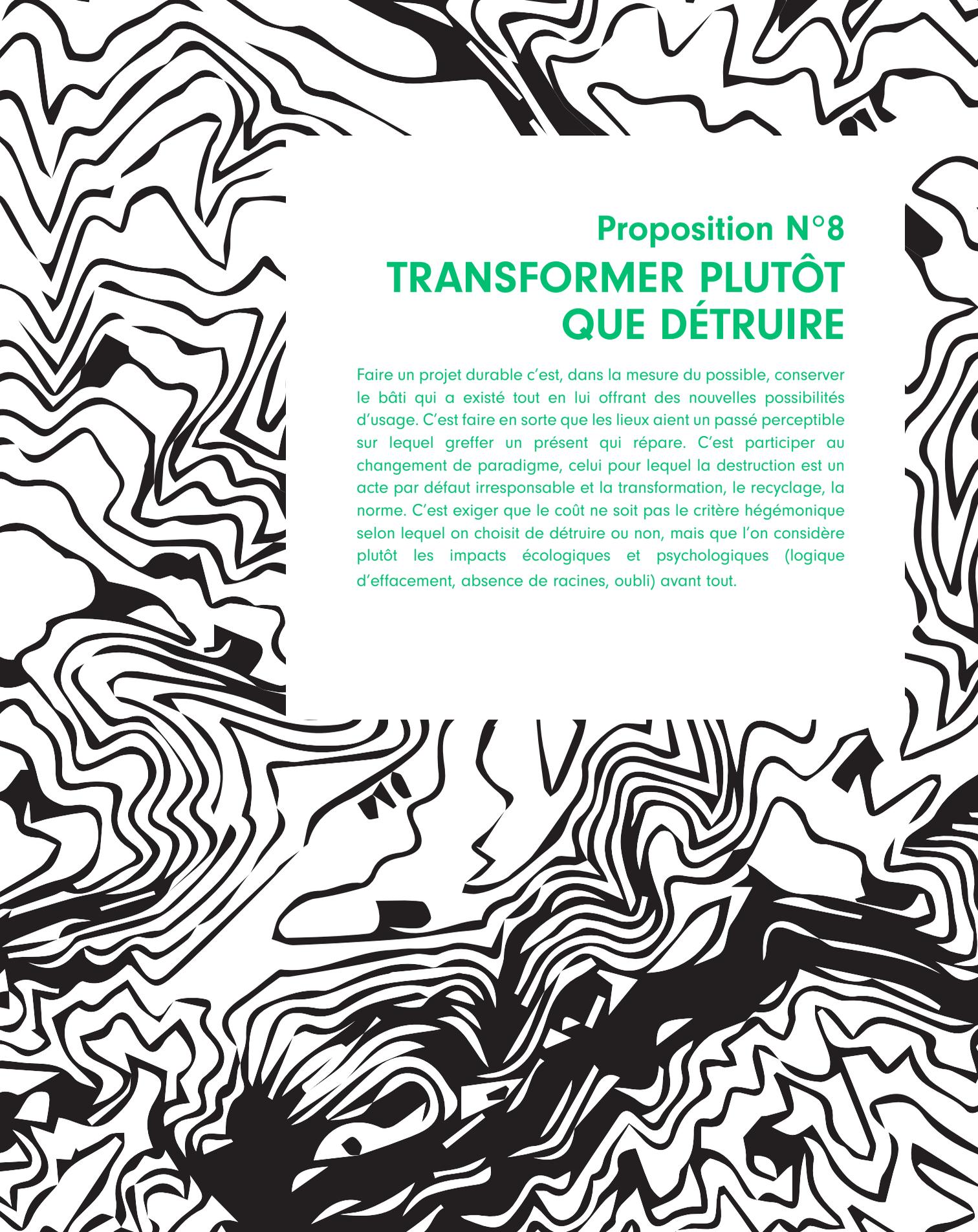
En France, le lancement du concours « Mieux aménager les territoires en mutation face aux risques naturels » (Amiter) en février 2021, à l'initiative des Ministères de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, s'inscrit dans une optique similaire : repenser les aménagements urbains des cours d'eau pour améliorer leur résilience face aux risques naturels.

Neuf collectivités ont été retenues en raison de leur degré d'exposition aux risques d'inondation et aux problématiques socio-économiques que ces territoires recensent (Béziers, Dax, Marseille, Montereau, Saint-Etienne, Saint Nazaire, Touques, Tour et Vernon). L'appel à candidature a ensuite constitué en un concours d'idées avec pour objectif de faire émerger des solutions adaptées à l'aggravation des risques naturels par le réchauffement climatique. Soixante-cinq équipes pluridisciplinaire ont ainsi été invitées à reconsidérer les aménagements urbains des cours d'eau de ces neuf territoires.

L'atelier « Et alors » tenu par l'architecte-urbaniste Yannick Gourvil (également ACE) a remporté le concours en décembre 2021 avec sa proposition d'aménagement des rives de la Touques. Les lauréats du projet y préconisent une profonde transformation de la gestion des risques d'inondations en milieu urbain, qui passerait par le développement d'une culture commune autour des risques d'inondations et de submersion du territoire. Il est ainsi question d'intégrer la morphologie du lit de la Touques et ses zones d'expansion de crue dans les espaces publics et les bâtis, de manière à ce qu'elles épousent les contours de ces aménagements urbains sans entrer dans une logique d'opposition.

Le succès de ces projets de restauration écologique des cours d'eau nous invite donc tout autant à repenser nos aménagements fluviaux et rivulaires urbains qu'à réimaginer les rapports reliant la société humaine aux hydrosystèmes.





## Proposition N°8 TRANSFORMER PLUTÔT QUE DÉTRUIRE

Faire un projet durable c'est, dans la mesure du possible, conserver le bâti qui a existé tout en lui offrant des nouvelles possibilités d'usage. C'est faire en sorte que les lieux aient un passé perceptible sur lequel greffer un présent qui répare. C'est participer au changement de paradigme, celui pour lequel la destruction est un acte par défaut irresponsable et la transformation, le recyclage, la norme. C'est exiger que le coût ne soit pas le critère hégémonique selon lequel on choisit de détruire ou non, mais que l'on considère plutôt les impacts écologiques et psychologiques (logique d'effacement, absence de racines, oubli) avant tout.

# LE MATÉRIAU DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE, C'EST L'EXISTANT

## VISITE D'UNE USINE TRANSFORMÉE EN LIEU MULTI-USAGE



Fabra i Coats, quartier de Sant Andreu

### USINE FABRA I COATS

Auteur : TERRADAS ARQUITECTOS

Année: 1903 - 2005

Fabra i Coats, ancienne usine rachetée par la municipalité en 2005 et transformée en centre culturel et pépinière d'entreprises, se trouve au cœur du quartier populaire de Sant Andreu. La mairie y loue des espaces à bas coûts pour de jeunes entreprises du domaine de la création, y offre du coworking mêlé à une résidence d'étudiants et une école, ainsi qu'un musée. Un programme mixte qui draine une population très extérieure au quartier.



**MARC ARNAL** - DOCTEUR  
EN ARCHITECTURE - STUDIO  
D'ARCHITECTURE TERRADAS  
ARQUITECTOS

« Selon le Musée d'Histoire de Barcelone (MUHBA), Sant Andreu est la zone industrielle la plus importante de Catalogne. Au 19<sup>e</sup> siècle, cependant, c'était encore une commune indépendante de Barcelone qui vivait principalement de l'agriculture. En 1903, l'association d'une société locale et d'une société écossaise donne naissance à Fabra i Coats, une entreprise qui obtient rapidement le monopole espagnol de la fabrique de fil, exportant à l'étranger. Dès l'ouverture de l'usine, 80% de la population en devient dépendante

économiquement, directement ou indirectement.

Après cent ans d'existence, la Fabra i Coats était sur le point d'être rachetée par un groupe immobilier qui avait l'intention de démolir tous les immeubles pour construire des habitations. Mais en 2005, le conseil municipal l'a acquise et, après une période de débat et de concertation avec les riverains, il a été décidé d'un nouvel usage de la zone : accueillir un grand centre culturel et social, consacré à l'art, l'histoire et l'éducation, qui devait laisser apparaître le passé industriel des bâtiments. C'est la municipalité, le directeur du MUHBA et l'équipe patrimoine de la ville qui ont visité, supervisé et coordonné les travaux sans qu'il y ait d'architecte coordinateur. Toutes les rénovations devaient donc respecter un critère convenu entre l'équipe patrimoine de la mairie et l'équipe du MUHBA : préserver, dans la mesure du possible, la mémoire historique du site comme valeur documentaire. Ainsi, des bâtiments ont conservé la menuiserie d'origine, d'autres des éléments fonctionnels tels que des panneaux électriques, des gaines...

On peut noter qu'il y a trois ans le bâtiment a remporté le prix FAD (Foment de les Arts i del Disseny), un prix très important pour l'architecture en Catalogne.

## FABRA I COATS

L'enceinte est constituée de bâtiments très variés avec des filatures, des entrepôts, des centres de production de vapeur puis d'électricité, des casernes de pompiers... Construits sur le modèle anglais, tous les bâtiments de l'usine ont ceci en commun d'avoir des piliers métalliques, des planchers ouverts, de grandes baies vitrées, des hauteurs élevées et des façades en briques apparentes.

En 2005, le conseil municipal a acquis l'endroit et, après une période de débat participatif avec les voisins, il a été décidé que le nouvel usage devait permettre de conserver le passé industriel du lieu. Peu à peu les nouveaux usages ont émergé.

Ce travail est un très bon exemple d'intervention minimale, de respect des éléments historiques

d'un bâtiment afin d'expliquer l'histoire des cent ans qu'a traversé l'usine. Aujourd'hui cet endroit est l'un des lieux de fabrique et de création de Barcelone : il dispose de plusieurs espaces destinés aux arts du spectacle, arts plastiques, arts visuels et musicaux. Quant à la zone supérieure, elle fait partie du Musée d'Art Contemporain de Barcelone (MACBA) : des expositions y sont organisées, ce qui permet qu'elles ne soient pas seulement centralisées au cœur de Barcelone mais qu'elles irriguent également d'autres quartiers de la ville.

Pour permettre l'enseignement des arts visuels et musicaux, un certain nombre de salles en bois ont été construites. Il existe aussi une zone d'ateliers artistiques, que la mairie loue à très bon prix, sur acceptation de dossier. On peut y travailler sur un projet pendant un certain nombre d'années.



Fabra i Coats, quartier de Sant Andreu

Tout le complexe est encore en phase de rénovation, au niveau des espaces publics particulièrement. On peut apercevoir cependant des citernes peintes par des street artists reconnus de Barcelone.

Le bâtiment de lithographie a été rénové pour servir de crèche. Nous trouvons également une école primaire et un lycée. Pour la construction d'une école, on est parti d'un espace ouvert pour créer des salles de classe avec des cloisons qui n'atteignent jamais le plafond et des enceintes vitrées afin de toujours garder la continuité de la nef. »



Visite de l'ancienne usine Fabra i Coats, quartier de Sant Andreu



Fabra I Coats

## AUTRE EXEMPLE DE PROJET DE TRANSFORMATION



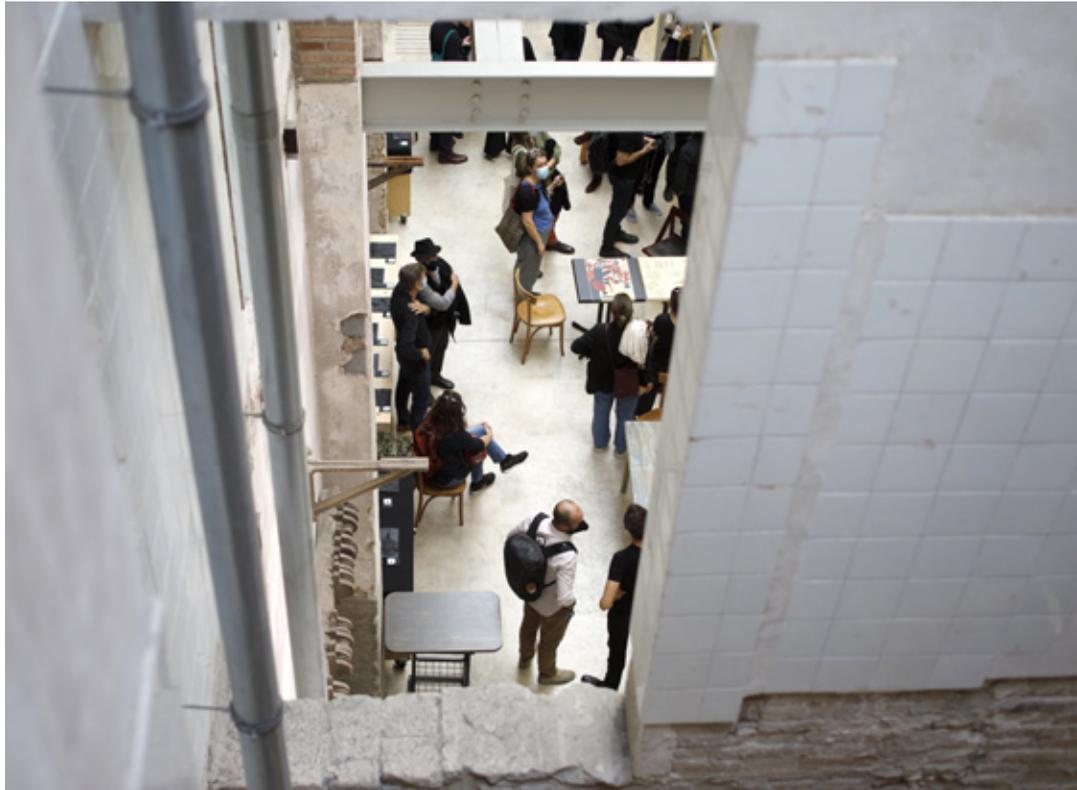
**CENTRE CULTUREL CAIXAFORUM DE BARCELONE**  
 Auteur : Josep Puig i Cadafalch (1912), Roberto Luna & Robert Brufau, Javier Asarta, Arata Isozaki.

Année : 1912, 2002

CaixaForum est un centre culturel géré par la fondation « La Caixa ». Il occupe l'ancienne usine textile Casaramona, de style moderniste, conçue par l'architecte Josep Puig i Cadafalch au début du 20e siècle et réhabilitée ensuite pour son nouvel usage. Depuis sa création, CaixaForum s'est positionné comme l'une des références en matière d'accès et de diffusion de la culture. L'engagement déterminé de l'institution pour la diffusion du savoir, de la culture et de la science en tant qu'agents d'amélioration sociale est transmis dans un style de projet reconnaissable.

# COMPRENDRE LA VALEUR HISTORIQUE

## VISITE DU CENTRE CIVIQUE LLEIALTAT SANSECA (QUARTIER DE SANTS)



Visite du Centre Civique dans le quartier de Sants

**CENTRE CIVIQUE LLEIALTAT SANTSENCA  
1214**

**Auteur : HARQUITECTES (David Lorente,  
Josep Ricart, Xavier Ros, Roger Tudó)**

**Année : 2014-2017**

**Vision d'une architecture de rénovation qui se réduit à l'indispensable, fonctionnant comme un organisme vivant et adaptable, le Centre Cívic propose une perspective prometteuse de construction durable et adaptée aux besoins humains.**



**XAVIER ROS - PROFESSEUR  
ET CO-FONDATEUR DU BUREAU  
D'ARCHITECTURE HARQUITECTES**

« La coopérative Lleialtat Santsenca a été construite il y cent ans, financée par les riverains du quartier de Sants. C'est donc un bâtiment très spécial pour les habitants. En lui-même l'immeuble était très simple : au rez-de-chaussée se trouvait une boutique et au premier étage une sorte de théâtre.



Visite du Centre Civique dans le quartier de Sants



Visite du Centre Civique

Le projet part de trois idées :

1. comprendre la valeur historique de Lleialt Santsenca, un vieil immeuble de coopérative ouvrière du quartier de Sants, construit en 1928 ;
2. connaître en détail l'état physique du bâtiment pour pouvoir le conserver au maximum
3. être sensible à tout le processus de collaboration lancé en 2009 par les associations du quartier pour récupérer le bâtiment.

À cette fin, quatre objectifs de base ont été définis :

1. tirer profit de tout ce qui peut être utilisé à partir de l'original et démolir le reste ;
2. définir une stratégie d'intervention marquant les actions essentielles, conservatrices ou non, permettant de récupérer et d'augmenter les utilisations potentielles de tous ces espaces ;
3. établir un dialogue intense - et tendu, si nécessaire - avec le contexte ;
4. développer une proposition écologiquement soutenable, s'agissant aussi bien des travaux sur l'existant que les nouvelles interventions.

Le bâtiment se compose de trois corps structurels :

1. le corps principal, avec la façade donnant sur les rues Olzinelles et Altafulla, abrite les deux salles principales (une ancienne boutique au rez-

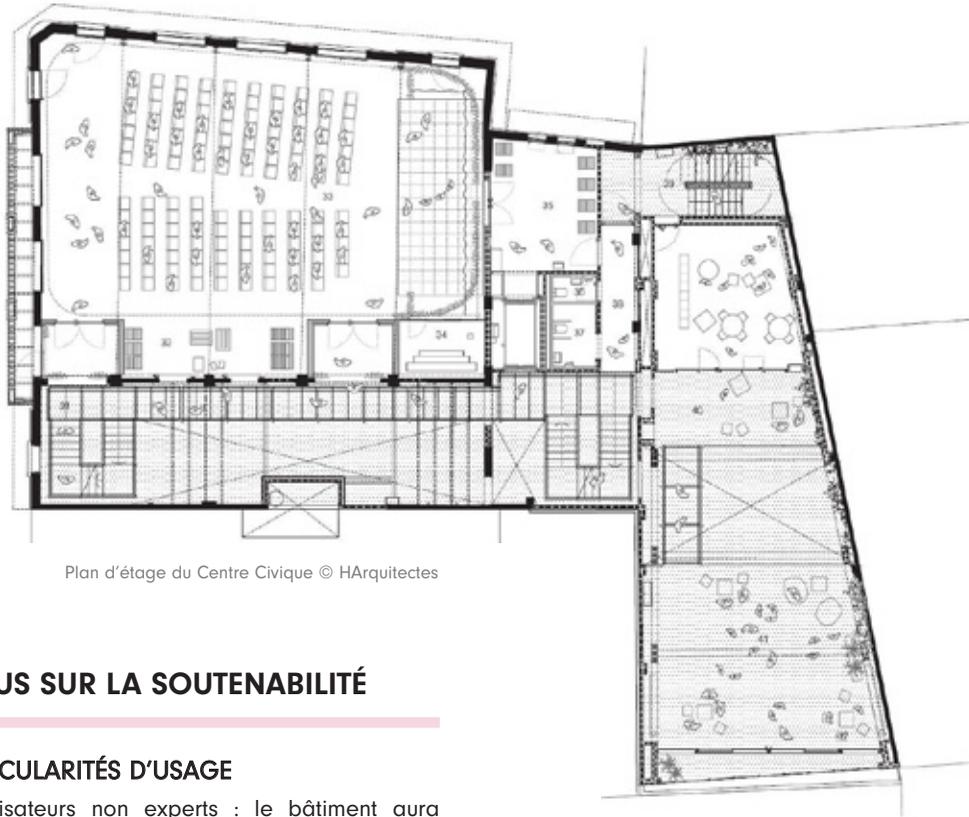
- de-chaussée et un atrium au premier étage) ;
2. le corps central, avec son accès depuis la rue Altafulla ;
3. le corps intérieur, sans accès depuis la rue, et qui prend la forme d'un L avec les deux autres.

Les conditions d'hygiène précaires des pièces, en plus de leur mauvaise connexion, nous ont incités à proposer un grand vide longitudinal, reliant les trois corps et tous leurs espaces - nouveaux et anciens - au travers d'un parcours graduel allant des espaces les plus publics aux espaces les plus privés. Le vide résulte de la démolition complète de la ligne centrale, près du mur mitoyen à la rue Olzinelles, afin de créer une sorte de rue intérieure, continuée dans le second corps par l'agrandissement du puits de lumière déjà existant.

Enfin, derrière le dernier corps structurel, un triple espace contigu au vide des deux volumes précédents conclut la séquence. La succession des vides crée un atrium qui, délimité par les « nouvelles » façades opposées aux murs mitoyens d'origine montrant les traces physiques de l'histoire du bâtiment, apporte la lumière et l'air à tous les espaces. Il devient l'épine dorsale des circulations horizontales et verticales, un nouvel axe offrant des possibilités d'utilisation pour des programmes imprévus.

Les toits existants ne pouvant être utilisés, seules les fermes du hall principal ont été conservées. Un nouveau toit est construit au-dessus de l'ensemble du bâtiment, associé volumétriquement aux trois corps structurels : trois toits à deux pans, en polycarbonate cellulaire au sud et en tôle isolée au nord, posés sur une structure métallique, éclairent et ventilent l'atrium, avec des fenêtres dans les coins les plus hauts pour favoriser la convection naturelle.

Inspiré du Teatro Oficina de Lina Bo Bardi, l'Atrium est un espace intermédiaire bio-conditionné qui organise toutes les circulations au travers d'un ensemble de passerelles et d'escaliers qui évoquent les échafaudages d'un chantier de construction. Le bâtiment fonctionne thermiquement grâce à des stratégies passives basées sur l'inertie et l'isolation ; des toitures légères permettent un éclairage naturel et favorisent la ventilation.



Plan d'étage du Centre Civique © HARquitectes

## FOCUS SUR LA SOUTENABILITÉ

### PARTICULARITÉS D'USAGE

1. Utilisateurs non experts : le bâtiment aura de nombreux utilisateurs et peut-être pas de gestionnaire ou concierge. Le bâtiment doit donc pouvoir fonctionner tout seul sans dépendre de l'action de quelqu'un, au-delà de l'ouverture ou de la fermeture des fenêtres.

2. Utilisation imprévisible : le bâtiment sera utilisé de manière très variée et imprévisible, selon les horaires et les types d'occupation.

### STRATÉGIES PASSIVES

En raison de cette utilisation imprévisible et irrégulière et du type d'utilisateur inexpérimenté et sporadique, nous avons opté pour un bâtiment qui fonctionne seul pour la climatisation, à partir de stratégies passives basées sur l'inertie (dans les espaces climatisés et semi-climatisés), l'isolation dans les espaces, etc.

### CLIMATISATION MÉCANIQUE MINIMALE

Nous laissons l'ensemble de l'Atrium sans climatisation mécanique en supposant qu'il s'agira d'un espace tempéré, par rapport au climat extérieur, mais sans le degré de confort requis pour les autres espaces intérieurs. L'Atrium sera un espace intermédiaire bioclimatisé.

### CAPTATION SOLAIRE ET VENTILATION

L'augmentation du volume des toitures, en respectant toujours autant que possible l'ensoleillement actuel des voisins, a pour objectif principal de rendre possible les apports solaires, générant deux situations différentes selon la saison : en hiver, la chaleur est captée grâce à un système de récupération de chaleur pour les espaces intérieurs ; en été, l'air de la partie supérieure de l'atrium est réchauffé, ce qui provoque une convection puissante qui expulse l'air chaud par les fenêtres de faîtage, actionnées par des capteurs automatiques.

### UTILISATION DE L'EXCÈS D'AIR CHAUD

L'hiver, les espaces climatisés libèrent de l'air chaud, tempérant l'Atrium. Dans le troisième corps, en raison de l'excès d'ensoleillement, une chambre ventilée avec un filtre solaire optimise la captation solaire en hiver et en été.

### ÉCLAIRAGE

L'Atrium illumine l'intérieur du bâtiment tout au long de l'année grâce aux panneaux transparents en polycarbonate cellulaire qui le recouvrent. »



# PERSPECTIVES

• **ALORS, ON VIT ENSEMBLE ?** Colloque du 8 mars 2022 à Bobigny • **POURQUOI & COMMENT FAIRE PARTICIPER ?** Ateliers des ACE en fin de séminaire • **QUELLES RÉPONSES POUR FAVORISER LA COHÉSION ET RÉDUIRE LES INJUSTICES ?** Réponses des intervenants • **LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS À TOUTES LES ÉCHELLES** Conférence de clôture du séminaire par Edgardo Bilsky • **L'ARCHITECTURE POUR RETROUVER DU SENS** Propos de clôture par Hélène Reinhard • **COOP OU PAS CAP ?** 27ème séminaire 2022 à Zurich et colloque 2023 à Laval

# ALORS, ON VIT ENSEMBLE ?

COLLOQUE DU 8 MARS 2022 À BOBIGNY

Cette journée est un colloque de travail autour des questions qui ont animé le séminaire de Barcelone et de repositionnement du débat en France. Nous avons été généreusement accueillis par la Ville de Bobigny qui a mis à notre disposition la salle Max Jacob au sein de la cité de l'Abreuvoir.

Cette localisation fait écho directement à la pratique des ACE en DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et en DDT (Direction Départementale des Territoires) et du travail que mène le ministère de la Culture pour la labellisation Patrimoine Contemporain Remarquable qui répertorie les bâtiments remarquables de moins de cent ans.

Une mission photographique a été lancée en 2021 par le ministère de la Culture afin de porter à connaissance ce patrimoine auprès du grand public.



Salle Max Jacob, Bobigny

## LA RÉHABILITATION PLUTÔT QUE LA DÉMOLITION POUR AGIR EN CONSCIENCE SUR LES GRANDS ENSEMBLES, DANS UN ESPRIT D'ÉCOUTE ET DE PARTAGE AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS

Le patrimoine est un vecteur d'identité collective, de lien entre les générations, un facteur de lien social et l'un des ingrédients d'un aménagement vertueux du territoire. Sa valorisation revêt un enjeu culturel, social, économique, écologique. Henry Masson, président du Collège des monuments historiques, fait valoir que « le patrimoine est le premier accès du citoyen à la culture, et à ce titre, le monument est un lieu de culture accessible à tous ».\*

Le chantier de réhabilitation est le grand chantier du 21<sup>e</sup> siècle. En effet, la responsabilité, d'un point de vue environnemental et devant la pénurie de matériaux, rend inadapté l'acte de démolir des bâtiments n'ayant pas terminé

leur cycle de vie. Ces bâtiments constituent une mémoire et possèdent des qualités qui sont encore d'actualité aujourd'hui. Le changement d'image attendu pour eux passe par des réhabilitations ambitieuses et de qualité, engagées en partenariat avec les habitants et acteurs des territoires concernés. Bien les réhabiliter, avec les budgets correspondant aux travaux qu'ils nécessitent pour entamer une nouvelle partie de leur cycle de vie, implique de bien les connaître. Pour cela, le label « Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle », créé en 1999 et qui a précédé le label Architecture Contemporaine Remarquable, a pour objectif de « montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter, d'inciter à leur réutilisation en les adaptant aux attentes du citoyen (écologique, mémorielle, sociétale, économique...) ».

\* Rapport du Sénat : « Les maires face au patrimoine historique architectural : protéger, rénover, valoriser », par M. Michel DAGBERT et Mme Sonia de la PROVÔTÉ

## LA CITÉ DE L'ABREUVOIR, UNE CITÉ FORÊT EXEMPLAIRE PAR ÉMILE AILLAUD



L'Abreuvoir, Bobigny; photo @Stéphanie Rouget

### ÉMILE AILLAUD ET BOBIGNY

Émile Aillaud est né le 18 juin 1902 à Mexico. Il se lance dans l'architecture, à la suite d'un conseil donné par son oncle maternel, lui-même architecte.

" Pourquoi suis-je devenu architecte ? Mais par hasard, tout simplement par hasard. Il y avait dans ma famille un architecte médiocre, issu des Beaux-Arts et diplômé par le gouvernement, qui, me voyant l'air rêveur, dit à ma mère : Voilà un futur architecte ". (Émile Aillaud, *Désordre apparent, ordre caché*, 1975, p.3).

À la fin de la guerre, le nouveau ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU) le nomme architecte-urbaniste des Houillères en Lorraine. Le contexte d'après-guerre ne fait alors que renforcer les problèmes déjà préexistants en France en termes de logements, qui sont trop peu nombreux et insalubres : deux millions de logements ont été détruits, laissant 700 000 familles sans habitation. Face à cette entreprise de grande ampleur, Émile Aillaud se reconvertit dans la construction de grands ensembles de logements collectifs.

C'est en 1952 que l'Office public d'habitations à loyer modéré (OPHLM) de la Seine lui commande la conception d'une série de logements sociaux à Bobigny, un complexe qui adoptera le nom d'Abreuvoir. Ce premier ouvrage jette les bases de son approche renouvelée de l'habitat collectif : Émile Aillaud préfère une architecture poétique, mouvante, voulant se démarquer de la répétitivité des cités "modernes" faites de grandes barres au tracé droit et de tours surplombantes. En lieu des traditionnelles barres modernes, il privilégie des longs ensembles aux lignes serpentine ; à la place des hautes tours carrées, il construit des édifices en hauteur aux formes de trèfles, de nuages ou de croix. Ce rejet de la monotonie se retrouve aussi dans son choix d'user de la polychromie sur les façades des édifices. Il veut ainsi avant tout "créer des événements, des situations architecturales", en faire des lieux "à surprendre le regard, à attacher l'imagination" (p. 42).

Il construit suivant ces principes entre 1956 et 1974 quelques 15 000 logements sociaux dont les Courtillères à Pantin (1958-1964) la Grande Borne à Grigny (1964-1968) ou le quartier Pablo Picasso à Nanterre (1973-1981).

### LE COLLOQUE, DES ACTEURS ISSUS DE DIVERS HORIZONS POUR PARLER ENSEMBLE DE LA COHÉSION SOCIALE

Matin, visite de la cité de l'Abreuvoir et présentation du projet de réhabilitation prévu par Seine Saint-Denis Habitat.

Visite commentée par :



Pierric Amella, architecte, Seine-Saint-Denis Habitat, chargé de l'opération NPNRU de réhabilitation de la cité de l'Abreuvoir



Sophie Masse, Architecte des Bâtiments de France de la Seine-Saint-Denis, ancienne adjointe au chef du bureau de la Qualité de l'architecture et du paysage



Sandra Fraissines, Directrice des projets de renouvellement urbain de Bobigny Direction de l'habitat et du renouvellement urbain, Est Ensemble.

L'après-midi, une table ronde animée par :



Alexandra Marie, journaliste à France 3 AURA. Co-Créatrice d'un bureau d'information et de proximité en Seine-Saint-Denis pour France 3 Paris Ile-de-France. Spécialiste et passionnée des questions urbaines et sociales dans les quartiers populaires de banlieue, Alexandra a récemment créé « Ressources urbaines », une chronique France 3 AURA consacrée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville. **Un film retraçant les échanges est disponible sur youtube <https://www.youtube.com/channel/UCJBF1VKDZHJrfjSYSG0J8Qw>**

## TABLE RONDE NUMÉRO 1

**PAR QUELS OUTILS PRODUIRONS-NOUS CES TERRITOIRES DE RÉSILIENCE ET D'ÉMANCIPATION, QUI FAVORISENT LA PLACE DES ENFANTS, CELLE DES FEMMES, DES PLUS ÂGÉS, DES MINORITÉS ET DES DIFFÉRENCES ?**

FOCUS : LA COPROPRIÉTÉ, MISE EN COMMUN OU ACCÉLÉRATEUR DE FRAGILITÉS SOCIALES. QUELS DISPOSITIFS PUBLICS POUR L'HABITAT PRIVÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES ?



**STÉPHANE GARCIA** -  
DIRECTEUR DE OZONE CONSEILS,  
OPÉRATEUR SPÉCIALISTE DE LA MISE  
EN ŒUVRE DE DISPOSITIFS PUBLICS  
AUTOUR DE L'HABITAT PRIVÉ

### QU'EST-CE QU'OZONE CONSEILS ?

« Nous sommes un opérateur en habitat privé, un bureau d'études et de conseils. Notre spécialité est la mise en œuvre des politiques publiques s'agissant de l'habitat privé. Nos missions consistent quasiment exclusivement à accompagner les collectivités locales et l'État afin de mettre en œuvre des stratégies de requalification de grands ensembles immobiliers privés, de quartiers en déclin.

Nous allons voir en quoi consistent les enjeux de la copropriété privée dégradée, les différents dispositifs publics qui sont mis en place par une puissance publique de plus en plus à leur chevet et nous chercherons à tirer quelques conclusions sur les points de vigilance, les disparités selon les territoires et les difficultés à atteindre ces objectifs de réhabilitation.

### QUELS SONT LES ENJEUX DE L'INTERVENTION SUR UNE COPROPRIÉTÉ PRIVÉE DÉGRADÉE ?

Pour le comprendre on peut commencer par prendre un exemple. Le quartier du Chêne Pointu à Clichy-sous-Bois, où Ozone intervient, voit deux copropriétés se partager 1500 logements avec une concentration de facteurs aggravants. On est arrivé là-bas à un point de dégradation tel que la réhabilitation concernera finalement très peu de logements et que la décision a été de démolir pour restructurer et repartir à zéro. C'est pour nous une forme d'échec, d'abord parce que la démolition entraîne des drames humains, des gens expropriés pour des indemnités si basses que l'argent ne pourra leur servir qu'à rembourser le restant dû de leur emprunt immobilier. Ils seront relogés au sein du parc social tout en continuant à rembourser un crédit, ce sont des situations dramatiques. **Mais c'est un échec aussi parce que la démolition coûte très cher, plus cher à la société que la réhabilitation, que de remettre les copropriété sur les rails.**

Notre travail c'est donc de sauver ces copropriétés et d'éviter ces catastrophes pour les habitants. Mais on passe par une phase de diagnostic et parfois on constate que la réhabilitation n'est pas possible et qu'il faut trouver d'autres solutions, dont - en dernier lieu - la démolition.

### LE MANQUE DE GOUVERNANCE, PREMIER FACTEUR DE DÉGRADATION DES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES

La première chose qui apparaît dans une copropriété dégradée, c'est l'absence de gouvernance. En temps normal, la copropriété a ses propres instances de gouvernance : l'assemblée générale des copropriétaires ; un

syndic ; un conseil syndical. Dans les copropriétés dégradées, cette triade ne fonctionne plus : les syndicats sont défaillants ou démotivés, l'assemblée générale est incapable de décider et le conseil syndical est tout simplement inexistant. On observe aussi une véritable démobilisation des copropriétaires, même des copropriétaires occupants, qui entretiennent un rapport paradoxal à leur copropriété : on constate souvent qu'ils ne se sentent concernés que par leur appartement et négligent complètement la copropriété des espaces communs. Ils considèrent que c'est le terrain du syndic. On peut ainsi voir des parties communes complètement délabrées menant à des intérieurs extrêmement bien entretenus. Cette appropriation du commun qui manque est un facteur important de la dégradation de ces copropriétés.

### **L'EFFET CUMULATIF DU MANQUE D'INVESTISSEMENT, DEUXIÈME FACTEUR DE DÉGRADATION**

Un autre facteur important c'est l'aspect exponentiel du coût de l'investissement. On a un patrimoine initial en bon état et qui demande d'être entretenu. Mais cela coûte cher et, dans ces copropriétés de petits propriétaires désargentés, les investissements ne sont pas faits. Ils ont tant de difficultés à payer leurs charges de fonctionnement – chauffage, eau, gardien, ascenseur – qu'il ne reste plus rien pour l'investissement et l'entretien. Et le cercle vicieux est enclenché : les postes de charges augmentent d'autant plus que les travaux de rénovation énergétique n'ont pas été faits, chaque réparation coûte d'autant plus chère qu'elle est plus tardive etc. L'image de la copropriété devient de plus en plus mauvaise, elle se décline par rapport aux autres : nouvelles constructions, bâtiments réhabilités. Leur valeur se déprécie... et on aboutit à des situations où de plus en plus de familles sont captives de leur logement : elles ne peuvent pas vendre leur bien à un prix décent – soit elles restent, soit elles bradent leur logement qui devient la proie d'investisseurs indéclicats voire de marchands de sommeil.

## **COMMENT EN ARRIVE-T-ON LÀ ?**

### **1. DES PROPRIÉTAIRES TRÈS PAUVRES**

Tout cette situation s'explique avant tout par la situation sociale des copropriétaires de ces ensembles. Pour revenir au Chêne Pointu, 70% des propriétaires occupants vivent très en-dessous du seuil de pauvreté. On se retrouve ainsi dans cette situation paradoxale : des ménages qui détiennent un bien mais gagnent moins de 900 euros par mois. Cela paraît d'autant plus incroyable quand on réalise qu'il s'agit notamment de familles qui ne parviennent pas à accéder à la location par manque de revenus, mais qui parviennent à accéder à la propriété. D'abord parce que le prix des biens dans certains quartiers atteint des plafonds – particulièrement lors de ventes aux enchères où on a pu voir des biens partir à 5000 euros ! – et puis parce que des banques acceptent de contracter des emprunts à très long terme. Sans parler des marchands de sommeil qui divisent un appartement en trois ou quatre logements pour autant de familles, chacun payant 500-600 euros minimum pour pouvoir vivre sous un toit.

Un autre élément important, assez invisible, c'est le déficit de conseil dédié aux personnes qui accèdent à la copropriété. Pourtant plusieurs professionnels interviennent dans le processus – agents, notaires, banquiers – mais personne ne semble informer correctement les ménages que devenir copropriétaires ne se résume pas à acquérir un appartement. Que c'est aussi participer à la préservation du patrimoine commun, s'intégrer dans un collectif particulier.

### **2. UNE COPROPRIÉTÉ QUI NE PARVIENT PAS À SE PROTÉGER**

La copropriété manque d'armes pour se défendre face aux copropriétaires qui ne payent pas. Soit qu'il manque de relais social pour aider ces ménages à faire face à leurs obligations, soit que les procédures sont si laborieuses – le tribunal de Bobigny est surchargé – qu'il faut parfois attendre trois ou quatre ans avant d'en obtenir le jugement. Pendant ce temps-là, la copropriété désargentée continue de se dégrader.

## **QUELS SONT LES DISPOSITIFS PUBLICS POUR REMÉDIER AU PROBLÈME ?**

### **1. UNE PRISE DE CONSCIENCE**

La puissance publique, aujourd'hui, prend vraiment conscience du problème. Il est confié principalement à l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) mais l'Anru (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) s'y intéresse aussi puisqu'on commence enfin à considérer la copropriété comme une entité ayant un impact important sur son environnement : notamment via les lieux qu'elle partage avec l'espace public. L'Anru agit parfois directement, en finançant certains programmes, et d'autres fois indirectement quand un projet urbain touche aux espaces appartenant à une copropriété. Il y a également une prise de conscience des collectivités locales - avec malheureusement encore beaucoup de disparités selon les territoires - pour accompagner ces copropriétés en difficulté.

Mais si l'on peut se féliciter de voir des moyens, de plus en plus importants, déployés pour aider ces copropriétés, on constate qu'on intervient encore beaucoup trop tard. De manière curative mais avec vingt ans de retard, il ne reste plus grand chose à sauver. Voilà pourquoi l'Anah cherche à mettre en place, avec les collectivités locales, des dispositifs de prévention et d'identification anticipée des dégradations, afin d'intervenir au plus tôt et éviter la gabegie financière et les drames humains. Elle a aujourd'hui un budget de trois milliards et demi d'euros - il était encore de cinq cent millions en 2017.

### **2. LA NÉCESSITÉ DE PROGRAMMES AMBITIEUX**

Pour qu'ils fonctionnent, les dispositifs publics doivent s'inscrire dans le long terme. L'indicateur de réussite c'est quand un marché de l'immobilier se réinstalle, avec un prix de vente décent, quand les familles qui souhaitent vendre le puissent sans sacrifice. Cela demande des programmes ambitieux qui comportent beaucoup de volets : gestion, accompagnement des familles en difficultés, recréer un cadre de vie, véritable réhabilitation technique ambitieuse avec un axe de rénovation énergétique important. Ce dernier point est crucial pour la valeur des biens puisque

les notaires constatent aujourd'hui une très forte tendance des acheteurs à évaluer le prix en fonction de la performance énergétique de leur futur logement - de l'ordre de 15% de différence entre une étiquette B et D ou une étiquette D et F. En dehors de cet aspect commercial, ça a évidemment un impact important sur le confort des habitants, sur la maîtrise des charges et permet donc de provisionner pour des travaux d'entretien ou d'amélioration.

Nous savons aujourd'hui qu'un programme de réhabilitation qui manque d'ambition ne permet jamais de sauver la copropriété. Il permet de la garder sous perfusion durant un certain nombre d'années mais elle finira toujours par être déclassée et ne retrouvera jamais un marché immobilier qui soit au niveau de son environnement. Voilà pourquoi nous préconisons toujours de viser le label BBC (Bâtiment Basse Consommation), mettre les moyens comme on peut le voir en ce moment sur un programme à Epinay-sur-Seine, où le gain énergétique de la rénovation est de 60%, ce qui est considérable. »

#### **David Jouquand – ACE Mayenne**

Cette problématique me fait beaucoup penser à la question, que nous connaissons bien, des centres-bourgs de village. On retrouve la déshérence de biens - même si, dans le cas des centres-bourgs, ils sont aussi désertés - et une problématique similaire : une réflexion à mener sur la notion de propriété (foncière, des murs) et des charges que celle-ci engendre. Dans nos missions en tant que conseils, on est très souvent confrontés à ce problème-là.

#### **Christophe Ouhayoun – ACE Aveyron**

J'ai l'impression que la situation qui est décrite là est le bout de la chaîne d'une politique d'aide à la pierre qui favorise la spéculation immobilière. Elle va avec cette idée nationale qu'il faut avoir son logement à soi alors que c'est une philosophie qui ne va pas de soi. Mais surtout il y a cette manière de présenter la propriété comme un mode de revenu, par la spéculation. Acheter signifierait gagner de l'argent plus tard. Et en fin de chaîne on arrive à des propriétaires qui ne pourraient pas payer un loyer et cela révèle bien que le système d'aide au logement n'est pas adapté.

On peut se demander quelle part de cette aide à la pierre pourrait être avantageusement investie dans une aide plus sociale qui permettrait à des classes moyennes de se loger facilement dans des centres urbains. C'est paradoxal : on construit énormément, les élus veulent un maximum de propriétaires occupants alors qu'on sait pertinemment que la plupart des opérations sont spéculatives et servent d'investissement. Il y a vraiment, s'agissant de nos métiers qui contribuent aussi à faire monter les prix de quartiers délaissés qui deviennent – à la suite de nos interventions – inabornables, une politique publique à interroger. On peut aussi questionner la répartition sur le territoire national de l'attractivité. On constate dans nos missions qu'il y a une sur-densité des métropoles – où l'on sait qu'il y a un fort déficit de logements et une grande proposition d'équipements – alors que les territoires ruraux débordent de logements vacants.

### Stéphane Garcia – Ozone Conseils

C'est vrai que, dans ces copropriétés dégradées, il existe des copropriétaires vertueux, qui n'ont pas beaucoup d'argent mais mettent de côté pour les travaux et subissent la situation générale. Ces gens-là, si l'on détruit, vont se retrouver aussi expulsés et n'auront pas les moyens de revenir. C'est pour ça qu'on milite pour avoir des projets plus ambitieux – l'argent il est là, sur la table, surtout en Île-de-France – des projets qui permettent une rénovation, une réhabilitation, qui ne se transforment pas en drame pour ce genre de copropriétaires vertueux.

### Ludovic Schoepen – ACE Haute-Marne

On voit apparaître de nouveaux programmes qui sont assez étonnants, s'agissant notamment de l'accession sociale à la propriété. Mais il y a toujours cette tendance à s'accrocher au logement comme étant un bien de revenu, un bien spéculatif.

Autre chose qui me fait réagir, cette notion de bien commun délaissé. Je me pose la question de notre rôle, en tant qu'architecte, de ce que l'on peut faire, de ce que l'on peut dessiner au sein d'un programme qui a été décidé sans nous, et qui aiderait à cette appropriation. Je me demande si l'on ne pourrait pas être consultés plus en amont sur de telles questions. Notamment par un bureau tel qu'Ozone Conseils – comme on l'est dans notre pratique d'ACE, avec les avantages que l'on constate.

### Stéphane Garcia – Ozone Conseils

Oui, les architectes interviennent énormément dans tout ce processus. Pas forcément directement, mais nous dans nos équipes on a un architecte conseil qui nous accompagne, notamment dans la définition de la stratégie et pour faire le diagnostic. Quand la rénovation des parties communes coûte entre 60 000 et 70 000 € par logement, on arrive à avoir 90 à 95 % de subventions publiques, c'est une chance inouïe pour les copropriétaires. Avec de telles sommes, on arrive à aller très loin, à mettre en place la grande majorité des scénarios voulus. Ces scénarios, ce sont les architectes choisis par la copropriété qui les dessinent. On voit parfois des gens, des habitants, militer pour que ce ne soient que des bureaux d'études qui construisent le projet ; nous ce n'est vraiment pas notre philosophie, on pense que les architectes sont absolument indispensables pour porter le projet.

### Philippe Chamblas – ACE Pyrénées-Orientales

Ces financements sont effectivement impressionnants, quels sont les critères objectifs de leur obtention ?

### Stéphane Garcia – Ozone Conseils

Quand les villes font leur diagnostic habitat, des signes particulièrement alarmants peuvent apparaître s'agissant de certaines copropriétés. On parle ici de diagnostic à 360°, avec un grand nombre de critères techniques, de gestion, il y a des indicateurs qui révèlent ces cas. Ce sont des copropriétés qui, par exemple, ont en impayés plus que l'équivalent de leur budget annuel, des ascenseurs qui sont à l'arrêt etc. Ce sont des critères objectifs.

### Stéphane Barriquand – ACE Alpes-de-Haute-Provence

Dans les petites communes rurales, on constate le manque d'opérateurs pour appliquer ce type de solutions. On y trouve des copropriétés de quelques copropriétaires seulement mais qui se dégradent sans que la puissance publique ne puisse – ou ne veuille – intervenir, comme dans les exemples à grande échelle qui viennent de nous être présentés. Ce qu'il se passe parfois, c'est que ce sont les élus, les petites communes, qui rachètent des lieux vacants – à perte –, les rénovent et les mettent en location. Cela paraît une bonne solution sur le moment, sauf que dix

ans après, on constate de l'insalubrité également. Car là aussi, pour ces petites communes, les questions de gouvernance, les questions de coût d'entretien se posent de manière problématique. En tant qu'ACE, on les informe qu'être bailleur, c'est un vrai métier. Il manque ici un maillon, une ingénierie, un soutien, entre les services de l'État et le privé.

### Hélène Reinhard – ACE Loire

Tout ça interroge nos modèles. Le modèle de la propriété sacrée d'un côté, quand on constate qu'un propriétaire peut-être bien plus pauvre qu'un locataire, ça pose la question de la promotion immobilière perçue comme facteur de mixité sociale. D'un autre côté ça interroge aussi le modèle du logement social locatif : certaines familles ont parfois payé deux fois leur logement en loyers au bout de trente ans, ils ne lèguent aucun patrimoine à leurs enfants ; ici c'est à se demander dans quelle mesure ça n'entretient pas la génération à venir dans une forme de précarité. Donc les deux modèles ont leur côté sombre, il n'y a pas de recettes toute faites mais on aurait peut-être besoin d'autres paradigmes, qui n'aient pas la lourdeur et la responsabilité de la propriété mais permettent de transmettre quelque chose ou bien que les loyers ne soient pas à fonds perdu.

### Christophe Ouhayoun – ACE Aveyron

Il existe le dispositif BRS (Bail Réel Solidaire) qui permet, sous conditions de ressources limitées, d'accéder à la propriété d'un bien sans acquérir le foncier – qui est détenu par un organisme foncier solidaire. Le prix est plus léger, ça permet de transmettre quelque chose. Mais j'y vois quand même une injustice : ce sont les acquéreurs les plus modestes qui sont encadrés, qui ne peuvent pas spéculer et s'enrichir. L'idée est séduisante mais pourquoi encadrer encore une fois les ménages les plus modestes ? Pourquoi ne pas appliquer ce type de solution pour les vrais spéculateurs, en tous cas de manière homogène pour tout le monde ?

### Anne Forgia – ACE DRAC Nouvelle Aquitaine

Le public de copropriété dégradée c'est aussi beaucoup de couples ou de personnes isolées vieillissantes dont la toute petite retraite ne permet plus de payer les charges. Avec des enfants qui n'ont pas le désir de revenir. Que transmettre alors ?

## TABLE RONDE NUMÉRO 2

**POURQUOI ET COMMENT FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS ET ACTEURS D'UN TERRITOIRE ? LES OUTILS DES ARCHITECTES ET DES ARCHITECTES-CONSEILS DE L'ÉTAT POUR ACCOMPAGNER LE PARTAGE DU PROJET ? COMMENT LA PARTICIPATION DES ACTEURS PERMET DE NOURRIR LA DÉMARCHÉ PROJET ?**

FOCUS : LES ATTENTES DE LA JEUNESSE EN TERMES D'URBANISME ET COMMENT L'URBANISME PEUT FAVORISER LE LEADERSHIP ET L'EMPOWERMENT DES POPULATIONS.

### Naïma Alibay<sup>1</sup> - Ghettup

Association créée en 2016, Ghettup a pour objectif de mettre en lumière le meilleur de ce que les quartiers ont à apporter à la France, dans les domaines de la culture, de l'art, de l'entrepreneuriat, de la recherche et de la solidarité. Cet objectif permet de créer les conditions pour que la jeunesse de ces quartiers se valorise, se réalise et prenne sa place dans la société. **Prendre sa place, pour nous, ce n'est pas seulement faire des études avec succès et trouver un travail, c'est la comprendre, s'y sentir légitime et prendre part aux grands enjeux contemporains.**



1. Naïma Alibay, responsable leadership chez GHETTUP, un réseau de jeunes acteurs de changement qui travaillent à la revalorisation de l'image des quartiers auprès du grand public mais surtout auprès de leurs habitant.e.s.

## Fedo<sup>2</sup> - président des associations Mediatess et Engare de Montreuil

Nous ne sommes pas contre la rénovation, au contraire, on réclame les rénovations de nos immeubles depuis des années. Ce qui nous pose plus problème c'est la concertation. On n'est pas tous bien informés. Les habitants, qui ne comprennent pas tout ce qui se joue, les différentes solutions, les enjeux des questions qu'on leur pose. Mais aussi ceux qui viennent intervenir, qui ignorent ce qui existe de culture, de militantisme, de solidarité, dans ces quartiers.

## Naïma Alibay - pôle leadership de Ghettup

Peut-être qu'il y a de nombreuses contraintes, politiques, économiques, qui empêchent de faire des études et des consultations très poussées, mais c'est problématique car ce temps d'étude du quartier tel qu'il est habité est essentiel. C'est un temps qui, s'il est bien pris, empêche que les solutions apportées ne portent trop la marque des idées et de la culture personnelle de ceux qui les décident. Ces études doivent, par ailleurs, être doublées par des concertations avec les habitants qui sont, quand même, les premiers concernés. Et lors de ces concertations, l'information circule dans les deux sens : nous-mêmes, nous ne sommes pas très conscients de l'histoire et des caractéristiques du territoire que l'on habite. Ces concertations par des spécialistes nous offrent ainsi une montée en connaissance, et donc une appropriation plus complète, de ces quartiers où l'on grandit, où l'on travaille, où l'on vit.

## Hélène Reinhard - ACE Loire

C'est une grande question que celle de l'identité de l'architecture : on travaille à partir de l'identité régionale des territoires sur lesquels nous intervenons, on s'inspire et on cherche à respecter des méthodes de constructions traditionnelles, des formes, des matières. On sait qu'on ne considère pas aujourd'hui que les quartiers ont cette identité propre, qui nécessiterait peut-être une approche aussi attentionnée - différente certes - mais qui poserait la même question : qu'est-ce qui préexiste

ici et que je dois respecter ?

Les habitants sont concernés par leur quartier, quand on leur pose la question dans un cadre sécurisé et en prenant le temps, par exemple lors de porte-à-porte. Ils ont des avis parfois tranchés, qu'on peut solliciter sous forme de vote de temps en temps, à condition de toujours en respecter le résultat.

## Lucie Rivault - ACE

Comment vous vous êtes mis en mouvement ? Comment nous, quand on arrive sur un projet de territoire, on peut accompagner et stimuler cette mise en mouvement ?

## Fedo, président des associations Mediatess et Engare de Montreuil

Un projet de rénovation c'est un événement dans le quartier. Nous on commence par être curieux, on se renseigne sur le projet, on finit par avoir une envie - en ce qui nous concerne c'était l'envie d'une médiathèque - et on va voir les différentes associations du quartier, on met tout ça en ébullition, on monte une association. À partir de là, on écrit aux élus, on cherche à les rencontrer pour leur faire part de nos envies. Et c'est à ce stade-là qu'on est bloqués : au-delà de la municipalité, on ne sait plus qui joindre, qui décide quoi.

## Hélène Reinhard - ACE Loire

Comme on a pu le voir à Barcelone, beaucoup de projets sont tripartites dès leurs origines : les élus, les entreprises et associations locales et les citoyens habitants. On n'est plus seulement dans la concertation, il existe un véritable comité qui est constitué en amont du projet.

## Fedo, président des associations Mediatess et Engare de Montreuil

On manque également de lieux pour se réunir, ce qui nous oblige, si l'on veut pouvoir mettre en place des actions concrètes et coordonnées, à occuper des lieux abandonnés de manière illégale dans un premier temps. Ensuite, en mettant en place des actions et en entrant en dialogue



2. Fedo, président des associations Mediatess et Engare de Montreuil, activiste habitant du quartier de La Noue à Montreuil.

avec la municipalité, on cherche à légitimer notre présence ; mais avoir un véritable lieu de réunion consacrée aux associations de notre type serait une première marque d'intérêt pour la réflexion qui émane du quartier.

### **Christophe Ouhayoun - ACE Aveyron**

Cette manière d'investir des lieux qui ne sont pas dessinés à l'origine pour vos activités, c'est aussi quelque chose d'intéressant pour nous, pour l'urbanisme. Je crois beaucoup à l'urbanisme tactique, c'est-à-dire le fait de commencer les choses, de mettre en place un premier lieu temporaire et de passer tout de suite à l'action, d'essayer tout de suite d'y faire quelque chose et de voir si ça fonctionne, si ça prend. Si ça marche bien, s'il s'y passe des choses qu'on n'avait pas prévues, pas anticipées, mais qui fonctionnent ; on peut le pérenniser, on peut lui donner du sens. On peut le dessiner de manière plus généreuse.

### **Bernard Althabegoïty - ACE Hautes-Pyrénées**

L'espace public, certes il faut le concevoir, il faut le modeler, mais c'est aussi quelque chose qui doit continuer d'évoluer au quotidien en fonction des besoins de ses habitants et usagers. Il y a 15 ans, il n'y avait ni skateparks ni salles de gym en plein air, on voit comment écouter la voix de ceux qui utilisent l'espace public permet de le faire évoluer.

### **Guillaume Belus - ACE Drôme**

Il existe un problème avec ces quartiers qui ont poussé de terre d'un coup et qui ensuite n'ont pas évolué, c'est qu'on envisage leur profonde transformation uniquement par la destruction. Se questionner sur que faire avec ce qui existe, comment transformer l'existant, avant d'envisager de le détruire, est une réflexion dont il faut s'emparer.

### **Hélène Reinhard - ACE Loire**

Il y a probablement trop d'argent et d'énergie investis dans la forme, s'agissant de ces projets de rénovation de quartier. Il faut arrêter de croire que la forme urbaine et architecturale peut tout, quand on voit les besoins de financement d'associations comme Ghettup ou Mediatess peuvent avoir. Alors même que ces associations, ces collectifs d'habitants, ont une importance cruciale pour l'avenir du quartier, pour sa transformation profonde.

### **Jean-Luc Chassais - ACE Haute-Garonne**

Un vrai sujet également, sur lequel les ACE un rôle à jouer, c'est sur la prise en compte de la réalité économique des habitants des quartiers concernés par l'ANRU. On parle de 70 % de chômage, surtout de jeunes, et nous avons une responsabilité, celle de réfléchir à réintroduire de l'économie locale au cœur des projets de rénovation. Pour ces quartiers en périphérie de ville, les sujets principaux seraient selon moi la mobilité, le recyclage et les circuits courts. Je suis persuadé que ces quartiers, s'ils développent cette économie locale, peuvent avoir un rôle hyper stratégique pour le monde de demain.

### **Xavier Lauzeral - ACE Eure**

On a vraiment besoin de la présence de ces associations de citoyens concernés par l'avenir de leur quartier. On en a besoin à toutes les étapes du projet, car nous nous trouvons, nous architectes, souvent devant un vide sidéral quand il s'agit de savoir ce que les habitants de ces territoires veulent.



Place des Nations-Unies, Cité de l'Abreuvoir, Bobigny

# POURQUOI & COMMENT FAIRE PARTICIPER ?

## ATELIERS DES ACE EN FIN DE SÉMINAIRE



Ateliers des ACE du 16 octobre 2022, Barcelone

### POURQUOI ET COMMENT FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS ?

MOTS-CLÉS : BIEN COMMUN, ÉQUILIBRE PUBLIC, SOCIÉTÉ CIVILE, FAIRE ÉMERGER LE PROJET, L'UTILITÉ DU PROJET, WORKSHOPS, GRAND DÉBAT, DIAGNOSTIC EN MARCHANT, CONSULTATION NUMÉRIQUE

L'échange suivant est le compte-rendu exhaustif d'un atelier qui s'est tenu entre architectes-conseils de l'État lors du séminaire de Barcelone. Les propos ont été recueillis par enregistrement audio, les intervenants n'ont pas été identifiés et sont donc anonymes.

### Un ACE

En matière d'aménagement, la loi nous oblige à faire de la concertation et à tirer le bilan de la concertation. Je ne sais pas si vous vous êtes déjà trouvé dans cette situation et comment vous vivez ces éventuelles participations au travers de nos missions. Comment les choses se pratiquent dans les rapports public-privé, comment réussir à faire travailler ensemble les habitants, les investisseurs privés et de temps en temps les puissances publiques ? Nous avons vu les dispositifs très établis de la ville de Barcelone, une espèce de figure imposée de la participation qui finit dans certains bilans par des tableaux Excel d'ailleurs. Donc, on a fait participer sous quelles formes ? Si nous remplissons toutes les conditions nous avons un bon bilan, si nous ne les remplissons pas... Comment établissons-nous ce bilan ? Quels sont les apports ?

## Un ACE

Je commencerais par dire que la concertation, de même que la participation, c'est une prérogative des élus en France. De mon expérience, ils en ont toujours été à l'origine. Alors, de quelle manière sont-ils influencés, sont-ils motivés ? C'est souvent la présence d'une association, en ce qui concerne les projets d'urbanisme, l'association du quartier, qui s'exprime et qui revendique plus ou moins fortement et efficacement le droit à la parole, à s'exprimer sur les projets. En tant qu'architecte et architecte-conseil de l'État je suis toujours arrivé après, c'est-à-dire que je n'ai jamais été un initiateur de ce type de démarches, il est rare que nous soyons en amont de ces procédures-là. Donc, le résultat de la concertation est consigné par un commissaire-enquêteur qui rend ses conclusions et qui sont ensuite traduites et diffusées aux administrations et puis aux architectes qui arrivent ensuite. Est-ce un bon système ? C'est ça la question. Quelle pourrait être la position des architectes-conseils de l'État dans le déroulement des procédures d'urbanisme ?

## Une ACE

Par rapport à ça justement, nous avons aujourd'hui le Programme « Petites villes de demain » qui nous demande de prendre en compte les coûts humains, de partir de l'ADN du territoire, de prendre en compte la culture locale et grosso modo, si je résume, ça veut dire, d'avoir une vision « qui suis-je ? où suis-je ? que veux-je ? » et après « quel est mon patrimoine ? quelle est mon histoire ? ». On va mettre ça dans une phase de diagnostic normalement, qui va permettre ensuite d'établir des stratégies puis un récit, un scénario dans lequel vont s'insérer les futurs projets.

## Un ACE

Pour qu'il y ait participation il faut d'abord un projet. Et savoir par qui est porté ce projet, par qui est présenté ce projet. La deuxième chose c'est qu'il faut avoir une envie de participation des habitants. À mon avis, le rôle des architectes-conseils est de « faire monter la mayonnaise », de faire la synthèse, de mettre autour de la table des gens qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et qui, quelques fois, sont un peu les uns contre les autres dans la vie. Assumer ce rôle de fédérateur, d'organisateur. La première chose pour moi c'est vraiment l'expression du besoin. On ne peut pas demander aux citoyens ce qu'ils

pensent comme ça, non, il faut leur donner des outils. Il faut leur dire comment ils peuvent se rencontrer, comment ils peuvent travailler sur des maquettes, sur des croquis, il faut leur donner des outils parce qu'ils ne peuvent pas l'inventer. On ne peut pas forcer les gens à savoir.

## Un ACE

J'ai envie de contredire un peu ce que tu as dit. Concernant la première phrase que tu as dite : « d'abord il faut qu'il y ait un projet », je ne suis pas d'accord avec toi. Je pense que nous, les architectes, nous avons un peu peur de faire de la participation sans projet et je pense qu'il faut savoir créer une situation ou une ambiance où tout le monde comprend mieux où il est, le potentiel de son contexte, sans préjugés.

## Une ACE

Il faut déjà qu'on sache pourquoi on veut proposer de la participation dans le cadre de nos missions d'ACE. Il me semble que le moteur c'est faire agir des personnes qui sont normalement passives, tous ces quartiers où la majorité de la population ne vote pas, ne s'exprime pas. Quand on fait des espaces publics, les gens disent que ce n'est pas pour eux. Enfin, je suis caricatural mais c'est un peu ça. Donc, c'est faire justement parler des gens qui ne parlent pas, qui sont muets. Ça s'appelle « l'empowerment », c'est la manière de donner confiance à toutes ces personnes qui sont perdues, ces personnes qui ne se sentent pas légitimes dans la société.

## Un ACE

Nous sommes, en tant qu'ACE, positionnés auprès des services de l'État. Quel rôle ont ces services dans les démarches de concertation et de participation. On voit bien dans nos expériences professionnelles combien la concertation et la participation peuvent servir d'alibi ou être des simulacres. On voit bien qu'il y a aujourd'hui des lignes qui bougent : de la même façon qu'il y a des secteurs économiques qui s'approprient les concepts de soutenabilité et de développement durable pour en faire du profit, il y a toute une économie de la concertation et de la participation qui se fait au détriment des habitants. Je pense que la question qui doit se poser est : qui concerte ?

### Une ACE

Le développement durable, si tu n'es pas acteur, n'a aucun sens. La participation citoyenne a commencé à émerger quand on a commencé à se poser des questions sur le développement durable au niveau mondial !

### Un ACE

Je pense qu'il y a un sujet majeur sur lequel la concertation est très importante, c'est le rapport au temps long d'un projet. C'est-à-dire qu'un projet qui n'est pas concerté, dès que les autorités municipales ou les élus changent, le projet s'arrête. Un projet qui est concerté et qui a recueilli le sentiment d'une population, c'est un projet qui s'installe dans la durée. Dans certaines régions d'Europe, comme les pays scandinaves, il y a une vraie culture de la participation. Les citoyens sont actifs dans la prise de décisions, ils accompagnent les projets. On ne les interroge pas sur les choses qui relèvent des spécialistes que nous sommes, mais sur les aspects qui concernent la maîtrise d'usage, une vision de leur avenir, de la vie en commun, d'une perspective sociétale, des questions qui ne sont pas formelles mais programmatiques.

### Un ACE

Qui gère ce temps long ? Les habitants, les associations ? C'est eux qui sont là tout le temps et c'est avec eux qu'il faut travailler, c'est eux qu'il faut forcer à exprimer leurs demandes et leurs besoins. Il y a toujours une réaction un petit peu négative au départ avant d'entrer dans une proposition et dans un projet et c'est là le sujet majeur, leur donner des outils.

### Une ACE

Les élus, en général, ont peur. En France on confond participation et rébellion, révolution. Il y a une espèce d'amalgame qui se fait parce qu'on n'a pas une culture de ça. Nous ACE, on peut simplement être à l'initiative, faire des propositions aux élus, leur donner des outils pour qu'ils se sentent capables de porter ça politiquement.

### Un ACE

La mixité ne s'impose pas. Dans les cités, la participation pourrait être un outil et que cette mixité ne soit pas un projet vide.

### Une ACE

Je sens qu'il y a un enjeu sur l'éducation des citoyens et des élus à ce principe de participation. Comment pouvons-nous faire pour donner de l'énergie à toutes ces personnes-là et les soutenir longtemps ? Il y a des personnes qui sont capables d'ouvrir des espaces d'expression pour les autres. Toutes les techniques de connaissance de soi, d'écoute des autres, de communication non violente, seront très utiles, très riches, dans notre pratique !

### Un ACE

La question des outils me fait penser à une expérience que j'ai suivie dans le Périgord. Un bureau d'études d'architecture et d'urbanisme qui ne fait que des PLU dans les petites communes avec une méthode du tout-participatif. C'est-à-dire qu'on met cartes sur table et puis on discute. J'ai trouvé cela formidable. Ça commençait par une visite de tout le village avec tout le monde, pour voir les terrains, les potentialités. Et finalement les gens s'approprient des problématiques. Bien sûr des conflits pouvaient apparaître, du genre « pourquoi untel a un terrain constructible et moi pas ? ». Mais, au final, il y a des diagnostics qui sont partagés et qui font presque consensus. Je trouvais que c'était une vraie démarche de projet, très positive. Il n'y a pas eu l'unanimité, mais par contre c'était un vrai processus parce qu'il y avait de la formation. Un apprentissage.

### Un ACE

Je pense qu'il y a un apprentissage à faire de notre côté aussi, pas seulement du côté des habitants ou des acteurs impliqués.

### Une ACE

Moi je trouve que ce n'est pas évident parce qu'on touche au comportement humain. On est confronté à cet inconnu, l'émotion des autres, sa propre émotion. Donc que je crois que s'équiper avec des techniques pour savoir comment gérer ces situations c'est déjà un petit socle sur lequel s'appuyer. Par exemple, le diagnostic en marchant dans la rue, un diagnostic informel où les gens s'agencent les uns avec les autres, un peu comme nous entre les conférences ou les visites. Il y a beaucoup de choses qui se sont passées dans ces interstices-là et effectivement la configuration spatiale ou la gestion du temps sont

très importantes. Il ne faut sans doute pas restituer tout de suite. L'élaboration prend du temps. Parfois on a besoin de remettre en commun, de prendre du recul, on repartage, etc. Ces allers et retours sont liés à la maturation et effectivement on est confronté à une société qui veut tout, tout de suite, très vite. Je pense que ça c'est un gros défi, d'arriver à faire rentrer dans ce temps de l'élaboration.

### Un ACE

Juste une question. Nous, architectes, faisons aussi des habitations pour des particuliers. Dans ces cas-là, nous sommes dans une relation avec une famille, qu'on écoute et pour laquelle on construit la démarche de projet sans cesse. Cette participation-concertation, on l'a apprise à l'école. C'est même le fondement de notre travail. Si on ne fait pas ça, j'ai l'impression qu'en fait la relation humaine est complètement perdue. Je parlais tout à l'heure de reformuler les questions, mais c'est ça qui est passionnant en fait.

### Un ACE

Tout cela a beaucoup à voir avec les problèmes de l'enseignement. Je pense que les jeunes, et je le vois en travaillant avec eux, au contraire nous demandent de les aider à trouver un sens à leur manière d'être architecte. Par exemple, par rapport à l'urgence climatique ils sont extrêmement impliqués. C'est ça le sens profond de leur action en tant qu'architecte. Maintenant je pense qu'il y a aussi le rapport avec l'utilisateur, avec l'habitant. C'est pour ça que faire des maisons, j'en ai fait aussi, c'est génial. Là c'est une émotion incroyable, parce qu'on est en contact direct avec la personne qui va habiter dedans. Quand ils font des logements collectifs, les jeunes architectes ne savent pas trop quel est le rapport à l'habitant. C'est pour ça qu'il faut qu'ils retrouvent ce lien, sinon ils ne vont plus savoir ce qu'ils décident, pourquoi ils le font.

### Un ACE

J'adhère tout à fait à tout ce qui a été dit – particulièrement sur le fait que les projets qui sont concertés peuvent s'installer dans le temps long et en particulier dépasser le calendrier politique qui fait souvent obstacle à l'aboutissement de ces processus. C'est un questionnement, parce que je n'ai aucune certitude là-dessus, c'est : que peut-on attendre de la concertation en tant qu'enrichissement du projet ?

# QUELLES RÉPONSES POUR FAVORISER LA COHÉSION ET RÉDUIRE LES INJUSTICES ?

## RÉPONSES DES INTERVENANTS

Nous avons posé les questions de nos trois ateliers à quelques-uns des intervenants. Voici leurs réponses :

### 1/ NOUS LES ARCHITECTES, QUEL RÔLE AVONS-NOUS JOUÉ, JOUONS-NOUS, AVONS À JOUER DANS LA RÉSORPTION DES INÉGALITÉS, DES INJUSTICES ET DES BARRIÈRES SOCIALES ?

MOTS-CLÉS : INÉGALITÉS TERRITORIALES / DIAGONALE DU VIDE / ZONAGE / MULTI-FONCTIONNALISME / ÉLITISME / GRANDS ENSEMBLES / ANRU

#### Carles Baiges Camprubí, La Col Architectes

**“Nous partons de l'idée que l'impact des architectes sur l'environnement bâti est grand et qu'il est lié à la vie des gens et au fonctionnement de la société. L'architecte doit être une pièce en plus (et non le « conducteur » ou un « dieu créateur », comme certaines écoles l'ont inculqué) d'un engrenage de savoirs et de savoir-faire différents, afin de répondre aux défis complexes auxquels nous sommes confrontés, comme les inégalités sociales et le changement climatique. Nous devons être conscients de l'impact de nos décisions, de l'empreinte écologique de certains matériaux, aux conceptions qui peuvent être exclusives à certaines personnes”.**

#### Edgardo Bilsky, Directeur des études, Secrétariat Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Barcelone (Espagne)

“Face à la croissance urbaine exponentielle, les ODD et le Nouvel Agenda Urbain adoptés par les Nations Unies en 2015 et 2016, avancent plusieurs principes pour « réorienter » les politiques urbaines : des villes plus denses, pluri-centriques,

avec plus de mixité sociale et fonctionnelle dans ces quartiers, respectueuses des droits des personnes (logement décent, l'accès aux services essentiels et à l'espace public), un urbanisme sensible à l'égalité des sexes, entre autres. Ces principes sont repris par plusieurs réseaux de villes (<https://www.uclg.org/fr>) et développés dans la « Plateforme pour le Droit à la Ville », reconnue au paragraphe 11 de la NUA, qui regroupe des organisations de la société civile et de gouvernements locaux pour des villes plus justes, plus sûres, plus saines, plus accessibles, résilientes et durables, avec une meilleure qualité de vie pour tous (<https://www.right2city.org/fr/>)”.

#### Marc Arnal Huguet, Architecte

“Nous devons être les conseillers d'une classe politique qui croit et fait confiance au rôle de techniciens qualifiés qui ne sont pas influencés par les votes ou la perte de voies et avec une perspective non court-termiste”.

#### Oriol Clos, ancien Architecte en chef de la Ville de Barcelone

**“L'espace urbain doit être capable d'accueillir la complexité croissante de la vie urbaine. Comme une des disciplines qui maîtrisent l'espace, l'architecture doit fournir les éléments qui assurent cette capacité d'espace pour tous”.**

#### Pere Joan Ravetllat, Ravetllat Arquitectura

“Faciliter des environnements où les espaces de rencontre et de cohésion sont favorisés”.

#### Pau Sola-Morales, Directeur du FAD (Foment de les Arts i del Disseny)

“En tant qu'urbanistes, nous avons dans nos mains des outils puissants qui doivent être utilisés avec conscience et détermination, loin des lieux communs et des simplifications”.

### Montserrat Hosta, Directrice adjointe de l'Urbanisme à la Ville de Barcelone

**“Depuis la planification urbaine, les architectes-urbanistes ont un rôle fondamental dans l'élaboration des villes, et encore plus maintenant sur la régénération des zones et des quartiers déjà consolidés, mais avec des résultats lents dans l'application et l'exécution finale”.**

### Associació Sostre Cívic, coopérative d'habitation

“Le manque d'accès au logement est aujourd'hui la principale problématique d'une grande partie de la population catalane. L'actuel binôme achat-location exclut un grand nombre de ce droit basique, faute de capital et de capacité d'endettement et du fait de l'instabilité et de l'inflation des prix. Construire un nouveau modèle qui garantisse ce droit tout en promouvant la vie communautaire et respectueuse de l'environnement est essentiel pour les promoteurs, les architectes et tous les services de la construction”.

## 2 / QUELS SONT LES DÉFIS AUXQUELS NOUS SOMMES CONFRONTÉS EN TERMES DE COHÉSION SOCIALE ?

MOTS-CLÉS : PLACE DES ENFANTS / PLACE DES FEMMES / PLACE DES MINORITÉS / ANCT / PETITES VILLES DE DEMAIN / CŒUR DE VILLE / EMPOWERMENT / SURETÉ-SÉCURITÉ / SE SENTIR BIEN / MULTI-CULTURALISME / MIXITÉ / RÉFÉRENTIEL QUALITÉ / FAIRE ÉVOLUER LA LOI MOP / PRIVATISATION DE L'ESPACE / PLU / SCOT

### Carles Baiges Camprubí, La Col Arquitectes

**“Le plus grand défi auquel nous sommes confrontés est de savoir comment responsabiliser les processus participatifs et donner la parole aux personnes qui ont tendance à être moins présentes dans les discussions urbaines. Comment inclure dans la conversation les personnes qui n'ont pas le temps de faire, qui n'ont pas les connaissances techniques, qui ne maîtrisent pas la langue, ... ?”**

### Edgardo Bilsky, Directeur des études, Secrétariat Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU),

### Barcelone (Espagne)

“Comme cela a déjà été souligné un peu partout, le COVID-19 a exacerbé les inégalités dans les villes, du fait de ses conséquences sanitaires, économiques et sociales, qui, ajoutées aux déficits préexistants, risquent de s'aggraver et compromettre le futur de nos sociétés dans le cadre de la reprise post-pandémie si l'équité et la durabilité des écosystèmes urbains ne sont pas prises en compte. Sur la base de l'expérience de la pandémie, différents gouvernements locaux réfléchissent à des alternatives : villes « de soins », attentives à une plus grande proximité (services sociaux, sécurité alimentaire, infrastructures), plus équitables, avec une économie circulaire, sociale et solidaire, la numérisation, la culture, zéro discriminations, etc”.

### Marc Arnal Huguet, Architecte

“Le principal défi, de mon point de vue, est d'améliorer l'éducation et la culture dans notre société dans son ensemble”.

### Oriol Clos, ancien Architecte en chef de la Ville de Barcelone

“Les défis sont évidents puisque les intérêts sociaux sont divergents, voire contradictoires. Donc certaines notions qui renforcent l'idée de partage doivent qualifier cet espace : neutre, ouvert, connecté, sain, flexible, indéterminé, ...”

### Pere Joan Ravetllat, Ravetllat Arquitectura

**“Une architecture qui prend en compte les différentes visions de la ville et les intègre de manière plurielle et adaptable aux changements qui sans doute nous attendent”.**

### Pau Sola-Morales, Directeur du FAD (Foment de les Arts i del Disseny)

“La ville, objet de l'urbanisme, est le lieu des relations et échanges sociaux, voire le lieu de la cohésion; mais les architectes ont les mêmes défis que le reste de la société. ”

### Montserrat Hosta, Arquitecta-urbanista, assessora de la 2<sup>a</sup> Tinència d'Alcaldia de l'Ajuntament de Barcelona en temes d'Urbanisme i coordinadora de projectes

“Un logement décent pour tous les citoyens et des villes plus solidaires avec plus de services et d'espaces verts, afin que l'espace public fasse

partie de l'habitat des habitants d'un quartier, en récupérant des espaces pour les personnes, pour les espaces de promenades et loisirs et en réduisant les espaces pour les voitures, améliorer les relations sociales entre voisins tout en améliorant la biodiversité urbaine”.

### **Associació Sostre Cívic, coopérative d'habitation**

**“La gentrification des centres urbains expulse la population vers des vies de plus en plus précaires, instables et donc moins enracinées dans l'environnement. Cela dégrade la vie en milieu urbain, non seulement au niveau urbain, mais affaiblit également les réseaux communautaires locaux d'entraide. Promouvoir un modèle d'habitat qui réponde à toutes ces problématiques est le principal défi pour casser cette dynamique”.**

### **3 / POURQUOI ET COMMENT FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS ?**

MOTS-CLÉS : BIEN COMMUN / ÉQUILIBRE PUBLIC/ PRIVÉ/SOCIÉTÉ CIVILE / FAIRE ÉMERGER LE PROJET / UTILITÉ DU PROJET / WORKSHOPS / GRAND DÉBAT / DIAGNOSTIC EN MARCHANT / CONSULTATION NUMÉRIQUE

### **Edgardo Bilsky, Directeur des études, Secrétariat Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Barcelone (Espagne)**

“La démocratie locale et la participation sont, pour de nombreuses collectivités et acteurs locaux, un impératif pour avancer dans la mise en œuvre des principes mentionnés ci-dessus. Plusieurs villes dans différents pays ont travaillé depuis des années à renforcer la transparence et la participation : depuis les conseils de quartier, des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des autorités traditionnelles, aux budgets et plans participatifs, en passant par les gouvernements ouverts, les urban-labs, etc. Cependant, il ne faut pas « mystifier » la participation qui peut être purement formelle ou manipulée. La participation nécessite des espaces et des règles clairs (par exemple Barcelone ou Mexique), un soutien aux organisations sociales et professionnelles

autonomes et des horizons à long terme, avec une diversité de mécanismes adaptés à différents groupes de population”.

### **Marc Arnal Huguet, Architecte**

“Basée sur la connaissance, aucune proposition ne peut être débattue sans fournir au préalable les outils nécessaires qui incluent l'information et la formation des résidents et des personnes concernées par les interventions architecturales”.

### **Oriol Clos, ancien Architecte en chef de la Ville de Barcelone**

**“Plus que la participation réglée, il faut avancer vers l'établissement d'infrastructures de coopération entre tous les acteurs, actifs ou passifs, qui font la ville et participent à la vie urbaine (.. dont les architectes et urbanistes)”.**

### **Pau Sola-Morales, Directeur du FAD (Foment de les Arts i del Disseny)**

“Il y a une tension complexe dans la « participation » : Il est évident qu'il faut écouter les habitants avant de concevoir des projets urbains, mais la ville est, aujourd'hui, un endroit très complexe et l'expérience et la connaissance technique des spécialistes sont indispensables pour y agir”.

### **Montserrat Hosta, Directrice adjointe de l'Urbanisme à la Ville de Barcelone**

“Il faut favoriser l'organisation d'événements publics et d'un site Internet sécurisé avec participation en ligne accessible à tous les citoyens.”

### **Associació Sostre Cívic, coopérative d'habitation**

**“La participation est essentielle pour construire des projets qui apportent de vraies réponses aux besoins des habitants des milieux urbains, en leur apportant des solutions techniques à leurs principaux problèmes : accès économique, précarité énergétique et absence de réseau d'entraide. Les habitants doivent être les protagonistes, dès la minute 1, des conceptions architecturales et de chaque étape du processus de construction. Ce n'est qu'ainsi que des communautés fortes seront préparées aux principaux défis sociaux et climatiques.”**



# LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS À TOUTES LES ÉCHELLES

## CONFÉRENCE DE CLÔTURE DU SÉMINAIRE PAR EDGARDO BILSKY



### EDGARDO BILSKY

- DIRECTEUR DE RECHERCHE DU  
SECRÉTARIAT MONDIAL DE CITÉS ET  
GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS  
(CGLU) À BARCELONE.

### QU'EST-CE QUE CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS ?

« Fondée en 2004 à Paris et siégeant à Barcelone, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), est une organisation faitière pour les villes, les gouvernements locaux et régionaux et les associations municipales à travers le monde. **Il s'agit de la plus grande organisation de gouvernements infranationaux au monde, avec plus de 240 000 membres dans plus de 140 États Membres de l'ONU et elle se veut la voix unie et le défenseur mondial de l'autonomie locale démocratique.**

CGLU est organisée de manière fédérale, avec des secrétariats sur chaque continent, et la plupart des associations de pouvoir local du monde - 175 associations de gouvernements locaux et régionaux, dont par exemple en France l'association française de droit des collectivités locales ou Cités Unies France - sont présentes en son sein. Ses membres sont des collectivités locales et régionales chapeautées par des sections locales (Afrique, Asie-Pacifique, Eurasie, Europe, Moyen-Orient, Amérique du Nord, Latino-Américaines) et deux sections spécialisées (Régions, Métropoles).

L'organisation a pour objectifs de :

- renforcer le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans le système international de prise de décision ;
- mobiliser l'action locale ;
- promouvoir des gouvernements locaux et des associations nationales représentatives, fortes et efficaces ;

- encourager l'innovation au service de la gouvernance locale.

Ses domaines d'action pour les atteindre sont :

- la représentation politique ;
- la coopération ;
- la formation ;
- la recherche ;
- la communication

CGLU exerce ainsi un important travail de plaidoyer, voire de lobbying, notamment auprès de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne et de l'ONU. À ce titre, elle préside le Comité Consultatif des Autorités Locales auprès des Nations Unies (UNACLA), un organe consultatif qui vise à renforcer le dialogue entre l'ONU et les autorités locales, s'agissant de la mise en œuvre du programme ONU-Habitat.

### QUELLES SONT LES PROBLÉMATIQUES MONDIALES ?

- La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités au sein des villes : ses conséquences sanitaires, économiques et sociales se sont ajoutées aux déficits déjà existants.

**- Le processus de décentralisation, observé depuis les années 1980 dans la plupart des pays, a renforcé le rôle des Collectivités Territoriales dans la gestion des villes et des territoires, mais il a également mis en évidence les inadéquations entre les compétences transférées et les ressources locales.**

- La gouvernance métropolitaine devient de plus en plus complexe : la gouvernance y est rarement adaptée aux défis auxquels les villes sont confrontées, bien qu'elles soient en première ligne du choc avec les impacts de la mondialisation.

**- Dans le cadre de l'impact de la mondialisation sur les villes, l'urbanisme de projet des villes voit de plus en plus souvent naître des méga-projets, soutenus par de grands investisseurs financiers et des fonds internationaux dont les**

**portefeuilles d'investissement comprennent des services de la ville et des biens immobiliers : rénovation de quartiers, centres commerciaux, projets culturels, infrastructures stratégiques, programmes de logement, etc.**

#### **QUELLES SONT LES CHAMPS D'ACTION DE CGLU?**

- Accompagner la démocratie locale et la participation : plusieurs villes dans différents pays mettent en place des conseils de quartier, de jeunes, de femmes, de personnes âgées, des budgets et plans participatifs, des gouvernements ouverts, des urban-labs tel celui de Paris & Co, etc.
- Participer à la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville, un réseau regroupant des organisations de la société civile et des villes afin de promouvoir l'émergence de modèles urbains plus justes, plus sûrs, plus sains, plus accessibles, résilients et durables, avec une meilleure qualité de vie pour tous les habitants.
- Travailler à renforcer le dialogue entre l'État et les Collectivités territoriales, ainsi que la participation de ces dernières au suivi des politiques publiques locales.
- Créer des partenariats et alliances avec toutes sortes d'acteurs locaux et internationaux.

#### **ACTION DE CGLU : LE RAPPORT SUR LA LOCALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)**

Depuis 2017, CGLU participe à la production de rapports sur la mise en œuvre à l'échelle locale des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015 et 2016. **Il a été identifié que 65% des ODD ne peuvent pas être atteints sans une participation active des Collectivités territoriales.**

Ces rapports sont donc des comptes-rendus de l'état de la localisation des ODD dans les différentes régions du monde.

Pour prendre un exemple, le cinquième rapport, publié en 2021, fournit l'analyse la plus complète à ce jour des efforts des Collectivités territoriales et des villes pour faire face à la pandémie. On y trouve les questions de continuité des services publics, de renforcement de la sécurité, de la réappropriation des espaces publics, de l'attention aux populations les plus vulnérables, du soutien aux secteurs économiques particulièrement touchés par la pandémie. Il s'agit de montrer

combien les Collectivités territoriales ont su être à l'avant-garde sur ces sujets.

CGLU y examine également les contextes institutionnels des différents pays et régions du monde, en prêtant attention au niveau de décentralisation, aux efforts déployés au niveau national pour mettre en œuvre et localiser les ODD et aux avancées dans la gouvernance multinationale.

En 2022, CGLU a pu constater que les progrès de l'engagement des Collectivités territoriales dans les Examens Nationaux Volontaires (lors du forum annuel de l'ONU) sur la mise en œuvre des ODD restent lents et inégalement répartis géographiquement.

Voilà pourquoi CGLU soutient depuis 2020 la réalisation d'équivalents locaux de ces rapports : les Examens Territoriaux Volontaires. En France, par exemple, Besançon et Niort ont présenté leurs rapports en 2018 et 2019. Pour 40 rapports en juin 2020, il y en a eu plus de 100 en 2021, c'est un outil de plus en plus utilisé.

#### **ACTION DE CGLU : LE RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE MONDIAL SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LA DÉCENTRALISATION (GOLD)**

Publié tous les 3 ans, ce rapport est l'un des principaux outils de plaidoyer de CGLU. Il est élaboré en collaboration avec les membres de l'équipe Knowledge in Action for Urban Equality qui regroupe des universités et des experts de différentes régions du monde, sous le leadership de la University College of London.

En 2022, le sixième rapport GOLD a pour titre : « GOLD VI - Trajectoires vers l'égalité urbaine et territoriale : Combattre les inégalités par des stratégies de transformation locales ».

L'objectif de ce rapport est de contribuer à l'analyse et au débat sur le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre les inégalités, abordées par l'angle de leur caractère multidimensionnel et inter-sectionnelle (pauvreté, genre, âges, ethnicité, religion) et à différentes échelles (du quartier à la région, en passant par les villes, mais aussi au travers des relations entre territoires urbains et ruraux).

**Bien sûr, la lutte contre les inégalités comporte des dimensions qui dépassent le cadre d'action des Collectivités territoriales et des villes, mais il existe des processus et initiatives à l'échelle locale qui peuvent contribuer à aggraver ou**

### **infléchir ces tendances.**

On entend ainsi par « trajectoires » des processus soutenus par divers institutions et systèmes d'acteurs qui ont un impact significatif sur les relations de pouvoir entre groupes, qu'ils soient définis par classes, sexes, groupes d'âges, identités ethniques ou religieuses ou groupes marginalisés. Les « trajectoires » que le rapport identifie sont des trajectoires collectives de changement visant à surmonter les défis contemporains en matière d'inégalités.

Façonner, créer de telles trajectoires alternatives implique de repenser les modèles et pratiques de gouvernance. Elles supposent des changements à la fois dans les pratiques institutionnelles, la planification urbaine et les discours. **Il s'agit de transformer la perception, promouvoir des processus plus inclusifs, non-discriminatoires, de production des connaissances.**

Les trajectoires identifiées touchent aussi aux questions de l'informel, du logement, du foncier, des services publics, de l'éducation, de la santé urbaine, des migrations, de la violence, de la discrimination, de la sécurité alimentaire, des transports, du numérique, de la résilience, de la transition énergétique, de la décarbonation, du travail, de la culture, des finances publiques locales, de la participation citoyenne et de la démocratie.

Ces trajectoires sont au nombre de 6 :

- « **Commoning** » (**Biens communs**) : gouvernance, planification et fourniture d'accès au logement, à la terre et aux services publics essentiels. Développe le concept de « commons » depuis la perspective des collectivités territoriales avec et des exemples de manières dont elles peuvent faciliter l'égalité urbaine, depuis la gestion du sol et la régulation des loyers, jusqu'à l'appui à des formes d'accès alternatives au logement, des politiques d'amélioration des quartiers, de remunicipalisation des services publics, d'accès à la culture, etc
- « **Caring** » (**faire attention aux personnes**) : actions qui promeuvent le soin et les façons dont les collectivités territoriales peuvent promouvoir des pratiques de solidarité qui soutiennent les groupes structurellement discriminés et rendus vulnérables. Les thèmes abordés comprennent entre autres l'éducation, l'accès à la santé/aux soins, la jeunesse, les migrations (la manière dont les villes peuvent se faire plus accueillantes), les personnes âgées, etc.

- « **Connecting** » (**Connecter**) : interventions et programmes qui renforcent les liens entre les villes et au sein des villes. Met l'accent sur le rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance et la planification des transports, d'infrastructures et de connectivité numérique plus équitables.

- « **Re-naturing** » (**Restaurer l'environnement**) : gouvernance et planification en faveur du développement durable. Accent particulier sur le découplage du développement économique et de l'utilisation des ressources, la transition vers des systèmes zéro carbone, la résilience urbaine, notamment pour les groupes sociaux qui se trouvent être plus vulnérables (ex. les habitants des bidonvilles).

- « **Prospering** » (**Promouvoir la prospérité**) : moyens de subsistance, emploi, développement et résilience des entreprises. Met en avant le rôle des Collectivités territoriales dans la gouvernance des activités productives et génératrices de revenus dans l'espace urbain. Prend en compte les initiatives d'économie sociale et solidaire, les économies circulaires et de proximité, les systèmes économiques formels et informels.

- « **Democratizing** » (**Démocratiser**) : défis et opportunités pour les Collectivités territoriales dans la mise en œuvre de processus participatifs et la démocratisation des prises de décision. Mettre au jour les asymétries de pouvoir qui minent les processus de démocratisation, la voix des groupes marginalisés et des minorités.

### **ACTION DE CGLU : GOUVERNANCE D'URGENCE POUR LES VILLES ET RÉGIONS**

À la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19, CGLU, LSE Cities et Metropolis ont lancé conjointement l'Initiative « Gouvernance de l'urgence dans les villes et les régions » afin de fournir aux gouvernements locaux un ensemble d'informations pratiques, de cadres appropriés, de connaissances et de ressources pour faire face et naviguer dans les situations d'urgence.

Comment la gestion des urgences modifie-t-elle la gestion des villes au quotidien ? Non seulement l'urgence provoquée par la pandémie, mais également la déclaration d'urgences climatiques adoptés par plus d'un millier de villes. Quelles

sont les implications ? Quels changements des équilibres du pouvoir ? Quelle législation les Collectivités territoriales peuvent-elles ou sont-elles en train d'activer pour déclarer des situations d'urgence ?

#### **Mais qu'entend-on par urgences complexes ?**

Au travers des ces travaux, une typologie des urgences a été mise en place, qui distingue les urgences dites « de routine » (comme un incendie), des urgences « non courantes » (comme une explosion nucléaire ou un tsunami) et les urgences « complexes ».

Les urgences complexes sont des situations d'urgence caractérisées par :

- un degré élevé d'incertitude,
- des impacts divers et difficiles à identifier,
- des effets et des réponses étalées dans le temps,
- l'exigence de compromis entre la vie des individus et la préservation de leurs moyens de subsistance,
- des tensions et oppositions entre secteurs avec des intérêts opposés.

En général, il y a une faible expérience préalable dans le traitement de ces crises.

Nous avons combiné une recherche documentaire et une vaste enquête auprès des Collectivités territoriales pour identifier les principaux défis rencontrés et les innovations de gouvernance mises en œuvre pour répondre à la crise de COVID-19. La mise en cause de l'autonomie locale ou le conflit de compétences y apparaissent comme des leviers importants. Au chapitre des innovations : le recours aux nouvelles technologies, un renforcement du leadership local et le renouvellement des stratégies ont été payants. Au niveau des lacunes : le financement, le suivi de la participation citoyenne et de la coordination entre les différents niveaux de gouvernements ont ralenti les réponses.

Les finances locales ont été identifiées comme l'un des plus importants défauts. Pour faire face, les Collectivités territoriales ont souvent dû reporter des investissements capitaux avec des conséquences pour le moment inconnues. Dans l'ensemble, une certaine tendance dans la redéfinition des priorités de dépenses a été identifiée. Afin de financer de nouvelles demandes, comme l'acquisition d'équipements de protection individuelle ou le nettoyage et l'hygiène, les Collectivités territoriales doivent réduire le financement d'autres secteurs : la culture et les

sports, les travaux publics ont été les plus touchés.

**Il ressort de ce travail qu'aucun niveau de gouvernement ne peut à lui seul faire face aux urgences complexes. La gouvernance multi-niveau des urgences est bien le seul moyen d'éviter une centralisation excessive et une fragmentation territoriale lors de la réponse aux urgences complexes. Elle doit même aller au-delà d'une gouvernance multi-niveau traditionnelle, pour assurer une prise de décision partagée.**

**De même, la gouvernance d'urgence doit adopter une approche systémique pour faciliter la coopération intersectorielle, mais dans le même temps permettre l'expérimentation afin de trouver des solutions innovantes, qui facilitent l'adaptation aux situations dans certains territoires.**

Enfin, la gouvernance d'urgence nécessite une approche « hybride », combinant à la fois une approche hiérarchique et un pilotage en réseau. Ceci permet d'éviter une simple division des tâches entre un gouvernement central qui définit à lui tout seul la stratégie et le local qui ne prend en charge que la mise en œuvre opérationnelle. Une certaine flexibilité pour permettre le mélange des modes et des échelles peut, au contraire, faciliter la gouvernance des urgences complexes - à condition que le financement soit adéquat. »

# L'ARCHITECTURE POUR RETROUVER DU SENS

## PROPOS DE CLÔTURE PAR HÉLÈNE REINHARD

### LES VILLES OCCIDENTALES DU 21ÈME SIÈCLE FACE À LEURS DÉFIS

« Nous le savons, la nécessité de loger toujours plus de personnes, accentuée par l'arrivée de populations démunies, parfois massivement, est le premier facteur de stress des grandes villes.

**Croître paraît parfois inévitable, mais de quelle manière ?** C'est la question cruciale, car le nouveau paradigme induit par la prise de conscience du formidable pouvoir de transformation de la nature par l'homme – et ses conséquences sur le changement climatique et la biodiversité – réduit les possibilités et interdit bien des solutions qui ont été jusque-là privilégiées.

Comment accueillir tout en préservant une qualité de vie qui distingue encore les historiques villes et villages occidentaux de leurs homologues plus récents, dont la croissance est exponentielle ? Cette qualité de vie qui prend la forme d'une sécurité déjà fragile, d'une identité culturelle dont certains craignent qu'elle ne disparaisse, d'un lien social qu'on cherche déjà à recréer tant il est menacé par une vision productiviste et consumériste de l'humain. Les habitants en quête de lien, de justice, de sens, de nature au-delà de l'humain, pourront-ils trouver cela dans nos villes et villages européens, passé ce premier quart de 21<sup>e</sup> siècle ?

### UN URBANISME SOUPLE, CONFIAIT ET SEREIN

Je ne crois pas qu'il y ait de solution qui s'impose avec évidence, d'autant que ces défis comportent des paradoxes et que des choix favorisant la réponse à l'un d'entre eux peuvent aggraver tel autre. Ainsi l'urgence climatique et l'urgence en besoin de logements, paraissent s'opposer à la lenteur démocratique ; la recherche de cohésion contredit apparemment l'accueil des populations en migration ; la nécessité d'un regard holistique semble incompatible avec les intérêts très concrets d'une communauté d'habitants de quartier. Pourtant, une certaine approche de ces

questions peut favoriser l'émergence de réponses vertueuses. J'imagine que l'on pourrait travailler d'une part plus collectivement – avec confiance, souplesse – et d'autre part lâcher-prise sur certains fonctionnements qui – s'ils ont permis à ces territoires de conserver le contrôle jusqu'à aujourd'hui – risquent d'être dépassés. Je crains que ce dépassement se traduise par la douleur, voire une certaine forme de violence.

**Faire confiance c'est, nous l'avons vu, d'abord faire confiance aux citoyens, par la participation démocratique aux prises de décisions mais aussi par l'ouverture de la gestion des équipements publics à des structures associatives d'habitants.** Échapper à la dichotomie public/privé et introduire plus directement les riverains et usagers.

La question n'est toutefois pas dogmatique mais pragmatique et transversale : certaines questions trouveront des solutions au sein de la population, d'autres devront privilégier des institutions publiques inspirées des meilleures initiatives privées, d'autres encore seront mieux traitées si elles font l'objet d'une négociation tripartite. Ce qu'il faut résoudre, je pense, c'est la défection des pouvoirs publics – faute de moyens, de temps ou par choix politique – au profit d'une urbanisation privée à forte tendance néolibérale, qui écarte les premiers concernés de la discussion.

Le sujet de l'informel est, selon moi, également inévitable : si l'on veut éviter les bidonvilles, la ville doit s'emparer de l'informel et renoncer à le faire refluer hors de ses frontières floues. Le travail de la rue, les habitats précaires, si l'on ne veut pas que la violence – des habitants ou de l'État – soit la seule réponse, vont devoir être abordés avec sérénité et créativité.

Enfin, et cela aussi a été abordé lors du séminaire, la question de la production (agricole, industrielle, tertiaire, culturelle) dans les territoires doit être reconsidérée : créatrice de sens et de sociabilité, elle a été éloignée puis délocalisée pour des raisons qui peuvent aujourd'hui connaître d'autres

réponses. **En bref, il s'agit de penser des villes et des villages avec un cadre qui soutient plus qu'il ne contraint.** Une ville qui cherche à éduquer la population à la complexité de son environnement urbain et à la différence, qui cherche à la faire monter en puissance politique pour s'appuyer vraiment sur elle face aux défis majeurs qui se présentent.

### L'ARCHITECTURE, FORCE ÉMANCIPATRICE

Il m'a semblé important de clore le séminaire de Barcelone par l'intervention d'Edgardo Bilsky sur l'autonomie locale démocratique. Les grandes Organisations qu'elles soient Gouvernementales ou Non-Gouvernementales jouent un rôle important dans notre monde. Aujourd'hui encore plus qu'hier, il m'apparaît essentiel que le monde de l'architecture apprenne à construire des passerelles avec ces différentes organisations, mais aussi avec les élus. Il faut réaliser que les architectes font partie des professions les moins représentées dans les conseils municipaux alors que nous avons toutes les compétences pour y jouer un rôle. **Parce que l'architecture est un sujet passionnant, facile à appréhender – ce sont des murs, des arbres, des couleurs, des matières – et qui concerne tout le monde, nous avons entre nos mains de formidables outils pour participer à réduire les inégalités et recréer du dialogue et de la démocratie.**

Comme nous l'avons vu au cours de ces quelques journées, l'architecture et le paysage sont au cœur de la vie citoyenne. Afin de dépasser les injustices, l'aménagement du territoire doit passer d'une manière de faire très «top down» à des méthodologies favorisant le «bottom-up». Pour cela il faut des lieux, des bâtiments qui permettent cette émulation, des lieux qui partent des besoins de celles et ceux qui vont s'en emparer et les faire vivre.

Je pense ainsi par exemple au projet de la Fondation Obama, actuellement en chantier à Chicago, qui a pour objectif de permettre aux jeunes générations de réfléchir en commun à la manière de transformer les choses, afin qu'il en sorte de nouveaux leaders à la hauteur des enjeux contemporains. C'est un modèle qu'on pourrait, toute proportion gardée, développer à l'échelle des villes et des quartiers. En France, les programmes Action Coeur de Ville et Petites Villes de Demain, portés par l'Agence Nationale pour

la Cohésion des Territoires prônent une vision à la fois plurielle et partant de la base des projets. Cette méthodologie pourra certainement générer un urbanisme plus résilient face au changement et mettra en valeur les forces et l'unicité de chaque territoire.

Je crois donc que l'architecture et l'urbanisme peuvent émanciper et permettre de dépasser les injustices et redonner du courage.

Mais il existe des défis majeurs. Le premier, c'est celui de l'articulation entre une gouvernance très locale, au plus près des citoyens, et une interconnexion mondiale sur les sujets pour lesquels nous sommes interdépendants et sans frontières. Le second, c'est bien entendu la question des ressources, plus actuelle que jamais.

### LES ACE AU CŒUR DE L'ACTION

Au carrefour de ces problématiques, les architectes-conseils de l'État ont, à leur échelle, un rôle à jouer. En travaillant dans l'échange et le partage pour introduire des projets qui ont du sens ; en écoutant les territoires, en créant du décalage pour ré-interroger et ouvrir les imaginaires, en articulant avec souplesse les politiques publiques et les réalités du terrain, en amorçant les transformations au travers d'une vision personnelle ; le corps des ACE peut contribuer et aider les territoires à relever ces deux défis. »

# COOP OU PAS CAP ?

27<sup>ÈME</sup> SÉMINAIRE 2022 À ZÜRICH ET COLLOQUE 2023 À LAVAL



**DAVID JOUQUAND** -  
PRÉSIDENT DES ACE 2022-2023,  
AGENCE REMINGTONSTYLE ET  
ENSEIGNANT À L'ENSA PARIS  
BELLEVILLE

## LE LOGEMENT COMME THÈME DE RÉFLEXION

« Le thème sur lequel nous proposons de réfléchir cette année est celui du logement. Nous nous inscrivons ainsi dans la lignée des réflexions actuelles, notamment le rapport Girometti-Leclerc et le rapport de la Commission pour la relance durable de la construction de logements – Tome II (commission à laquelle Hélène Reinhard a participé en sa qualité de Présidente des ACE). En particulier, nous partageons les constats sur la petitesse des logements et la faiblesse de la qualité architecturale et souhaitons engager cette année des réflexions au sein des ACE sur ce sujet, dans le but de proposer notre contribution sur ce sujet d'actualité.

Ainsi, sur ce sujet, nous souhaitons décaler la réflexion et étudier les raisons techniques, culturelles et financières qui s'opposent actuellement à la réalisation, en France, de logements de qualité.

## PREMIER ÉVÉNEMENT EN SEPTEMBRE OU OCTOBRE 2022 : SÉMINAIRE À ZÜRICH

Aussi, nous proposons de commencer le cycle d'événements liés par un séminaire qui se déroulera à Zürich, ville particulièrement engagée dans un renouvellement urbain autour de la question du logement.

En effet, la ville de Zürich est engagée depuis le mouvement « Kaffwerk » des années 1990 dans la renouveau de logements au montage

Les coopératives de logement à Zurich : décryptage

## Importer le modèle en France



Voyage d'études des architectes-conseils de l'État  
du 6 au 8 octobre 2022 à Zurich

© ACE / AHA Paris

financier coopératif qui a permis d'améliorer considérablement la qualité architecturale et typologique depuis la fin de la première guerre mondiale. La ville a mis à disposition des nouveaux fonciers mais a également engagé les bailleurs à un recyclage foncier qui a permis d'accroître la densité bâtie en logements, développant ainsi de véritables nouveaux quartiers au travers d'un urbanisme novateur qui fait la part belle à la participation des citoyens.

De plus, la ville de Zürich a développé un véritable plan à l'échelle de la ville, visant à limiter les déplacements automobiles grâce à la mise en place de réseaux de transports en communs.

En résumé, lors de ce séminaire à Zürich, nous souhaitons visiter des projets vertueux sur les thèmes de l'urbanisme, de la qualité architecturale et sur la mobilité. Nous entendrons des acteurs de certains de ces projets afin de comprendre la manière dont ils sont construits en termes

d'ingénierie financière et sociale, nous permettant ainsi d'identifier le degré d'implication du citoyen dans la fabrication de son cadre de vie.

A notre connaissance, Zürich est la destination emblématique pour étudier la question du logement sous cet angle puisque la ville bénéficie maintenant de trois décennies de réalisations de projets coopératifs. Pour rappel, ce thème a fait l'objet d'une remarquable exposition à la Cité de l'Architecture en 2020 : Nouveaux logements à Zürich : la renaissance des coopératives d'habitat.

## SECOND ÉVÉNEMENT EN AVRIL 2023 : COLLOQUE-AG À LAVAL EN MAYENNE

Six mois après le séminaire, a traditionnellement lieu l'Assemblée Générale des ACE que nous souhaitons transformer cette année en colloque-AG puisqu'il se tiendra sur 2 à 3 jours.

L'idée est d'expérimenter l'organisation de l'AG hors de Paris avec la volonté de valoriser notre ancrage territorial en tant qu'ACE.

En Mayenne où je suis affecté en tant qu'ACE, à l'initiative de mon prédécesseur Marc Botineau, des ateliers d'architecture, en partenariat avec des écoles d'architecture, sont organisés chaque année depuis 2013. Ils se sont institutionnalisés et sont désormais largement plébiscités par les élus, la DDT (Direction Départementale des Territoires) et le Préfet. Sur les dix ateliers qui ont eu lieu, il y a aujourd'hui deux projets qui sont sortis de terre : une cantine livrée en 2020 et un tiers-lieu dont le chantier s'achèvera en 2022.

Ces ateliers sont l'occasion d'une forte participation des citoyens pour intervenir sur leur cadre de vie rural et accompagner la réalisation de programmes qui améliorent leur environnement. Pourtant, l'émergence de ces projets sont souvent soumis à la problématique de la propriété foncière puisque la déshérence des communes rurales occasionnent, notamment par le truchement des indivisions, une difficulté à ré-intervenir sur le bâti existant.

Aussi, au-delà de la méthode qui a fait ses preuves en termes de participation, le montage opérationnel reste le frein principal à l'émergence de projets dans les communes rurales. Les bailleurs sociaux ou les aménageurs locaux jugent souvent peu rentables de s'engager dans des

micro-projets de renouvellement ruraux.

Notre idée est, à partir de l'expérience zurichoise, de tenter de transposer les montages financiers et sociaux utilisés par une grande ville à l'échelle des communes rurales.

## CONCLUSION

Ainsi, notre approche pour 2022 et 2023 s'apparente à proposer un cycle d'évènements qui permettra de créer un lien et faire bénéficier les communes rurales dépourvues d'ingénierie de celles dont recèlent les grandes villes dans le but de permettre aux innovations en termes de financement, de montage et d'urbanisme, d'être adaptées aux problématiques des territoires ruraux sur lesquels nous sommes amenés à donner des conseils.

La restitution de ce cycle se fera par l'intermédiaire du traditionnel « acte », document dont la rédaction reprendra l'étendue des visites, des débats, ces conférences et contiendra en annexe une méthode et des outils de montages à proposer aux élus qui sollicitent nos conseils.

Dans le but de créer ce lien et d'enrichir les débats, nous inviterons une délégation de directeurs de DDT qui seront les témoins des problématiques des communes rurales et villes non métropolitaines, ce qui permettra de garantir le lien entre le sujet étudié et les territoires. »



# CONTRIBUTIONS & ANNEXES

• **CRÉER DES TERRITOIRES PLUS INCLUSIFS.** Contribution ACE post colloque • **QUEL PROJET POUR VIVRE ENSEMBLE ?** Contribution ACE post séminaire • **ABÉCÉDAIRE THÉMATIQUE** • **LISTE DES INTERVENANTS** • **PROGRAMME DES 4 JOURS À BARCELONE**

# CRÉER DES TERRITOIRES PLUS INCLUSIFS

## CONTRIBUTION ACE POST COLLOQUE



**ANNE FORGIA** - ARCHITECTE  
CONSEIL DE L'ETAT (DRAC NOUVELLE-  
AQUITAINE), MEMBRE DU BUREAU  
DES ACE

« L'association des architectes conseils de l'Etat a organisé le 8 mars une journée de colloque à Bobigny sur le sujet des liens entre architecture/urbanisme et cohésions sociales. Une partie de la journée, sous forme d'échanges avec des associations d'habitants, a porté sur la transformation des quartiers lors des opérations de rénovation urbaine et sur le problème des copropriétés dégradées. L'autre partie a porté sur la visite de la cité de l'Abreuvoir (Emile Aillaud, 1509 logements édifiés de 1954 à 1958) qui fait l'objet d'un projet de réhabilitation. Cette contribution vise à mettre en lumière suite à cette journée un état des lieux et quelques outils pour y remédier.

### TRANSFORMATION DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

#### ETAT DES LIEUX

En 1966, Henri Coing décrivait dans son ouvrage « Rénovation urbaine et changement social », comment « une transformation architecturale et urbanistique vient bouleverser la communauté de quartier, ses modes de vie, ses aspirations et les relations entre ses membres. La rénovation urbaine agit comme un révélateur et un accélérateur de mutations déjà en cours, permettant de saisir à la façon d'un précipité les transformations sociales, urbaines, économiques et démographiques qui bouleversent la société française..... »

Lors de la journée de colloque des architectes-conseils de l'Etat à Bobigny, les associations d'habitants rencontrées (acteurs d'opérations de rénovation urbaine) nous ont rappelé, qu'outre les

problématiques de relogements, la transformation brutale par la démolition de leur habitat hâte la disparition du mode de vie et de solidarité qui animait la communauté du quartier.\*

Pour l'association « Ghettup », se réapproprier sa narration est la première étape pour écrire son histoire et celle de son quartier. Ce récit devra se traduire par une architecture et un urbanisme porteurs de sens, une reconquête des lieux reposant sur la fierté d'y habiter.

De fait, les décisions d'urbanisme apparaissent souvent opaques pour les habitants. La fabrique de leur ville obéit à des processus complexes qui sont l'objet de prérogatives extérieures au débat citoyen, d'où un sentiment de déni de démocratie. On constate que l'urbanisme des dernières décennies n'a pas privilégié la résorption des inégalités ou la lutte contre le réchauffement climatique mais a été au contraire caractérisé par une mise en concurrence des territoires et le renforcement des dynamiques marchandes dans la fabrique de la ville. L'objectif a été de financer les projets les plus susceptibles d'être attractifs et compétitifs par des process comme l'urbanisme de grands projets, la gentrification des anciens quartiers paupérisés de centre-ville etc...

Des projets dont les habitants historiques sont souvent tenus en marge et c'est le message qu'ils nous ont transmis.

L'association a fait un travail d'analyse de plusieurs grands projets de rénovation urbaine, et a mis en évidence par exemple pour Lyon Confluence la construction de 25% de logements sociaux, mais en PLS/PLI (à destination des classes moyennes).

#### DES SOLUTIONS POUR CRÉER UNE VILLE PLUS INCLUSIVE

Nous pouvons leur répondre que lors des opérations de rénovation urbaine la reconversion et la requalification de l'habitat existant restent

\* Le film Gagarine fait juste avant la démolition de la cité du même nom par Fanny Liard et Jérémy Trouilh raconte, à travers une belle métaphore poétique, ce sentiment de perte d'un destin commun qui unissait les habitants. « La cité finit par s'envoler tel un vaisseau spatial »

des solutions à privilégier, que le patrimoine est un bien commun. Il sera plus écologique, plus économique, tant au plan financier qu'humain, de réhabiliter l'existant, surtout en cœur de ville, plutôt que d'initier des opérations de démolition/reconstruction ou d'externalisation en périphérie :

- Construire la ville sur la ville, mettre en valeur la stratification, permet de s'inscrire dans une démarche durable et sociale de réutilisation du bâti.
- C'est la possibilité de densifier de façon fine en revitalisant des quartiers, et ainsi de participer à la lutte contre l'étalement urbain.
- C'est la possibilité d'inscrire dans le temps long les interventions contemporaines, d'utiliser la morphologie propre des quartiers et les ressources locales.

## RÉHABILITATION DU PATRIMOINE SOCIAL

**Une réhabilitation qualitative du patrimoine social sera à opposer aux rénovations légères des années 1980, faites avec peu de moyens et dont le résultat s'est rapidement effacé.** Pour de nombreux bailleurs sociaux, aujourd'hui les objectifs restent de répondre uniquement en termes d'amélioration thermique, ainsi qu'aux désordres dus au vieillissement du bâti. Pourtant au-delà des problématiques techniques, la réhabilitation du parc social est un sujet d'urbanisme, un sujet d'architecture, une réflexion sur l'histoire du bâti en question.

L'appartenance du patrimoine (quel qu'il soit, qualitatif, banal, récent) à la fabrication de la ville inscrit le projet dans le temps long de l'histoire.

- Elle induit une vision à plus grande échelle, sur le territoire, dans lequel le projet de réhabilitation devra s'insérer. Le projet devra participer à la réparation du quartier, tenir compte des formes urbaines préexistantes en posant les questions de la densification, d'extensions, de démolitions partielles ou pas du tout, de la qualité urbaine et paysagère.

- Sur le plan du traitement architectural, la nécessaire résorption des désordres et l'amélioration énergétique des constructions doivent permettre de retrouver les intentions de la conception architecturale initiale. La plupart des opérations de logements construites dans les années 60/70 furent conçues sur les préceptes du

mouvement moderne : soleil, espace, verdure, qui se sont souvent perdus entre la conception, la réalisation et soixante ans d'existence. Il subsiste des atouts à exploiter dans le cadre de la future réhabilitation, la notion d'ordre et de fonctionnalité, des logements bien éclairés et traversants, des façades libres et des toitures terrasses sur lesquelles il est facile d'intervenir.

- La réhabilitation doit apporter une réelle amélioration des usages et de la qualité des logements en travaillant par exemple sur les surfaces, les possibilités d'extension des logements par des espaces extérieurs, le confort thermique et acoustique, la qualité des espaces communs.

La réponse ne pourra pas être uniforme et massive (traitement systématique par Isolation Thermique par l'Extérieur), elle doit s'enrichir du contexte qui est unique.

## ILLUSTRATION PAR LA VISITE DE LA CITÉ DE L'ABREUVOIR

Lors de la journée de colloque organisée à Bobigny, la visite de la cité de L'Abreuvoir, construite par Emile Aillaud, dans le cadre de sa future réhabilitation (programme NPNRU), a été à ce titre particulièrement intéressante.

La cité de L'Abreuvoir regroupe 1 509 logements sociaux, édifiés par l'architecte Émile Aillaud, sur le territoire des communes de Bobigny et Drancy (93) entre 1954 et 1958.

L'Abreuvoir concentre une population en grande difficulté économique et des problématiques comme : les familles monoparentales, le chômage et l'échec scolaire.

Le fait d'avoir une gouvernance du projet de réhabilitation représentée en grande partie par des architectes est une opportunité : la maîtrise d'ouvrage, Seine-Saint Denis-Habitat, est représentée par un architecte praticien travaillant aujourd'hui côté maîtrise d'ouvrage par conviction politique, l'architecte des bâtiments de France du 93 participe au suivi du projet dans le cadre du label Architecture Contemporaine Remarquable. Les différentes composantes parlent un langage commun, bien que les priorités ne soient pas toujours hiérarchisées de la même façon pour les uns et pour les autres. **La collectivité a tenu à prendre en compte l'aspect patrimonial du site, ce qui est à son honneur et permet d'enrichir**

**la réflexion de projet.** Le choix de la maîtrise d'œuvre a été fait suite à un dialogue compétitif qui a commencé par un diagnostic architectural.

De nombreux aspects des grandes thématiques contemporaines seront à développer pour la future proposition, ils sont encore à ce jour objets de réflexion :

- Le principal sujet est la spirale de paupérisation dans laquelle la cité se retrouve. De fait des logements, aux trop petites surfaces avec des très petits loyers ont entraîné l'appauvrissement de la population des occupants. Un des enjeux est de profiter de la vacance des logements pour retravailler les surfaces des appartements et recréer des appartements plus grands et plus attractifs afin d'introduire de la mixité.

L'Abreuvoir est organisé en 9 secteurs composés d'immeubles aux formes atypiques et aux typologies différentes, barres serpentins, tours équerres, tours rondes, tourniquets, chacun avec leurs qualités ou leurs dysfonctionnements propres, impliquant une approche architecturale adaptée. Un des secteurs est prévu d'être démolit et reconstruit (298 logements).

Les maîtres d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage n'ont pas retenu l'idée d'apporter des extensions sur le bâti, mais de travailler à l'intérieur des enveloppes qui seront requalifiées.

- Ce qui frappe c'est l'importance des espaces paysagers traversés par un mail arboré d'1 km de long qui relie les deux places structurantes de la cité. Il illustre le concept de cité jardin développé par Emile Aillaud. Dégradé aujourd'hui, ce parc est peu utilisé par les habitants et pose des problèmes de gestion. Sa requalification en tant que parc à vivre avec de nouveaux usages est un véritable atout pour le futur projet.

Un nouvel aménagement de la place des Nations-Unies est prévu, la question se pose pour la collectivité de prévoir ou non la présence de commerces, des bureaux des associations ou d'un équipement de santé pour redonner un confort de vie et de l'attractivité à cette place.

- Comment intervenir sur ce patrimoine à la qualité reconnue : à ce titre la gestion du label ACR est un véritable enjeu puisqu'il s'agit de préserver la qualité architecturale de l'œuvre bâtie, de remettre en valeur les choix conceptuels d'origine effacés par des évolutions inopportunes, mais aussi de faire évoluer la cité pour répondre à des usages contemporains ou à des dysfonctionnements. La vision d'Emile Aillaud a été mise à mal par des

rénovations et des ravalements malheureux notamment en matière de coloris, le choix des architectes est de rénover les façades avec des matériaux de qualité et de retrouver les coloris d'origine.

## LES ACE ET LE LABEL ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

Les ACE en DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) font partie du collège mis en place par les DRAC dans le cadre du label Architecture Contemporaine Remarquable. A ce titre ils participent au choix des œuvres qui seront labellisées et au suivi des transformations des édifices ou des ensembles urbains déjà labellisés. Dans ce cadre notre mission est de guider et sensibiliser aux enjeux paysagers, urbains, architecturaux et patrimoniaux, auxquels se confronte le projet au côté des Architectes des Bâtiments de France, avec un regard complémentaire, en mode projet. Il s'agit souvent de convaincre les décideurs, dont la difficulté est d'imaginer comment réinvestir le patrimoine récent, de ne pas le démolir. Les architectes-conseils de l'Etat accompagnent les acteurs du projet pour vérifier l'aptitude des bâtiments existants ou des formes urbaines interrogées à recevoir de nouveaux programmes ou des améliorations fonctionnelles tout en respectant des conditions d'efficacité spatiale et de rentabilité économique et en préservant leur qualité architecturale.

De fait la labellisation et son maintien reposent sur une démarche en accord avec le propriétaire. Son aspect non contraignant ne protège pas les édifices de la démolition. Seule obligation est faite de déclarer tous type de travaux sur le bien labellisé. En cas de dégradation de la qualité il y a perte du label.

Aujourd'hui malgré l'opposition de l'ensemble du collège de la DRAC Ile de France (ABF, ACE, Conseiller architecture, CRPS) le projet de démolition/reconstruction de 1300 logements à la cité de la Butte Rouge labellisée ACR, suite à un protocole de l'ANRU, n'a pas pu être enrayé. La création d'un SPR (Site patrimonial remarquable) procédure qui permettrait de protéger l'ensemble patrimonial ne s'est pas concrétisée. »

# QUEL PROJET POUR VIVRE ENSEMBLE ?

## CONTRIBUTION ACE POST SÉMINAIRE



**DOMINIQUE WURTZ** -  
ARCHITECTE CONSEIL DE L'ETAT (DDT  
FINISTÈRE), MEMBRE DU BUREAU DES  
ACE

« S'il est un défi auquel l'Architecte Conseil de l'Etat (ACE) est confronté, c'est bien celui de « FAIRE PROJET » :

- Projet d'aménagement
- Projet de développement
- Projet culturel
- Projet social
- Projet agricole
- Projet commercial
- Projet de loisirs
- Projet de construire

En un mot : Projet de vivre ensemble, de s'écouter, de se respecter, de partager, de préserver et de protéger nos biens communs.

### Pour cela, quelle méthode adopter ?

Pour ce qui est de la mienne, en tant qu'ACE, elle consiste à donner envie, envie de faire émerger des échanges et confrontations, un projet d'aménagement et de développement durable pour la collectivité.

Un préalable : réunir tous les acteurs et organiser le débat. S'interroger :

### Quelles sont les raisons qui donnent envie de faire le choix de vivre ici?

#### Que souhaitez-vous : préserver, développer, améliorer ?

Dans cet objectif, notre première mission est d'établir un état des lieux, de l'environnement et des paysages, mais aussi de l'économie, du logement, des activités commerciales et autres, du foncier, du tissu et des formes urbaines... puis, d'écouter les attentes de chacun, de sorte à donner sens commun à ce conglomerat des désirs résultant du point de vue personnel de chacun.

### FAIRE SENS

- Partager les atouts et faiblesses du territoire,
- Répondre aux questions spatiales qui se posent avec des outils à main,
- Simplifier les demandes exprimées, rendues complexes par l'Administration !!
- Exposer des expériences locales, voire plus lointaines valant références.

- Observer le territoire, et montrer en quoi son découpage rend compte de son hétérogénéité.

- Réinterroger le zonage, et par la même occasion le règlement. Et puis croiser les thématiques imposées, d'apparence inconciliables pour connecter, relier, unifier, simplifier les projets.

Et ce, afin de préciser, localiser et clarifier les attendus du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), et définir les préalables et incontournables des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

- Proposer des solutions à plus ou moins long terme, tenant compte du temps. Car sans esquisse de solution, rien n'est plus dangereux pour la collectivité que le laisser faire, au nom du risque d'empêcher de faire. Mais pour quoi faire ? Faire avec quoi ?

Cela signifie énoncer les conditions du Projet politique des collectivités, trop souvent manquant dans les documents de planification, ne faisant que répondre aux impératifs du juridique en réduisant les possibles de l'optatif.

Dans ce contexte, résultant pour l'essentiel d'un manque d'ingénierie, notre défi, ACE et PCE (Paysagistes(Conseils de l'Etat) est d'expliquer ce que Projet veut dire, ce que projet implique.

Alors le vivre ensemble devient non plus un objectif mais une réalité opérationnelle qui passe par la mise en œuvre du projet.

Une réalité qui certes trouve des solutions dans la règle, parfois stricte, mais aussi dans le dialogue et l'interprétation des orientations d'aménagement qui permettent bien souvent de dégager des solutions qui n'avaient pas été envisagées initialement.

Ce que certains appellent (et appliquent) outre Rhin : l'urbanisme négocié.

Peut être une solution à expérimenter pour réussir le VIVRE ENSEMBLE. »

## ABÉCÉDAIRE THÉMATIQUE

Voici un abécédaire thématique qui nous a guidé tout au long de cette année «On vit ensemble?».

**ATTACHEMENT AU TERRITOIRE** : Être attaché à un lieu, ce peut être plusieurs choses, parfois cumulées : appartenir à un milieu, à un écosystème, à un quartier, à une communauté etc. On peut créer de l'attachement à un territoire par plusieurs entrées.

**AGRICULTURE** : Depuis une cinquantaine d'années cantonnée aux campagnes, l'agriculture est pourtant source de qualité paysagère, de sécurité alimentaire, d'économie vertueuse fédératrice. Elle doit sans doute être pensée à nouveau plus proche des villes.

**ART** : L'utilité sociale de l'art est de générer du lien, de favoriser les actions collectives, d'avoir le pouvoir de repousser la ségrégation tant que faire se peut.

**BEAUTÉ** : Le genius loci est plus que jamais d'actualité. Il s'agit de trouver comment le partager, comment le faire ressentir à tous, comment l'inscrire dans les politiques d'aménagement des territoires.

**CULTURE(S)** : Le cosmopolitisme est fait de différences et de multitude. Cette richesse culturelle s'exprime par des rites - qu'ils soient des routines, récits quotidiens, d'ici, d'ailleurs ou du passé, religieux ou non ; les interactions potentielles sont multiples et il s'agit de veiller à ce qu'elles soient respectueuses voire vertueuses.

**COÛT GLOBAL** : Réfléchir en coût global permet de distinguer les projets qui sont utiles et bénéfiques pour l'ensemble d'une communauté sur le temps long de ceux qui ne servent en dernière analyse qu'à enrichir ou satisfaire une petite partie, parfois même au détriment des autres.

**CROISSANCE** : Tout croit, mais certaines choses croissent si vite qu'il est difficile d'en mesurer les conséquences et de s'adapter à leurs transformations. L'expansion frénétique des villes, la bétonisation du territoire, le mitage du paysage, la hausse de l'empreinte énergétique atteignent déjà les limites du concevable. Porter un projet sobre signifie questionner la décroissance comme progrès, non pas matériel mais de paradigme.

**ECONOMIE** : La cohésion sociale locale favorise l'intelligence collective, elle est aussi la source de création de richesses. Des richesses qui peuvent être réparties de manière plus juste, des richesses qui sont plus durables, plus adaptées et adaptables que celles qui proviennent d'une économie de marché brutale et lointaine.

**ECOSYSTÈMES** : Considérant à la fois ce qui est formé par un milieu (ses caractéristiques paysagères et urbaines) et les organismes qui interagissent avec ce milieu, il n'y a pas un mais des écosystèmes qui se superposent à de multiples échelles. Ce caractère systémique fait se rencontrer des corridors écologiques lointains avec des bassins artificiels récents, des constructions neuves et un flux renouvelé d'individualités. Cela s'appréhende en zoomant et dézoomant constamment notre regard : une vision écologique implique donc un regard transversal.

**ENERGIE** : C'est un élément tellement central du monde contemporain que tout travail prospectif sérieux sur un territoire doit interroger la consommation et la production de l'énergie.

**ENFANCE** : L'enfant est l'avenir en apprentissage et son expérience de la ville, de la culture, est très différente de celle d'un adulte. Son regard, son physique, sa liberté d'imaginer combinée à sa grande soumission au monde des adultes qui lui sont proches, nécessitent une prise en compte à part.

**ESPACE PUBLIC** : C'est bien le lieu des interactions et du choc des cultures. L'espace public porte en lui tous les enjeux de la cohésion sociale. « Public » signifie à la fois une forme de neutralisation des rapports de force, un accueil de chacun.e, mais aussi un espace d'expression et d'échange, un lieu garantissant un sentiment de sûreté urbaine et enfin un point de rencontre entre la collectivité territoriale et la population.

**FEMMES** : Le prisme d'être femme est particulier dans les pratiques d'un territoire. Us, coutumes, vie familiale, injonctions sociétales, nombreux sont les facteurs qui font des femmes une omniprésence au cœur des villes. Qu'elles s'emparent de la question, c'est permettre leur appropriation des territoires, en confiance et sécurité, mais c'est aussi fonder un nouveau socle catalyseur d'une vie urbaine pensée pour toutes et tous.

**GENTRIFICATION** : Ce mot à lui tout seul, parce qu'il est compris seulement de l'élite, ségrègue le discours. Il nous oblige à nous demander comment améliorer les conditions de vie sans exclure et repousser. Chercher l'équilibre.

**HABITAT** : Quel(s) habitat(s) ? Pour qui ? Où ça ? Pour combien de temps ? À quel coût ? Sous quelle(s) forme(s) ? Produit et commercialisé par qui ? Les modes de vie et d'habiter se muent : il s'agit de les interroger à 360 degrés, d'adapter

leur conception et leur planification à ce qui change déjà dans les envies, les mentalités, les projections des citoyens.

**INFORMEL** : L'habitat informel, tout comme l'économie de subsistance, évoquait jusqu'il y a peu des images systématiquement lointaines et exotiques. L'Europe la plus occidentale, devenue fer de lance de l'urbanisation, voit pourtant le développement de camps et bidonvilles qui paraissent d'un autre âge. Cela pose la question de la permanence de ces modèles. Flux migratoires et coût de la vie en ville, tous deux en augmentation, obligent à s'interroger sur l'intrication de l'informel et du formel, afin que la seule option ne soit pas « subir ou détruire ».

**LANGUES** : Les langues multiples sont une richesse comme une barrière à la communication. Penser un territoire c'est aussi se demander comment faire fleurir cette richesse, tout en permettant l'échange de paroles complexes et en évitant les ghettos linguistiques.

**MIGRATION** : Poser la question de l'immigration, de l'identité, de l'intégration sans tabou, c'est aussi se demander ce qu'elle apporte pour un territoire. Nos sociétés sont face à un défi, il y a un pacte à construire, un sens de l'accueil à retrouver.

**NATURE** : Il est vain d'imaginer retrouver un rapport avec notre environnement tel que les chasseurs-cueilleurs préhistoriques pouvaient l'appréhender, mais nous pouvons peut-être garder en tête l'idée que nous sommes une partie de cette « terre mère ». Que l'on entretient un rapport physique et spirituel d'interdépendance avec elle.

**NUMÉRIQUE** : Les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux ont révolutionné notre rapport au réel et nos façons d'interagir. Penser l'avenir, transcender les générations, nécessite d'appréhender le numérique et son futur qui vient si vite. C'est aujourd'hui un outil mercantile, certes, mais c'est aussi un outil de mise en commun et d'accès aux savoirs, le terreau de la créativité d'individus isolés physiquement les uns des autres.

**PRÉFIGURATION (URBAINE)** : La crise sanitaire nous a appris que nous savons agir vite. Dans l'urgence, nous pouvons mettre en place des solutions urbaines rapides et réversibles qui permettent de tester des solutions, sans agir définitivement.

**QUALITÉ** : La qualité nous aide à sortir de l'ultra-consommation et à faire face aux enjeux du changement climatique, en recherchant la qualité, plutôt que la quantité, dans toutes nos productions et en tout premier lieu dans les bâtiments et les infrastructures que nous construisons. Quels sont les modèles économiques, quels sont les acteurs qui peuvent nous permettre d'activer ce levier ?

**RÉHABILITATION / RÉPARATION** : C'est l'autre versant de la qualité, celle qui s'apparente à l'économie circulaire et la frugalité. Réutiliser, transformer, réparer plutôt que de faire table rase, dans un rapport consenti à la mémoire, à l'histoire, aux marques du temps, nous permet d'affronter une culture du jetable et de la consommation effrénée de ressources.

**SPÉCULATION** : Le Conseil National de l'Ordre des Architectes a montré que près de 28% des coûts du logement collectif privé sont absorbés par le portage (frais bancaires, marges promoteurs, actionnaires etc.). La fabrication de la ville et des villages est sans doute encore trop dictée par l'intérêt économique, qui déconnecte de la fonction principale des logements et de ses vrais enjeux.

**TRAVAIL** : Dans l'ouvrage « La ville vue d'en bas, travail et production de l'espace populaire » le collectif Rosa Bonheur explique que « les gens dont on dit qu'ils ne font rien sont en réalité très actifs et réalisent ce que nous nommons le travail de subsistance. Fait d'emplois précaires pour celles et ceux qui y ont accès, mais surtout d'activités informelles qui parfois permettent de produire des revenus, d'auto-production et d'échanges divers en vue de prendre soin des autres. Quelques exemples : s'occuper collectivement des personnes âgées, des enfants, des malades et, au-delà, prendre soin des besoins de chacun des membres de la famille ; bricoler ce qu'on a récupéré, rénover son logement, trop souvent affecté par l'insalubrité, [...] s'occuper d'un jardin pour récolter ses propres légumes, ...»

**ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE** : Partout, la pression foncière est grandissante. Elle s'exerce aussi bien en espace urbanisé que sur les terres agricoles ou les milieux riches en biodiversité. Développement immobilier n'est pourtant pas antonyme de qualité constructive, urbaine, paysagère et écologique.

# LISTE DES INTERVENANTS

## INTERVENANTS BARCELONAIS

### VILLE DE BARCELONE

**XAVI MATILLA** - architecte en chef

**LAIA GRAU** - directrice de l'urbanisme

**MONTserrat HOSTA** - directrice adjointe de l'urbanisme

**ARNAU BALCELLS** - directeur du plan de quartiers

**JESUS LOPEZ** - chef de projets du plan de quartiers

**DANIEL ALSINA** - coordinateur du bureau technique Superilla Barcelona d'Ecologie Urbaine

**MIREIA VALLS GIL-VERNET** - cheffe de projet du plan de quartier Trinitat Nova et du plan de quartier Verdum-Roquetes

### RÉGION DE CATALOGNE

**AGUSTÍ SERRA** - directeur général de l'aménagement du territoire

### INSTITUTIONS

**EDGARDO BILSKY** - directeur de recherche du Secrétariat Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

**LLUÍS CAMERON** - président du CSCAE (Colegio Superior de Colegio de Arquitectura de España)

**ASSUMPCIÓ PUIG** - directrice du COAC (Col·legi d'Arquitectes de Catalunya)

**PAU SOLA-MORALES** - directeur du FAD (Foment de les Arts i del Disseny)

**PERE FUERTES** - directeur de l'ETSAV

**ROGER SAUQUET** - architecte de l'équipe de direction de l'ETSAV et coordinateur du Master

**CARME RIBAS** - directrice du Besòs consortium

### ARCHITECTES

**CARLES BAIGES** - architecte associé de LaCol Arquitectes

**DIEGO CARILLO** - architecte associé de la coopérative Celobert

**PERE JOAN REVETLLAT** - Ravetllat Arquitectura

**XAVIER ROS** - architecte associé de HARQUITECTES

**ORIOL CLOS** - architecte investigateur et ancien architecte en chef de la Ville de Barcelone

**MARC ARNAL HUGUET** - architecte au sein du studio d'architecture Terradas Arquitectos

**ASSOCIATION SOSTRE CIVIC (CLARA Y JOSE)** - promouvoir l'habitat coopératif sur le territoire

## INSTITUTIONS FRANÇAISES

### ASSOCIATION DES ARCHITECTES-CONSEILS DE L'ETAT

Le bureau 2021/2022 :

**HÉLÈNE REINHARD** - présidente, **DAVID JOUQUAND** - 1er directeur, **CHRISTOPHE OUHAYOUN** - 2e directeur, **HERVÉ DUBOIS** - 2ème directeur, **HENRY CHESNOT** - secrétaire Général, **GUILLAUME BELUS** - trésorier, **VINCENT REY** - membre, **DOMINIQUE WÜRTZ** - membre, **ANNE FORGIA** - membre, **STÉPHANIE ROUGET** - chargée de mission

Intervenants ACE : **JULIEN BOIDOT - JORDI PIMAS - MARC BOTINEAU**

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

**BRICE HUET** - adjoint de la directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Ministère de la Transition écologique et de Cohésion des territoires.

**THOMAS MARCHAL** - Chef de projet Qualité urbaine et Cadre de vie DGALN / DHUP / QV3

**PATRICK BRIE** - DGALN/DHUP/adjoint au sous-directeur de la qualité du cadre de vie

### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

**VINCENT LACAILLE** - Chef de bureau - Direction Générale des Patrimoines et de l'architecture

### ASSOCIATION DES PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ETAT

**BERTRAND FOLLÉA** - président de l'Association des Paysagistes-conseils de l'Etat

### ARCHITECTES-URBANISTES DE L'ETAT

**EMILIE CAM**, AUE - cheffe du service aménagement durable et connaissances du territoire. Association des Architectes Urbanistes de l'État.

### ORDRE NATIONAL DES ARCHITECTES

**MARJAN HESSAMFAR** - vice-présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes Français

### INSTITUT FRANCAIS DE BARCELONE

**MAX VASSEUR** - directeur de l'Institut Français de Barcelone

## INTERVENANTS BOBIGNY

**PIERRIC AMELLA** - architecte, Seine Saint-Denis Habitat, chargé de l'opération NPNRU de réhabilitation de la cité de l'Abreuvoir

**SOPHIE MASSE** - Architecte des Bâtiments de France de la Seine Saint-Denis, ancienne adjointe au chef du bureau de la Qualité de l'architecture et du paysage

**SANDRA FRAISSINES** - directrice des projets de renouvellement urbain de Bobigny

**ALEXANDRA MARIE** - journaliste France 3 AURA, spécialiste des questions de banlieue

**STEPHANE GARCIA** - directeur de Ozone Conseils, opérateur spécialiste de la mise en œuvre de dispositifs publics autour de l'habitat privé

**NAIMA ALIBAY** - responsable leadership chez GHETTUP, un réseau de jeunes acteurs de changement qui travaillent à la revalorisation de l'image des quartiers auprès du grand public mais surtout auprès de leurs habitant.e.s.

**FEDO** - président des associations Mediatess et Engare de Montreuil, activiste habitant du quartier de La Noue à Montreuil.

# PROGRAMME DES 4 JOURS À BARCELONE

## > JOUR 1 - Jeudi 14 Octobre

GOUVERNER - DIRIGER - ACCOMPAGNER LE  
PROJET URBAIN

### 17h30 : Accueil à l'hôtel Novotel

Lieu : Avinguda Diagonal, 201, 08018  
Barcelona

### 18h30 : Acte inaugural

-Discours d'introduction  
Hélène Reinhard

-Table ronde avec Agustí Serra (Région  
Vatlogne) + Lluís Comerón (CSCAE)  
+ Xavier Matilla (Ville Barcelone) +  
Brice Huet (Ministère de la Transition  
Écologique) + Vincent Lacaille (Ministère  
de la Culture) + Bertrand Follea (PCE)  
+ Marjan Hessamfar (CNOA) + Gemma  
Milà (Commissariat) + Hélène Reinhard  
et David Jouquand (ACE)

-Conférence "Modèle urbain, stratégies  
et projets de la ville" (Xavi Matilla)

Lieu : Hôtel Novotel

### 21h30 : Cocktail de bienvenue (rooftop Novotel)

## > JOUR 2 - Vendredi 15 Octobre

PRODUIRE, TRAVAILLER, ECHANGER ET HABITER,  
LE SOCLE DE LA VILLE INTÉRESSANTE

### LES SUPERILLAS

#### 9h00 : Conférences

-Le projet de régénération urbaine du  
secteur 22@

par Laia Grau

-Les instruments urbanistiques pour un  
22@ plus soutenable et inclusif  
par Montserrat Horta

#### 9h45-10h30 : Visite du 22@

déplacement en métro

#### 11h00-13h00 : Par groupe :

- **Visite de l'espace public de la superilla de  
Sant Antoni**

(Dani Alsina & Neda Kostandinovic)  
Carrer de Comte d'Urgell, 1

- **Visite de la rénovation du marché de Sant  
Antoni (Joan Pere Ravellat)**

Ronda de Sant Antoni, 2

- **Bibliothèque Joan Oliver (libre)**

Carrer del Comte Borrell, 44

déplacement à pied

#### 13h30-15h00 : Pique-nique à Montjuic + Café

Esplanada delant del Pavillon Mies Van der Rohe  
+Visite libre Pavillon Mies et Caixa Forum

déplacement à pied

Visite du quartier de Sants par groupe :

#### 15h30 : Can Batlló / Cooperativa La Borda

(Carles Baiges)

Carrer de la Constitució, 85, 89

#### 16h30-17h00 : Centre Cívic Lleialtat (Xavier Ros)

Carrer d'Olzinelles, 31

Déplacement à pied

**CaixaForum** Av. Francesc Ferrer i Guàrdia, 6-8

#### 17h30 : Visite commentée

"Centre Cívic Lleialtat Santenca" (Xavier Ros)

#### 18h00 : Conférence : "Can Batlló, architecture

et urbanisme participatif" (Carles Baiges)

#### 19h00 : Conférence "L'Eixample au Centre"

(Oriol Clos)

#### 20h00 : SOIRÉE LIBRE

## > JOUR 3 - Samedi 15 Octobre

### HABITER ET AGIR ENSEMBLE

**8h30** : RDV dans le hall de l'hôtel

*déplacement en métro*

**9h00** (par groupe) : **Visite Cireres, Nou Barris**  
Lieu : Carrer del Pla dels Cirerers,  
2-4,

**10h00** (par groupe): **Espacio público Trinitat Nova**

*déplacement à pied*

**11h30** : **Visite du Parc del Besos**

**12h00** : **Conférence Consorci Besos**, Carme Ribas  
Lieu : Parc del Molinet

**13h-14h30** : **Picnic en Parc del Molinet**

*déplacement à pied*

**15h00** : **Visite de la rénovation de l'usine Fabra i Coats**,  
par Marc Arnal  
Lieu : Carrer de Sant Adrià, 20

**16h00** : **Conférence sur Pla de Barris de la Mairie de Barcelona**  
(Suso López, Anna Terra/Arnau Balcells)

**17h00** : **Conférence sur la collaboration entre la mairie de Barcelona et l'Université ETSAV (UPC)**  
(Pere Fuertes, Adolf Sotoca, Roger Sauquet).

**18h00** : **Table ronde mairie, ETSAV et ACE** Pere Fuertes,  
Adolf Sotoca, Roger Sauquet, Marc Botineau, Julien Boidot, Jordi Pimas, Suso Lopez, Anna Terrau, Modération Hélène Reinhard

**19h00** : **Temps libre**

**21h00** : **Dîner de gala + séance portraits photos**  
Restaurante 1881, Plaça de Pau Vila, 3

## > JOUR 4 - Dimanche 16 Octobre

### MISE EN COMMUN ET CONCLUSION

**Dépôt des bagages au Novotel**

*déplacement à pied (5 minutes)*

**10h00** : **Conférence sur le FAD Foment des Arts et du Design**, Pau de Solà-Morales

**11h00** : **Ateliers thématiques ACE**

**12h30** : **Conférence sur l'autonomie locale démocratique**, Edgardo Bilsky  
**Conclusion et acte de clôture**

**13h45** : **Buffet de clôture**



---

**Organisation & direction éditoriale :**  
Hélène Reinhard

**Contenu éditorial & rédaction :**  
Thomas Collet (Un Regard extérieur)

**Coordination & révisions :**  
Stéphanie Rouget

**Prise de notes et traductions Barcelone :**  
Paloma Calvo

**Graphisme & iconographie :**  
Hélène Salanave

**Photographies :**  
Clément Guillaume (sauf mention contraire)

La carte centrale de Barcelone a été réalisée par  
l'Atelier Berger Milà.

**Commissariat Barcelone :**  
Gemma Mila (Atelier Berger Mila),  
Olivia Ricard, Miguel Angel Aguilo  
et Jaume Pla (Slowkind)

**Le Comité Directeur de l'association 2021-22 :**  
David Jouquand (1er directeur),  
Henry Chesnot (Secrétaire Général),  
Guillaume Belus (Trésorier)

---

Un séminaire organisé par :



En partenariat avec :



Avec l'intervention de :



